بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

RAPPORT ANNUEL 2019

EVOLUTION ECONOMIQUE ET MONETAIRE

Décembre 2020

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

RAPPORT ANNUEL 2019

EVOLUTION ECONOMIQUE ET MONETAIRE EN ALGERIE

Décembre 2020

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

RAPPORT ANNUEL 2019

EVOLUTION ECONOMIQUE ET MONETAIRE EN ALGERIE

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... p.3

CHAPITRE I :
ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL..... p.5

CHAPITRE II :
ACTIVITE ECONOMIQUE..... p.17

CHAPITRE III :
EVOLUTION DES PRIX..... p.25

CHAPITRE IV :
BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTERIEURE GLOBALE ET TAUX DE CHANGE..... p.38

CHAPITRE V :
FINANCES PUBLIQUES..... p.51

CHAPITRE VI :
INTERMEDIATION ET INFRASTRUCTURE BANCAIRE..... p.61

CHAPITRE VII :
CONTRÔLE ET SUPERVISION BANCAIRE..... p.88

CHAPITRE VIII :
POLITIQUE MONETAIRE..... p.102

ANNEXE :
TABLEAUX STATISTIQUES..... p.113

INTRODUCTION

Le présent rapport de la Banque d'Algérie analyse l'évolution de l'activité dans l'ensemble des sphères de l'économie nationale en 2019. Il met l'accent sur la persistance des déséquilibres macroéconomiques, les faiblesses et vulnérabilités de l'économie nationale et insiste sur l'impératif de mener des politiques économiques d'ajustement et de réformes pour stabiliser le cadre macroéconomique, diversifier l'économie nationale et assurer une croissance durable et endogène.

Après une remontée entre 2016 et 2018 (de 45 dollars le baril à 71,3 dollars), le prix moyen du pétrole a, de nouveau, baissé en 2019 pour s'établir à 64,4 dollars (-9,7 %). Cette baisse s'est traduite par une hausse des déficits des comptes extérieurs et par une quasi stabilité du déficit budgétaire en contexte de légère baisse des dépenses publiques.

Concernant les comptes extérieurs, la diminution des exportations d'hydrocarbures a abouti à un léger creusement des déficits, quasi identiques, des soldes des comptes courant et global de la balance des paiements, de près de 16 milliards de dollars en 2018 (solde global) à près de 17 milliards de dollars en 2019 en dépit de la baisse significative des importations de biens et services. Ces déficits, encore très élevés, se sont traduits par la poursuite de l'érosion des réserves de change qui sont passées de 79,9 milliards de dollars à fin 2018 à 62,8 milliards de dollars à fin 2019.

De même, en dépit de la diminution des dépenses publiques totales (-2,2 %), la baisse des recettes fiscales des hydrocarbures de 7,6 %, qui reculent de 2 887,1 milliards de dinars en 2018 à 2 668,5 milliards en 2019, s'est traduite par la quasi-stagnation du déficit du solde budgétaire. Cependant, en raison d'une importante hausse des opérations du Trésor (+66,8 %), le déficit du solde global du Trésor (à financer) a atteint 1 953,4 milliards de dollars, soit 9,6 % du PIB contre 8,2 % en 2018. Ces déficits, encore élevés, auraient été beaucoup plus importants n'eut été les dividendes exceptionnels, et donc appelés à diminuer fortement dans les prochaines années, versés par la Banque d'Algérie au Trésor (619 milliards de dinars en 2016, 920 en 2017, 1 000 milliards en 2018 et 800 milliards en 2019).

Le rythme d'expansion de l'activité économique globale a chuté en 2019 à hauteur de 0,8 % contre 1,4 % en 2018 et, contrairement à cette dernière année, le recul du rythme d'expansion de l'activité a concerné tous les secteurs d'activité en dépit de la décélération du rythme de diminution de l'activité dans le secteur des hydrocarbures. En conséquence, la croissance hors hydrocarbures a perdu 0,9 point de pourcentage pour s'établir à 2,4 % contre 3,3 % en 2018.

Dans la sphère monétaire, la poursuite du financement monétaire des besoins du Trésor, à hauteur de 1 000 milliards de dinars, au début de 2019 s'est traduite par une remontée de l'encours de liquidité bancaire à hauteur de 2 081 milliards de dinars le 22 janvier 2019 contre 1 557,6 milliards de dinars à fin 2018. La suspension de ce type de financement pour le reste de l'année 2019, conjugué au déficit structurel du solde global de la balance des paiements extérieurs, a abouti, au final, à une baisse des avoirs des banques à la Banque Centrale (liquidité bancaire) qui se sont contractés à 1 100,9 milliards de dinars à fin 2019 et à une légère baisse de la masse monétaire.

En matière d'intermédiation, les crédits à l'économie ont continué leur progression, quoiqu'à un rythme moins élevé qu'en 2018, tandis que les dépôts totaux dans les banques ont diminué, notamment les dépôts à vue du secteur des hydrocarbures. Concernant les ratios prudentiels, l'ensemble des indicateurs (rentabilité, solvabilité, liquidité, créances non performantes) des banques se sont dégradés, à des degrés divers, tout en restant conformes, pour certains d'entre eux, voire supérieurs, aux normes minimales en la matière.

S'agissant de l'inflation, le rythme annuel moyen de l'inflation en 2019 s'est de nouveau ralenti pour s'établir à 1,95 % contre 4,27 % en 2018 et 5,59 % en 2017 et, contrairement à l'année précédente, cette forte décélération de la croissance de l'indice des prix à la consommation, encore plus prononcée en glissement annuel, s'est effectuée en dépit de la légère contraction de la quantité de monnaie en circulation (masse monétaire, M2).

CHAPITRE I :

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

CHAPITRE I :
ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Après un redressement synchronisé en 2017, suivi par un ralentissement en 2018, l'activité économique mondiale a connu un tassement généralisé en 2019, enregistrant son taux de croissance (2,9%) le plus faible depuis la crise financière mondiale. L'atonie de la croissance durant l'année sous revue est le résultat de la confluence de plusieurs facteurs, notamment, l'escalade des tensions commerciales sino-américaines qui a nui au climat des affaires, la déprime du secteur industriel qui s'est traduite par un net recul du commerce mondial ainsi que les incertitudes liées à un Brexit sans accord qui n'ont pas manqué d'impacter négativement la croissance de la zone euro.

En phase avec la détérioration de la croissance mondiale, les cours de quasiment toutes les matières premières ont baissé en 2019, tirés par les prix des produits énergétiques, qui ont fléchi de 12,6 %. La baisse a concerné également les produits de base hors énergie dont les cours ont reculé de 4,1 %. Inversement, les prix des métaux précieux se sont envolés en 2019, reflétant les incertitudes grandissantes au niveau mondial, dans un contexte d'assouplissement des politiques monétaires.

Dans ces circonstances de fléchissement de la croissance et des prix des matières premières, l'inflation s'est ralentie dans la plupart des pays avancés à 1,4 %. Dans les pays émergents et pays en développement, la tendance est globalement à la hausse à hauteur de 5,0 % avec, néanmoins, quelques exceptions notables.

En matière de politique monétaire, l'année sous-revue a été marquée par une relance monétaire aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents. Dans les pays avancés, les grandes banques centrales ont adopté des politiques accommodantes.

1 - La croissance Economique

Sur un fond de conflits commerciaux, d'incertitudes liées au Brexit, de troubles sociaux, ainsi que de chocs dans le secteur manufacturier , l'activité économique mondiale a connu un sérieux recul en 2019 avec une croissance de 2,9 %, soit son rythme le plus lent depuis la crise financière mondiale.

Graphique I.1 : Evolution de la croissance économique mondiale depuis la crise financière mondiale

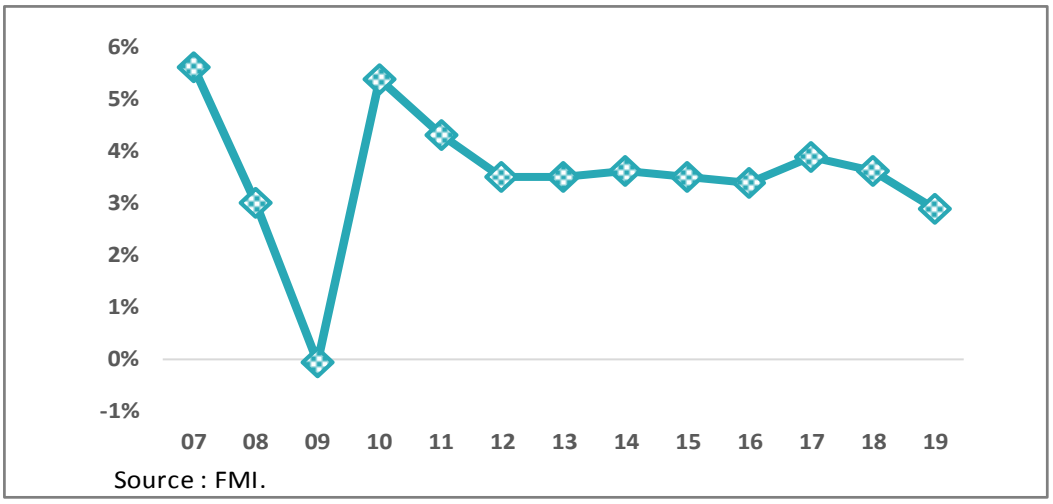

Source : FMI

Ce ralentissement a concerné aussi bien les pays avancés, qui ont vu leur croissance décélérer de 2,2 % à 1,7 %, que les pays émergents et en développement dont le rythme d'expansion est passé de 4,5 % à 3,7 %.

Concernant les principaux pays avancés, les Etats-Unis ont enregistré une performance plus faible qu'en 2018, soit 2,3 % de croissance contre 2,9 % en 2018, année où l'économie américaine a tourné à plein régime malgré le durcissement des conditions financières et le conflit commercial avec la Chine.

Dans la zone euro, la croissance est revenue de 1,9 % en 2018 à 1,2 % en 2019. Cette décélération de la croissance a touché la quasi-totalité des économies de la région, impactées, notamment, par les incertitudes et les risques liés à un Brexit sans accord. En Allemagne, le rythme d'expansion de l'activité économique s'est nettement affaibli à 0,6 % en raison, notamment, de la contraction de l'activité manufacturière, affectée par l'ajustement de l'industrie automobile aux nouvelles normes de pollution. Marquée par un mouvement social important, la France a vu sa croissance décélérer de 1,7 % à 1,3 % en 2019. En Italie et en Espagne, la croissance a aussi diminué pour s'établir, respectivement, à 0,3 % et 2,0 %.

Inversement, au Japon, l'activité économique s'est relativement raffermie en 2019 avec une croissance de 0,7 % contre 0,3 % en 2018, sous l'effet de la vigueur de la consommation privée et des dépenses en capital.

Tableau I.1 : Croissance économique dans le monde (en %)

	2015	2016	2017	2018	2019
Monde	**3,5**	**3,4**	**3,9**	**3,6**	**2,9**
Pays avancés	**2,3**	**1,7**	**2,5**	**2,2**	**1,7**
Etats-Unis	2,9	1,6	2,4	2,9	2,3
Zone euro	2,1	1,9	2,5	1,9	1,2
Allemagne	1,7	2,2	2,5	1,5	0,6
France	1,1	1,1	2,3	1,7	1,3
Italie	0,8	1,3	1,7	0,8	0,3
Espagne	3,8	3,0	2,9	2,4	2,0
Japon	1,2	0,5	2,2	0,3	0,7
Royaume-Uni	2,4	1,9	1,9	1,3	1,4
Canada	0,7	1,0	3,2	2,0	1,6
Pays émergents et pays en développement	**4,3**	**4,6**	**4,8**	**4,5**	**3,7**
Pays émergents et pays en développement d'Asie	**6,8**	**6,8**	**6,7**	**6,3**	**5,5**
Chine	6,9	6,8	6,9	6,7	6,1
Inde	8,0	8,3	7,0	6,1	4,2
ASEAN-5*	4,9	5,0	5,3	5,3	4,8
Pays émergents et pays en développement d'Europe	**0,9**	**1,8**	**4,0**	**3,2**	**2,1**
Russie	-2,0	0,3	1,8	2,5	1,3
Turquie	6,1	3,2	7,5	2,8	0,9
Amérique latine et Caraïbes	**0,3**	**-0,6**	**1,3**	**1,1**	**0,1**
Brésil	-3,6	-3,3	1,3	1,3	1,1
Mexique	3,3	2,9	2,1	2,1	-0,1
Moyen-Orient et Asie centrale	**2,6**	**5,0**	**2,3**	**1,8**	**1,2**
Arabie Saoudite	4,1	1,7	-0,7	2,4	0,3
Algérie	3,7	3,2	1,3	1,4	0,7
Maroc	4,5	1,0	4,2	3,0	2,2
Tunisie	1,2	1,2	1,9	2,7	1,0
Afrique subsaharienne	**3,2**	**1,4**	**3,0**	**3,3**	**3,1**
Afrique du Sud	1,2	0,4	1,4	0,8	0,2

*Association des Nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Thailande et Viet Nam
Source: FMI.

Les pays avancés d'Asie ont fortement subi les répercussions du ralentissement de la croissance en Chine et des tensions commerciales avec les Etats-Unis qui ont provoqué des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement asiatiques et l'augmentation des coûts de certains intrants intermédiaires. En Corée du Sud et Singapour, les taux de croissance réalisés ont été 2,0 % et 0,7 % respectivement.

Le ralentissement de l'activité a été encore plus prononcé dans les pays émergents et pays en développement, notamment en Inde où l'élan de croissance s'est relativement essoufflé, passant de 6,1 % en 2018 à 4,2 % en 2019. Le tassement de l'activité est lié au fléchissement de la demande intérieure dans un contexte de faiblesses dans le secteur immobilier et de l'automobile et d'incertitudes quant à la solidité d'établissements financiers non bancaires.

En Chine, l'activité a poursuivi son ralentissement structurel avec un rythme de progression de 6,1 % contre 6,7 % une année auparavant. Cette décélération s'explique par le recul de la demande intérieure résultant de mesures de réglementation visant à contenir la dette, l'exacerbation des tensions commerciales et technologiques avec les Etats-Unis qui ont abouti à une augmentation considérable des droits de douane et par le fléchissement de la

croissance de la production industrielle du fait de l'adaptation des chaines de production automobile aux nouvelles normes anti-pollution.

Après une hausse de 2,5 % en 2018, l'expansion de l'activité économique en Russie est retombée à 1,3 %, reflétant la faiblesse de la demande intérieure, en particulier l'investissement, dans un contexte de fragilité des comptes extérieurs due à la baisse des prix du pétrole. En Turquie, la croissance a légèrement repris à 0,9 % après une récession à la fin de 2018, à la faveur d'une amélioration des conditions financières mondiales, d'une politique budgétaire expansionniste et d'un desserrement du crédit.

S'agissant des pays d'Amérique latine, la croissance s'est contractée de 0,1 % au Mexique contre une hausse de 2,1 % en 2018 sous l'effet de grandes incertitudes, de la sous-exécution du budget et de l'augmentation du coût du crédit. Par conséquent, l'investissement est resté faible et la consommation privée a ralenti. Au Brésil, la croissance a repris au courant de l'année après une contraction au premier trimestre due en partie à une catastrophe minière, ramenant la croissance de 1,3 % à 1,1 % en 2019. Au Venezuela, la crise humanitaire et l'implosion économique continuent de produire des effets dévastateurs sur l'économie qui s'est contractée de 35 % en 2019.

Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, la croissance a de nouveau accusé une nette décélération atteignant un taux quasi nul en 2019 (0,3 %), freinée essentiellement par une contraction de 7,6 % du PIB en Iran sous l'effet du durcissement des sanctions américaines. La croissance s'est également amenuisée en Arabie Saoudite à 0,3 % en raison, notamment, de l'extension de l'accord sur la réduction de la production conclu entre les pays de l'OPEP et certains pays non membres (OPEP+) et de la faiblesse générale du marché mondial du pétrole.

Le rythme de croissance en Afrique subsaharienne est resté relativement stable, se situant à 3,1 % en 2019, avec des contrastes notables entre les principales économies. En Afrique du Sud, la détérioration des finances publiques a nui à la confiance et l'investissement privé. A cela se sont ajoutés des problèmes conjoncturels, notamment, des grèves et des perturbations dans l'approvisionnement énergétique du secteur minier. En conséquence, la croissance a fléchi pour atteindre 0,2 % en 2019. En Ethiopie, la croissance s'est hissée à un rythme de 9,0 %, tirée par le secteur manufacturier et celui des services, malgré une conjoncture marquée par des déséquilibres externes, une forte inflation et des vulnérabilités liées à la dette.

Graphique I.2 : Evolution de la contribution des grandes économies à la croissance mondiale en une décennie (en %)

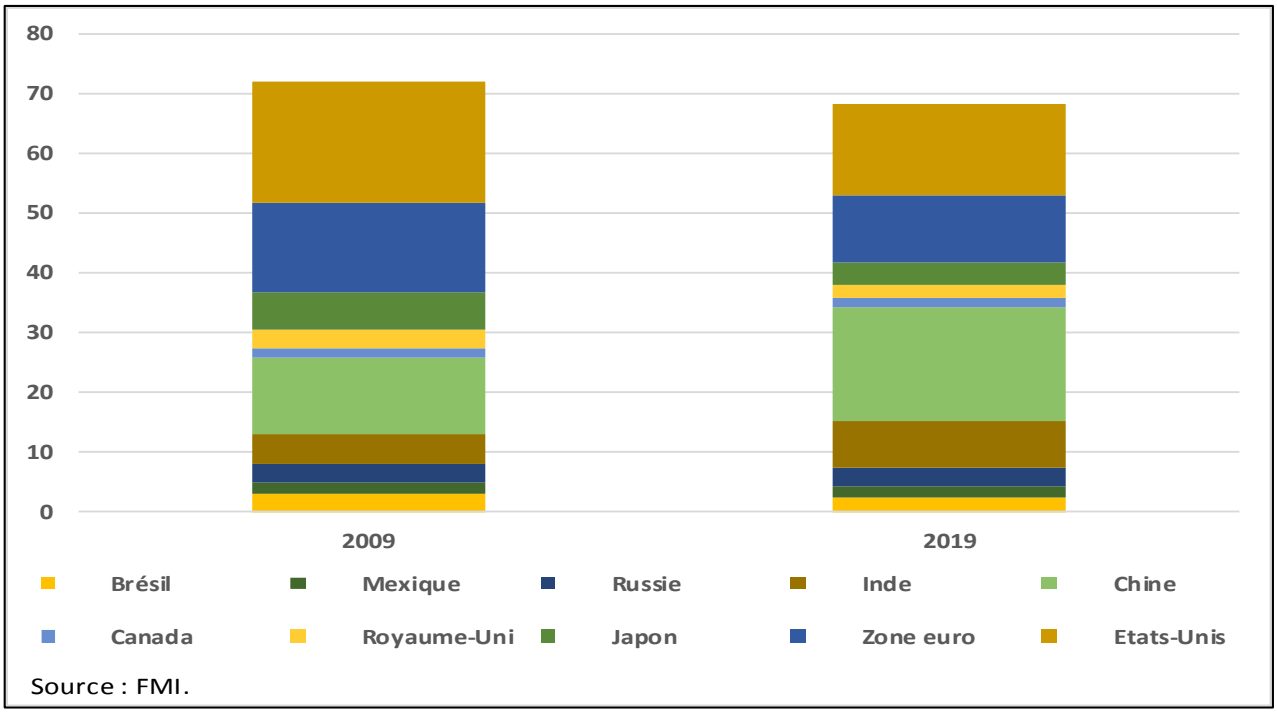

Source : FMI.

2 - Le marché des matières premières

Les tensions commerciales ainsi que la faiblesse du commerce mondial et du secteur de l'industrie ont pesé lourdement sur la demande des produits de base, faisant baisser leurs cours de 12,6 % pour les produits énergétiques et de 4,1 % pour le reste des produits.

Sur le marché du pétrole, après deux années d'embellie des cours, le prix du baril de Brent a reculé de 9,9 %, s'établissant à 64 dollars en 2019 malgré, notamment, la reconduction de l'accord sur la réduction de la production de 1,2 million de barils par jour entre les pays de l'OPEP et certains pays non membres en Juillet 2019 et du durcissement des sanctions contre l'Iran.

Graphique I.3 : Evolution des indices des prix des matières premières (2010=100)

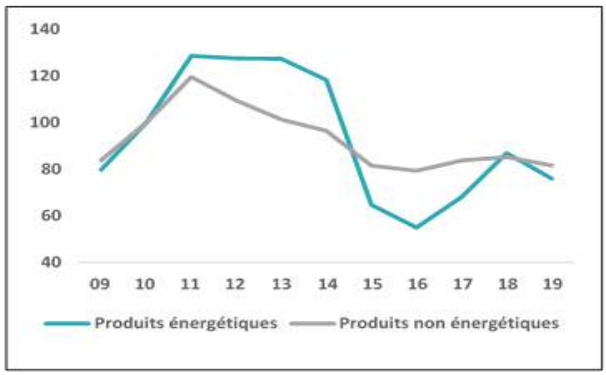

Graphique I.4 : Evolution des prix du pétrole (en $/bbl), du charbon (en $/mt) et du gaz naturel (en $/m btu, échelle de droite)

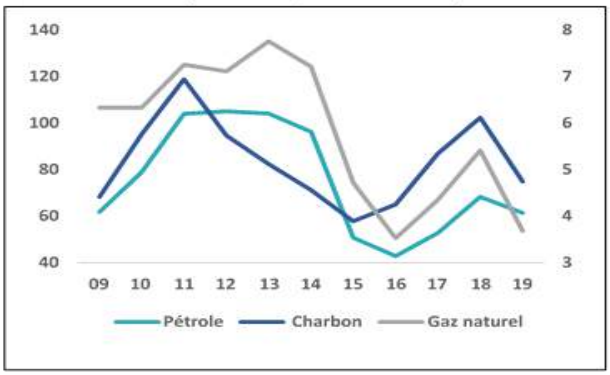

Source : Banque mondiale.

Hors énergie, les cours des produits agricoles se sont de nouveau repliés, enregistrant la plus forte baisse depuis quatre ans, soit -3,8 %. Cette baisse a été tirée essentiellement par le recul des prix des boissons (thé et café) de 3,7 % ainsi que ceux des huiles de 8,9 %. Quant aux prix des céréales, ils sont restés globalement stables (+ 0,2 %) mais contrastés. Ainsi, les cours du maïs se sont appréciés de 3,4 %, conséquemment à une prévision en début de saison d'une baisse de la production aux Etats Unis (premier producteur de maïs au monde) ; les cours de l'orge se sont également appréciés de 1,7 % tandis que ceux du blé dur et du riz[1] ont diminué de 3,9 % et 3,8 % respectivement.

Les prix des métaux et minéraux ont reculé de 5,0 % en 2019 après deux années de hausses consécutives, reflétant ainsi le ralentissement généralisé de la production manufacturière. Par produit, le cours de l'aluminium a reculé de 14,9 %, en lien avec la faible demande mondiale de véhicules, dans un contexte d'expansion de la capacité de production d'aluminium en Chine. Quant au cuivre, son cours a perdu 8,0 %, sous l'effet des répercussions des conflits commerciaux entre les Etats-Unis et la Chine sur l'activité manufacturière de cette dernière, qui compte pour la moitié de la consommation mondiale de cuivre. Par ailleurs, les cours ont également diminué de 12,7 % pour le Zinc, de 10,9 % pour le plomb et de 7,4 % pour l'étain. L'effondrement des cours des métaux non ferreux a été partiellement contrebalancé par la forte hausse de 34,5 % du prix du minerai de fer qui a atteint son cours le plus élevé en six ans. Cette forte hausse a pour origine des incidents au Brésil (effondrement d'un barrage minier) et en Australie (tempête tropicale) causant des ruptures d'approvisionnement des deux premiers producteurs de minerai de fer au monde.

Graphique I.5 : Evolution des indices des prix des produits non énergétiques (2010=100)

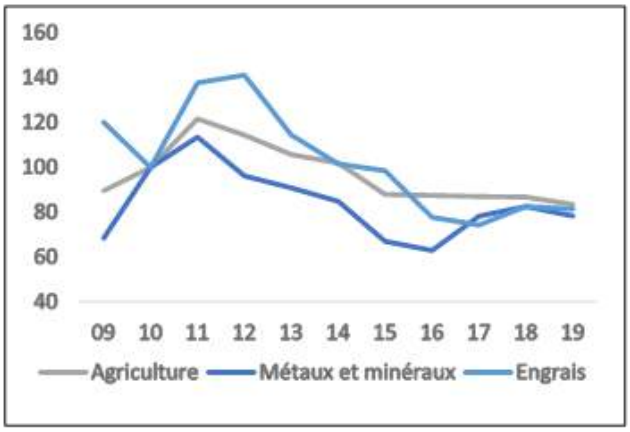

Graphique I.6 : Evolution des prix des métaux précieux : Or, platine, et argent (échelle de droite) (en $/once troy)

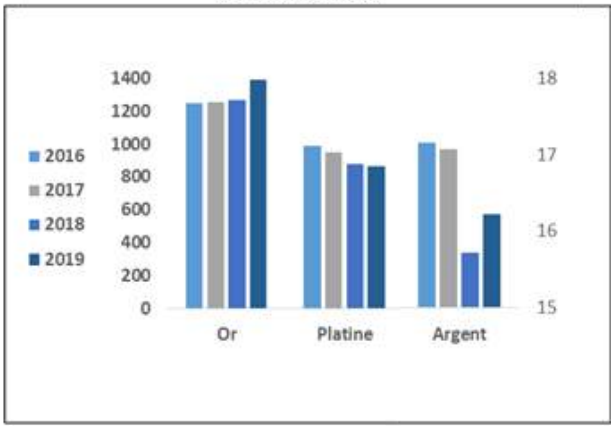

Source : Banque mondiale.

[1] Moyenne des prix sur les marchés de la Thaïlande et du Vietnam

Les prix des métaux précieux ont, quant à eux, grimpé de 8,5 % après une baisse de 0,7 % en 2018. Principal moteur de cet accroissement, le cours de l'or a progressé de 9,7 % en 2019, enregistrant sa plus forte hausse en huit ans. Cette hausse du prix de l'or résulte de la vigueur de la demande, tirée par les achats des banques centrales ainsi que les investissements massifs en titres indexés sur l'or (les ETFs[2]). Suivant la même trajectoire, le prix de l'argent a augmenté de 3,2 % contre une diminution de 7,9 % une année auparavant. En revanche, les cours du platine ont poursuivi leur tendance baissière, quoiqu'à un rythme plus faible, reculant de 1,8 %, sous l'effet de la faible demande d'automobiles en Chine et en Europe.

2.1 - Inflation

La hausse des prix à la consommation s'est ralentie dans la plupart des pays avancés, sous l'effet de la chute des prix des matières premières et d'un tassement de l'expansion mondiale. Ainsi, le taux d'inflation global dans les pays avancés a été de 1,4 % contre 2,0 % en 2018. Il est passé de 2,4 % à 1,8 % aux Etats-Unis, de 1,8 % à 1,2 % dans la zone euro, de 1,0 % à 0 ,5 % au Japon et de 2,5 % à 1,8 % au Royaume-Uni.

Tableau I.2 : Inflation dans le monde (en %)

	2015	2016	2017	2018	2019
Pays avancés	**0,3**	**0,8**	**1,7**	**2,0**	**1,4**
Etats-Unis	0,1	1,3	2,1	2,4	1,8
Zone euro	0,2	0,2	1,5	1,8	1,2
Allemagne	0,7	0,4	1,7	2,0	1,3
France	0,1	0,3	1,2	2,1	1,3
Italie	0,1	-0,1	1,3	1,2	1,6
Espagne	-0,5	-0,2	2,0	1,7	0,7
Japon	0,8	-0,1	0,5	1,0	0,5
Royaume-Uni	0,0	0,7	2,7	2,5	1,8
Canada	1,1	1,4	1,6	2,3	1,9
Pays émergents et pays en développement	**4,7**	**4,3**	**4,3**	**4,8**	**5,0**
Chine	1,4	2,0	1,6	2,1	2,9
Inde	4,9	4,5	3,6	3,4	4,5
Russie	15,5	7,0	3,7	2,9	4,5
Turquie	7,7	7,8	11,1	16,3	15,2
Amérique Latine et Caraibes	**5,5**	**5,6**	**6,0**	**6,2**	**7,1**
Brésil	9,0	8,7	3,4	3,7	3,7
Mexique	2,7	2,8	6,0	4,9	3,6
Venezuela	121,7	254,9	438,1	65 374,1	19 906,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	**5,6**	**5,2**	**6,7**	**11,0**	**9,0**
Arabie Saoudite	1,3	2,0	-0,9	2,5	-1,2
Egypte	11,0	10,2	23,5	20,9	13,9
Tunisie	4,4	3,6	5,3	7,3	6,7
Maroc	1,5	1,6	0,8	1,9	0,0

Source: FMI.

Concernant les pays émergents et pays en développement, le taux d'inflation a connu une légère progression de 4,8 % à 5,0 % en 2019. Parmi ces pays, la hausse de l'inflation a concerné la Chine, l'Inde et la Russie où la croissance des prix est passée, respectivement, de 2,1 % à 2,9 %, de 3,4 % à 4,5 % et de 2,9 % à 4,5 %.

[2] Exchange Traded Funds

Elle a, en revanche, reculé en Turquie de 16,3 % à 15,2 % et au Mexique de 4,9 % à 3,6 %, tout en restant stable au Brésil. Au Venezuela, l'inflation a diminué pour la première fois en sept ans, enregistrant un taux de 19 906,0 %. En Afrique du Nord, elle a décéléré à 13,9 % en Egypte, à 6,7 % en Tunisie et à 0,0 % au Maroc.

Graphique I.7 : Evolution de l'inflation dans le monde (en %)

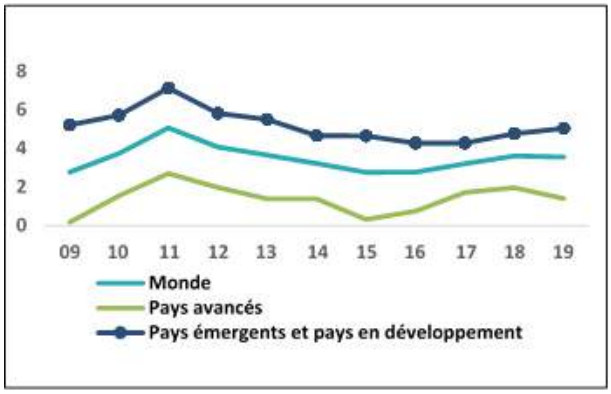

Graphique I.8 : Evolution de l'inflation aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro (en %)

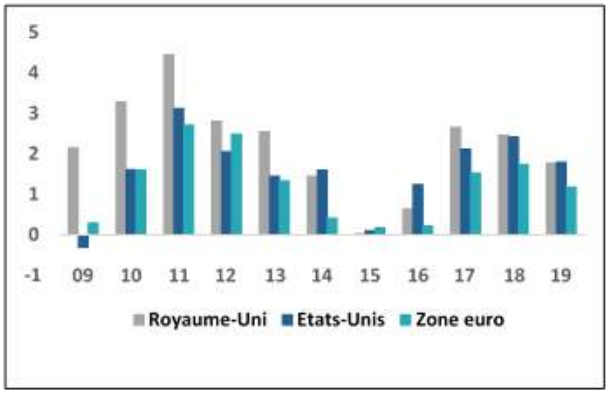

Source : FMI

3 - Politiques monétaires

Après une année marquée par le durcissement des conditions financières mondiales, un retour vers des politiques monétaires accommandantes s'est imposé face à l'atonie de la croissance économique.

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale a procédé à la baisse de son taux directeur, mettant ainsi fin à la normalisation de sa politique monétaire qui a débuté en 2015, dans un contexte marqué par de mauvaises perspectives de croissance, des incertitudes grandissantes et un taux d'inflation inférieur à l'objectif de 2 %. Elle a ainsi réduit de 25 points de base la fourchette cible du taux des fonds fédéraux à trois reprises durant le second semestre 2019, soit une réduction cumulée de 75 points de base, pour la porter en fin d'année à [1,5 % - 1,75 %]. Parallèlement, la Réserve Fédérale a également mis fin à la réduction de ses avoirs en titres deux mois plus tôt qu'initialement prévu en début d'année. Elle a par ailleurs estimé lors de sa dernière réunion de l'année que l'orientation actuelle de sa politique monétaire était appropriée pour accompagner une expansion soutenue de l'activité économique, un marché du travail robuste et une inflation retournant à son objectif à moyen terme.

Sur fond de ralentissement de l'économie de la zone euro et de la persistance de risques à la baisse du taux d'inflation, la Banque Centrale Européenne a mis en place un train de mesures visant à renforcer l'orientation accommodante de la politique monétaire en 2019. Ces mesures ont notamment consisté en une nouvelle série d'opérations de refinancement à long terme ciblées (TLTRO III) qui vise à préserver des conditions d'octroi de crédit favorables, un décalage du calendrier de sa *forward guidance* sur les taux d'intérêt directeurs (la BCE prévoyait de garder

les taux d'intérêt à leurs niveaux au moins jusqu'à la fin 2019), la reprise des achats nets d'obligations dans le cadre du programme d'achats d'actifs (APP) à un rythme mensuel de 20 milliards d'euros ainsi que la réduction du taux d'intérêt de la facilité de dépôt de 10 points de base à -0,50 %. Elle a par ailleurs maintenu inchangés les taux d'intérêt des opérations principales de refinancement à 0 % et de la facilité de prêt marginal à 0,25 %. Enfin, la BCE a prévu de garder les taux d'intérêt directeurs à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus faibles jusqu'à ce qu'il soit constaté que les perspectives d'inflation convergent durablement vers un niveau suffisamment proche de 2 %.

Graphique I.9 : Taux directeur de la BCE et de la FED
(moyenne de la fourchette cible du taux des fonds fédéraux) (en %)

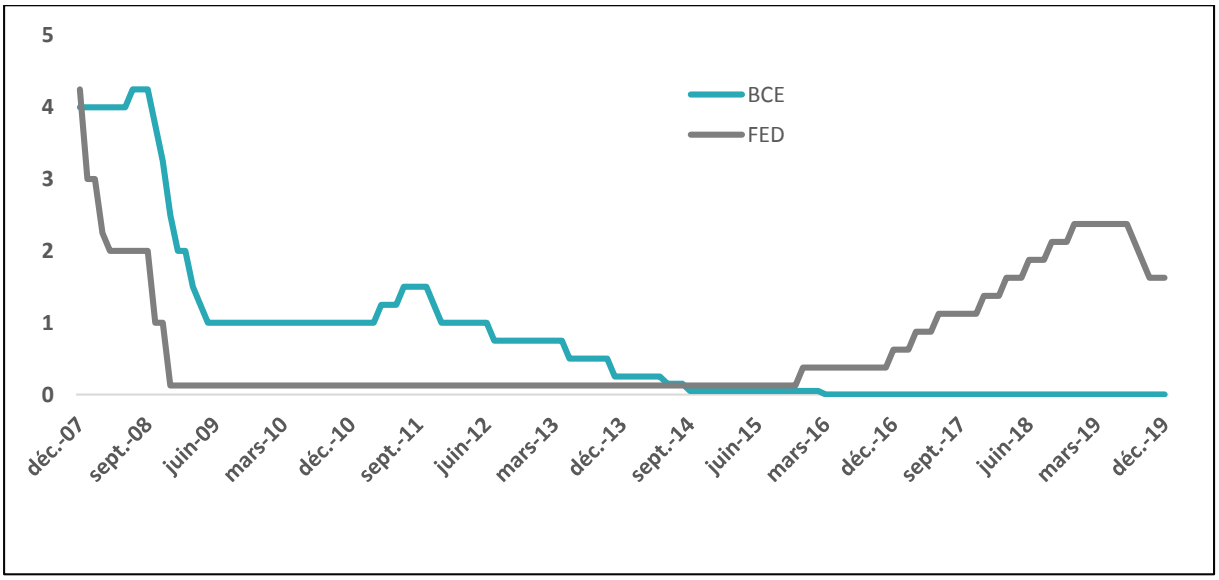

Afin de répondre à l'objectif d'une cible d'inflation de 2 %, la Banque d'Angleterre a maintenu inchangée sa politique monétaire de l'année précédente durant l'année sous-revue, malgré les incertitudes liées au Brexit sans accord au premier trimestre 2019 avec des impacts significatifs sur l'investissement et le commerce. Elle a ainsi gardé son taux directeur à 0,75 %, son stock d'achats d'obligations des entreprises non financières à 10 milliards de livres sterling et son stock d'achats des obligations d'Etat à 435 milliards. En outre, la BoE a indiqué être prête à prendre les mesures nécessaires pour relancer la croissance et l'inflation en cas de matérialisation du risque d'un Brexit sans accord. Dans le cas contraire, elle prévoit un durcissement modeste et graduel de sa politique monétaire afin de maintenir le niveau d'inflation proche de sa cible.

Quant à la banque du Japon, elle a poursuivi sa politique monétaire très accommodante qu'elle qualifie d'assouplissement monétaire quantitatif et qualitatif, laissant inchangé son taux d'intérêt à court terme à -0,1 % (applicable sur une partie des réserves excédentaires des institutions financières à la banque centrale). Concernant ses achats d'actifs, elle a gardé leur rythme annuel à 80 000 milliards de yens pour les bons du Trésor, à 6 000 milliards pour les titres des

fonds cotés en bourse (ETFs), et à 90 000 milliards pour ceux des sociétés d'investissement immobilier cotées (REITs)[3]. Elle a aussi annoncé qu'elle compte maintenir le montant détenu en billets de trésorerie et en obligations d'entreprises à 2 200 milliards et 3 200 milliards de yens respectivement.

Pour ce qui est des pays émergents, la pause dans le durcissement des conditions financières aux Etats-Unis au premier semestre 2019 constituait une opportunité pour un relâchement monétaire pour plusieurs banques centrales. Ainsi, la Banque populaire de Chine a pris diverses mesures afin d'atteindre ses objectifs, notamment, la réduction du taux des réserves obligatoires à trois reprises, la conduite d'opérations d'Open Market et de prêts à moyen terme (MLF)[4] en abaissant le taux d'intérêt sur ces dernières de 5 points de base à 3,25 % ainsi que des réformes pour améliorer la transmission de la politique monétaire.

De son côté, la Banque de réserve de l'Inde a intensifié ses efforts pour relancer la croissance indienne en abaissant son taux repo[5] (taux de refinancement) à cinq reprises durant l'année d'un total de 135 points de base, le ramenant ainsi de 6,5 % en 2018 à 5,15 % à fin 2019. Elle a, par ailleurs, changé l'orientation de sa politique monétaire, de « resserrement calibré » à « accommodante », tout en précisant qu'elle continuera sur cette trajectoire aussi longtemps que nécessaire afin de relancer la croissance et assurer en même temps que l'inflation demeure à sa cible de moyen terme de 4 % avec une fourchette de fluctuation de plus ou moins 2 %.

De même, les banques centrales de plusieurs autres pays émergents ont réduit leurs taux directeurs, notamment, la Turquie, la Russie, le Brésil, le Chili, l'Indonésie, le Mexique, le Pérou, l'Afrique du Sud, les Philippines et la Thaïlande.

3.1 – Marché des changes

Sur les marchés de change, la tendance est à la dépréciation face au dollar américain sous l'effet de l'affaiblissement de la croissance dans la majorité des pays et de la vigueur de l'économie américaine qui demeure solide malgré le recul enregistré en 2019. Ainsi, en moyenne sur l'année, l'euro s'est établi à 1,12 dollar, en dépréciation de 5,2 % comparativement à 2018. De son côté, la livre sterling a subi les effets des incertitudes liées au Brexit sans accord, se dépréciant de 4,3 % contre le dollar.

[3] Real Estate Investment Trust
[4] Medium-term Lending Facility
[5] Repurchase Agreement : c'est un contrat à court terme de vente de titres avec l'engagement de les racheter à un prix légèrement plus élevé, ce prix est le taux d'intérêt repo.

Graphique I.10 : Evolution des devises des principales économies émergentes exprimées en dollars américains (Inde et Russie: échelle de droite)

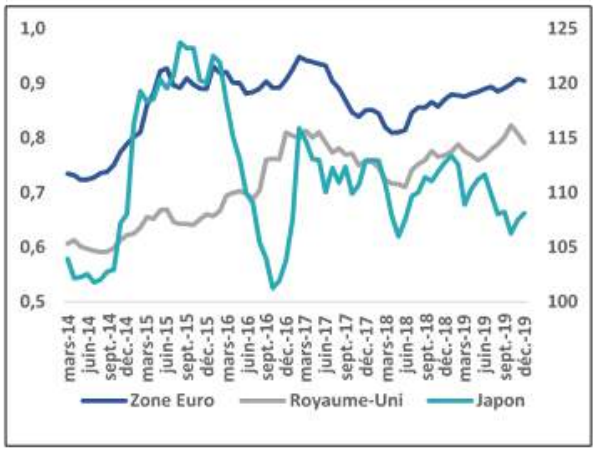

Graphique I.11 : Evolution des devises des principales économies avancées exprimées en dollars américains (Japon: échelle de droite)

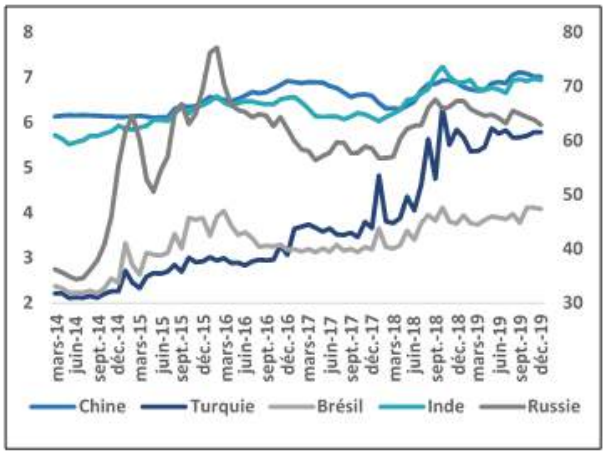

Source : FMI

Pour ce qui est des pays émergents, le yuan chinois s'est affaibli de 4,2 % face au dollar, affecté notamment par les mauvaises performances du commerce extérieur chinois du fait de l'escalade des tensions commerciales et technologiques avec les Etats-Unis. La roupie indienne s'est, quant à elle, dépréciée de 2,9 %, le rouble russe de 3,2 %, le real brésilien de 7,4 % et la livre turque de 11,4 %.

CHAPITRE II :

ACTIVITE ECONOMIQUE

CHAPITRE II :
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le rythme de progression de l'activité économique nationale, appréhendée à travers l'évolution du Produit Intérieur brut (PIB) en volume, est en recul continu depuis 2014, plombée, en partie, par les baisses successives de l'activité dans le secteur des hydrocarbures (à l'exception des années 2015 et 2016). Le taux de croissance du PIB est passé, en effet, de 3,8 % en 2014 à 1,2 % en 2018 pour finir à 0,8 % en 2019, son plus bas niveau depuis plus de 20 ans.

Graphique II.1 : Le Produit Intérieur Brut

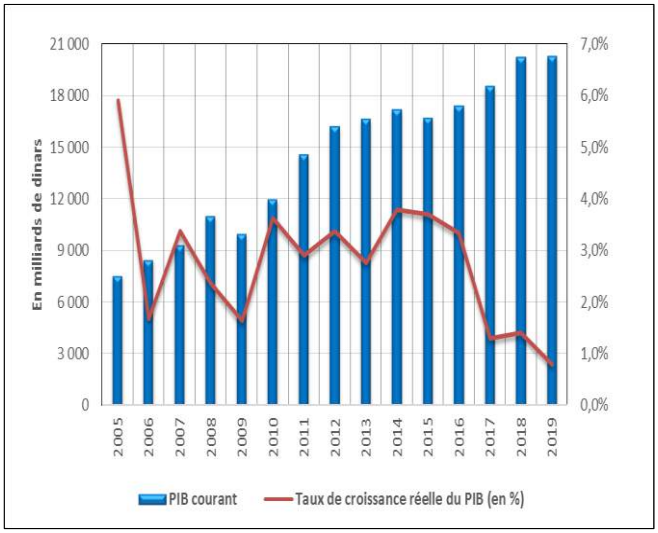

Bien qu'à des niveaux, le plus souvent plus élevés, la croissance du PIB hors hydrocarbures est, elle aussi, en recul sur la même période (à l'exception de l'année 2018). Cette croissance est passée de 5,6 % en 2014 à 2 % en 2017. En 2018, elle a légèrement rebondi à 3 % pour baisser encore à 2,4 % en 2019. La singularité de l'évolution de l'activité économique hors hydrocarbures en 2019 est que la baisse de la croissance a concerné l'ensemble des (05) secteurs d'activité hors hydrocarbures.

Bien que ne couvrant pas toute l'année 2019, sur le front de l'emploi, l'économie nationale a regagné 280 000 emplois au mois de mai 2019 par rapport à septembre 2018, ramenant le taux de chômage à 11,4 %, soit une baisse de 0,3 point de pourcentage. Cette légère hausse de l'emploi a concerné les jeunes dont le taux de chômage (16-24 ans) a diminué de 2,2 points de pourcentage pour s'établir à 26,9 % en mai 2019 contre 29,1 % en septembre 2018. Ces nouveaux emplois sont concentrés dans les secteurs des services marchands et le et BTP.

II.1 - PRODUCTION ET CROISSANCE

Bien qu'en baisse, l'examen de la croissance sectorielle hors hydrocarbures montre que le rythme d'expansion de quatre des secteurs d'activité de l'économie nationale a été supérieur à la croissance globale du PIB hors hydrocarbures (2,4 %). Ce rythme a varié de 2,7 % (agriculture) à 3,8 % (BTP et industrie). Seule la croissance de l'activité des services non marchands a été en deçà de celle du PIB hors hydrocarbures (1,8 %).

En valeur courante, le Produit Intérieur Brut (PIB) est estimé à 20 428,3 milliards de dinars en 2019, en très léger recul (-24 milliards de dinars) par rapport à l'année

2018. Cette légère diminution du PIB en valeur résulte de la baisse des prix des biens et services composants le PIB (déflateur négatif : -0,9 %) et principalement les prix du secteur des hydrocarbures qui ont diminué de 7,8 % ; en volume, la croissance ayant été de 0,8 %.

La production agricole

En 2019, l'expansion à 2,7 % de l'activité dans l'agriculture est en recul par rapport à celle de 2018 (3,5 %). Comme pour toutes les années de baisse de la croissance dans ce secteur d'activité, cela est imputable à la diminution de la production céréalière, trop dépendante de la pluviosité irrégulière qui caractérise le climat de l'Afrique du nord.

Graphique II. 2 : Croissance du secteur « Agriculture, sylviculture et pêche »

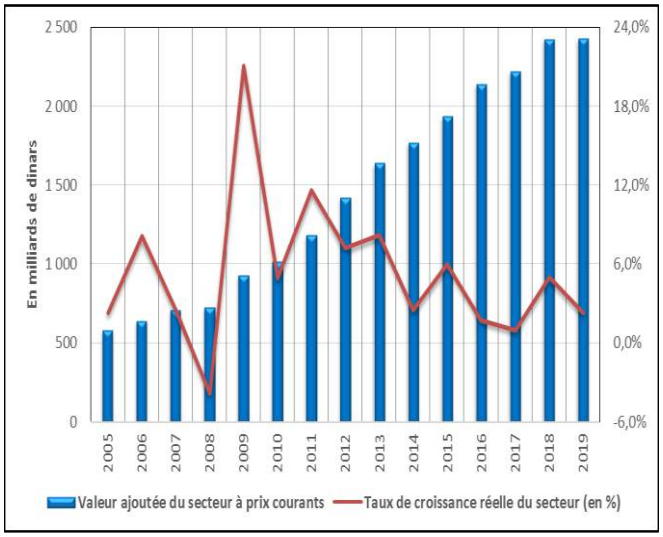

Avec 2 529,1 milliards de dinars de flux de richesse produite, l'agriculture génère l'équivalent de 16,0 % de la valeur ajoutée de la sphère réelle, 12,4% du PIB et emploie 1,083 million de personnes, soit 9,6 % de la population occupée.

Graphique II. 3 : Contribution du secteur « Agriculture, sylviculture et pêche » à la croissance du PIB

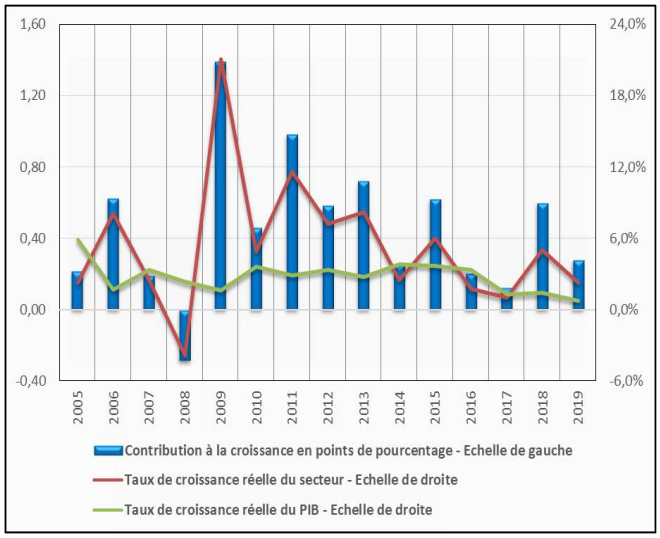

En 2019, ce secteur d'activité a contribué pour près de 40 % à la croissance du PIB et de 17,1 % à la croissance hors hydrocarbures. Un examen de la composition de la croissance de la production agricole (en quantités) montre que celle-ci résulte principalement de celle de la production maraichère (7,4 %), fourragère, de tomate industrielle et de la production arboricole et viticole en dépit du recul de la production céréalière.

En effet, au titre de la campagne 2018/2019, la production céréalière s'est élevée à 56,3 millions de quintaux, en baisse de 4,3 millions de quintaux par rapport à 2018, sous l'effet, du recul de la production de blé tendre (-16,8 %), d'orge (- 15,8 %) et d'avoine (-14,2 %). En revanche, la production du blé dur a enregistré une légère hausse de 1% pour s'établir à 32,1 millions de quintaux en

2019 contre 31,8 millions de quintaux un an plutôt. Parmi les cultures pluviales, la production de fourrages s'est accrue de 7,8 % pour atteindre 52,6 millions de quintaux.

La production maraichère en 2019 s'est élevée à 146,7 millions de quintaux contre 136,6 millions de quintaux en 2018, soit une augmentation de 7,4 % (5 % en 2018). L'augmentation de la production maraîchère a été tirée par les niveaux de production de pomme de terre et d'oignons qui se sont élevées, respectivement, à 50,2 millions de tonnes, en hausse de 7,9 % et à 16,1 millions de quintaux (+15,3 %) ; la production de tomate industrielle n'ayant pas été en reste avec 16,5 millions de quintaux (+7,0 %).

La production d'agrumes a augmenté à un rythme de 7,2 % en 2019 contre 10 % en 2018. Ce qui a porté les quantités produites à 15,8 millions de quintaux en 2019 contre 14,8 millions de quintaux en 2018.

S'agissant des autres spéculations relevant de la production végétale, l'augmentation de leur production est très inégale. Les hausses de production ont concerné la production viticole (+9,3 %), les autres arbres à noyaux et pépins (+10,7 %) et les dattes (+3,8 %).

Concernant les productions animales, la hausse de la production a concerné les viandes blanches (+3,7 %), les œufs (1,6 %) et le lait ; celle des viandes rouges ayant quasiment stagné à 5,3 millions de quintaux (-0,3 %).

Le bâtiment et travaux publics et hydraulique (BTPH)

La croissance de la valeur ajoutée dans le secteur du « bâtiment, travaux publics et hydraulique », y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP), a baissé de 1,4 point de pourcentage en 2019 pour s'établir à 3,8 %.

Graphique II. 4 : Croissance du secteur « BTPH y compris STPP »

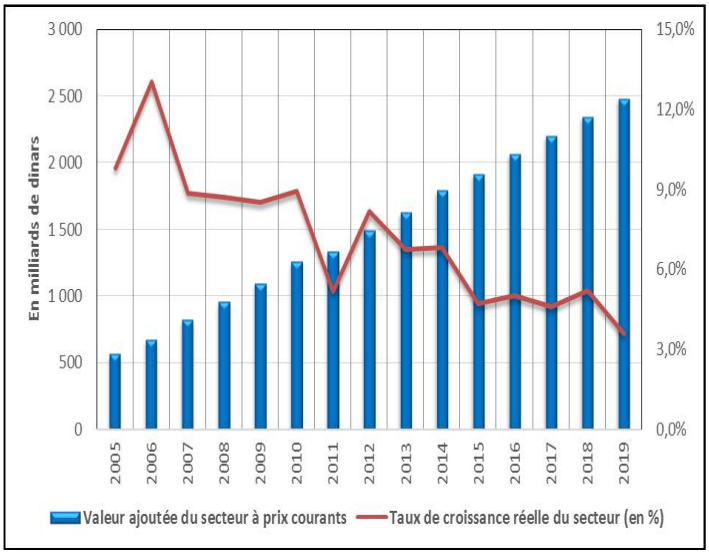

Ce secteur, qui emploie 1,89 million de personnes (mai 2019), a généré 2492,0 milliards de dinars de valeur ajoutée en 2019. Ce qui représente 12,2 % du PIB. Il contribue à hauteur de 54,5 % à la croissance du PIB global et de 23,4 % à la croissance du PIB hors hydrocarbures.

En matière d'habitat, les livraisons de logements neufs (hors auto construction) en 2019 se sont élevées à 229 400 logements, soit une baisse de 19,0 % par rapport à 2018. Cette baisse résulte principalement du recul des livraisons de logements sociaux OPGI de 37,5 % contre une hausse de 11,2 % l'année précédente.

L'année 2019 a été également marquée par le ralentissement de la livraison de logements promotionnels publics pour la deuxième année consécutive, ramenant les livraisons de 6100 unités en 2018 à 2 600 unités en 2019, soit une baisse de 57,4%. Cette forte baisse serait liée à une contraction de la demande du logement promotionnel public entamée en 2018 et confirmée en 2019.

Graphique II. 5 : Contribution du secteur « BTPH y compris STPP » à la croissance du PIB

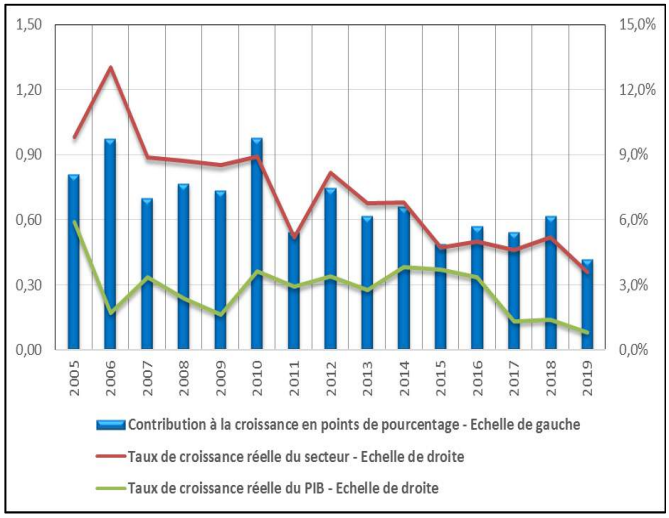

En revanche, après deux années consécutives de baisse (-0,9 % en 2017 et -19,7 % en 2018), les livraisons de logements aidés, principalement le logement rural (36,5 % des livraisons totales de logements), ont augmenté de 31,1 % et ont atteint 83 800 logements en 2019 contre 63 900 logements en 2018.

Les services marchands et non marchands

En 2019, la valeur ajoutée (VA) dans le secteur des services marchands et non marchands a progressé de près de 2,6 %, en légère baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2018. La valeur ajoutée cumulée (services marchands et non marchands) est estimée à 8 636,7 milliards de dinars dont 64,7 % pour les services marchands et 35,3% pour les services non marchands.

Graphique II. 6 : Contribution du secteur « Services » à la croissance du PIB

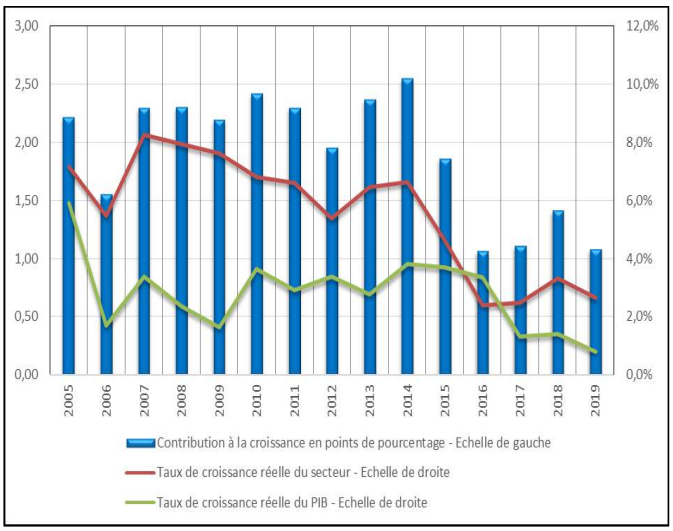

L'ensemble des services représente 42,3 % du PIB et 52,5 % du PIB hors hydrocarbures. Ce secteur emploie 60,8 % de la population occupée avec plus de 6,8 millions de personnes.

Graphique II. 7 : Contribution du secteur « Services Marchands » à la croissance du PIB

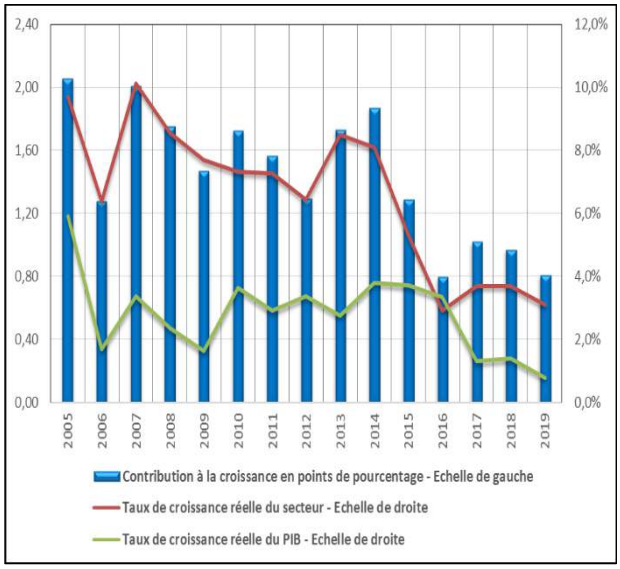

Graphique II. 8 : Contribution du secteur « Services Non Marchands » à la croissance du PIB

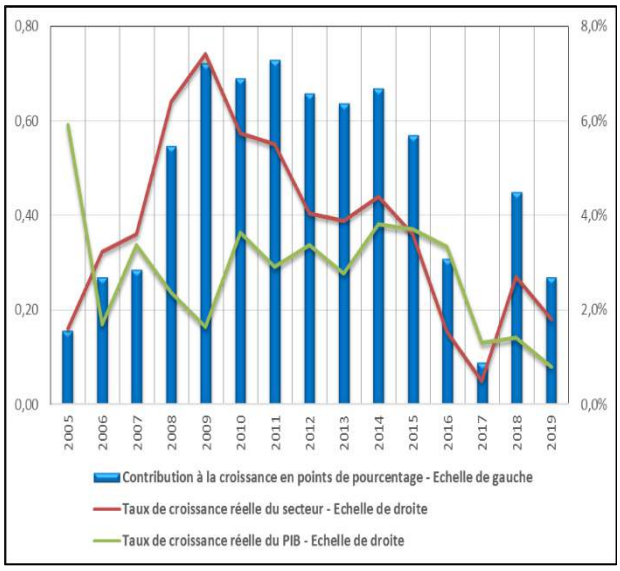

Le rythme d'expansion des services marchands comme des services non marchands ont baissé en 2019 pour s'établir à, respectivement 3,0 % et 1,8 % contre 3,6 % et 2,8 % en 2018. La valeur ajoutée des services marchands s'élève à 5 583,9 milliards de dinars et représente 27,3 % du PIB et sa croissance a contribué à hauteur de 43,1 % à la croissance du PIB hors hydrocarbures.

La ventilation par branches de la croissance de la valeur ajoutée des services marchands en 2019 indique que celle-ci a été tirée par la branche des « transports et communication » dont le rythme d'expansion a été de 3,7 % ; les progressions de l'activité dans les autres branches constitutives du secteur ayant été en deçà de la croissance de la VA des services marchands. Celles-ci ont été de 2,7 % dans le commerce, de 2,4 % dans les services aux entreprises, de -2,0 % dans les « Hôtels, cafés, restaurants ». La seule branche dont la progression de l'activité a été élevée est celle des services aux ménages avec 5,9 %, mais sa contribution à la croissance du secteur a été faible en raison de la faiblesse de son poids dans les services marchands.

Pour ce qui est des services non marchands, constitués par les services des administrations publiques, leur croissance a été la plus faible de tous les secteurs hors hydrocarbures avec 1,8 %. La valeur ajoutée des services non marchands est estimée à 3 052,2 milliards de dinars courants, équivalant à 14,9 % du PIB.

Les hydrocarbures

Après les intermèdes de 2015 et 2016, l'activité économique dans le secteur des hydrocarbures a renoué avec le fléchissement, entamé en 2006. En 2019, la croissance dans ce secteur a été de -4,9 % (-2,4 % en 2017 et -6,4 % en 2018).

Compte tenu de la forte contraction de la production d'hydrocarbures, la contribution du secteur à la croissance du PIB a été négative et la part de sa valeur ajoutée dans le PIB passe de 22,2 % en 2018 à 19,5 % en 2019.

Graphique II. 9 : Croissance du secteur « Hydrocarbures »

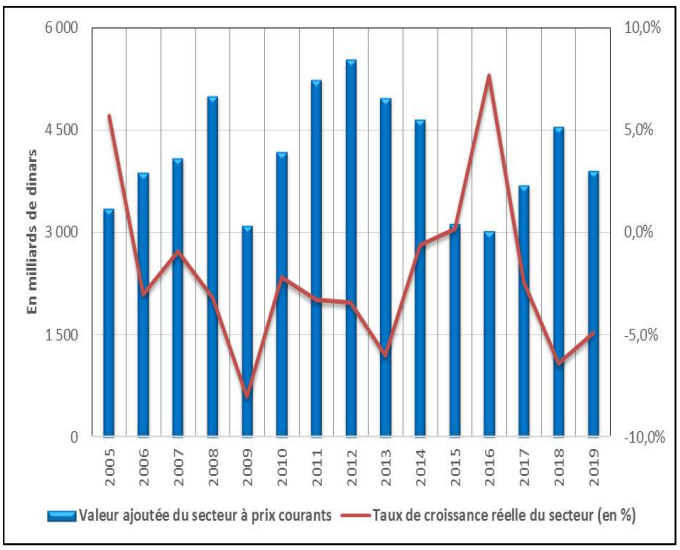

La baisse des prix et des quantités produites a induit un recul de la valeur ajoutée du secteur, à hauteur de 3 990,4 milliards de dinars, correspondant à une baisse de 12,3 % en valeur.

S'agissant des prix des hydrocarbures exportés, celui du pétrole a fléchi de 71,3 dollars le baril en 2018 à 64,4 dollars en 2019 (-9,8 %). En revanche, celui du gaz naturel a augmenté de 4,4 % à 6,8 dollars le million de BTU.

Graphique II. 10 : Contribution du secteur « Hydrocarbures » à la croissance du PIB

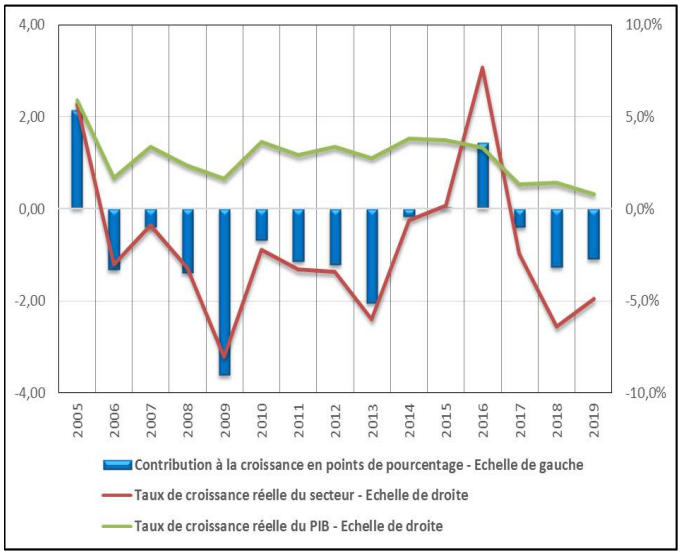

En quantités, les exportations d'hydrocarbures se sont élevées à 91,7 millions de TEP (tonne équivalent pétrole), en repli de 9,0 % par rapport à 2018. Cette contraction a concerné aussi bien les hydrocarbures liquides que les hydrocarbures gazeux (respectivement -0,8 % et -17,7 %).

L'industrie

La valeur ajoutée générée par le secteur de l'industrie s'est élevée à 1 165,7 milliards de dinars en 2019 (5,7 % du PIB). Cette activité emploie 12,8 % de la population occupée et regroupe près de 36 mille entités, soit 19,5 % du nombre total de petites et moyennes entreprises (personnes morales).

Contrairement aux autres secteurs, la croissance dans l'industrie ne perd que 0,1 point de pourcentage et s'établit à 3,8 % en 2019. Compte tenu de son faible poids dans le PIB, l'industrie demeure le plus faible contributeur à la croissance globale.

Trois branches d'activité ont tiré la croissance dans ce secteur. Ce sont les branches « Eau et Energie » avec 5,0 % de croissance, « industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques » (ISMMEE, 15,4 %) et « Industries diverses » (5,4 %).

Graphique II. 11 : Croissance du secteur « Industries »

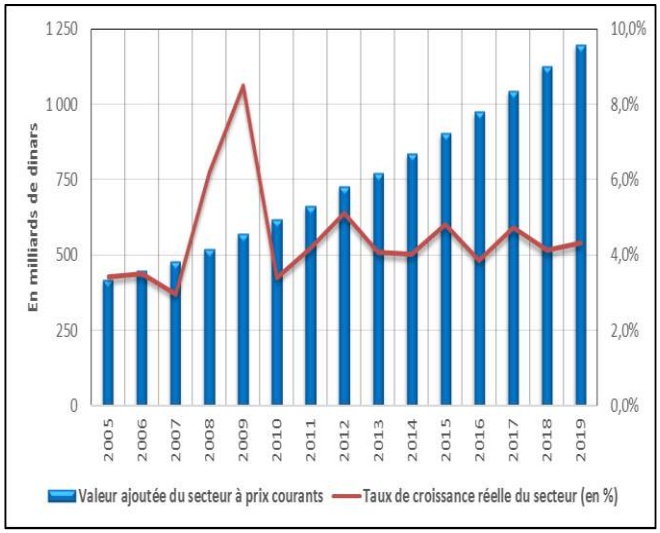

Graphique II. 12 : Contribution du secteur « Industries » à la croissance du PIB

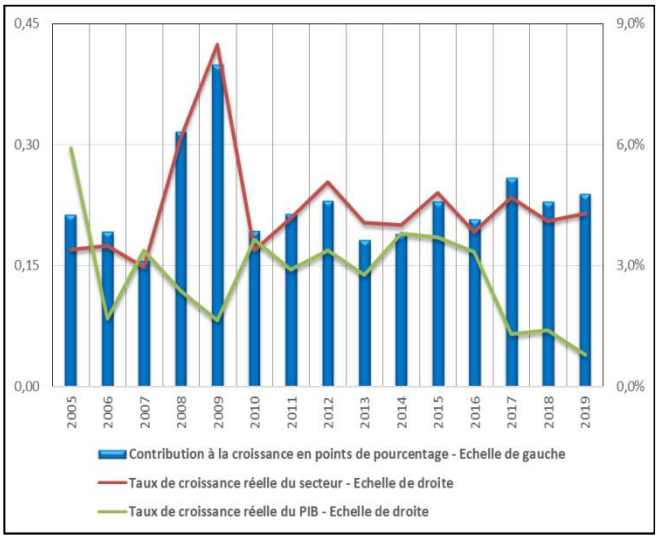

Ces trois branches dont la valeur ajoutée cumulée est inférieure à celle de la seule branche « Agro-Alimentaire » (422,3 milliards de dinars contre 444,7 milliards), ont contribué à hauteur de 73,1 % à la croissance de l'industrie dont 24,7 % pour la branche « eau et énergie », 42,1 % pour les « ISMMEE » et 6,3 % pour la branche « Industries diverses ». La Branche « agro-alimentaire » dont le poids dans la valeur ajoutée totale du secteur est la plus élevée (38,1 %) n'a contribué qu'à hauteur de 27,5 % en raison d'une croissance plus faible (2,5 %).

Concernant la branche « eau et Energie », les ventes d'électricité ont totalisé 65 715 gigawatt-heures, en hausse de 7,7 % en 2019 contre 2,6 % en 2018. Quant aux ventes de gaz, elles se sont élevées à 171 929 millions de thermies, en hausse de 6,6 % (18,1 % en 2018).

CHAPITRE III :

EVOLUTION DES PRIX

CHAPITRE III :
EVOLUTION DES PRIX

En 2019, le rythme annuel moyen de progression de l'indice des prix à la consommation a poursuivi sa forte décélération pour la seconde année consécutive. Le rythme de hausse de l'indice national a atteint 2,4 % et celui du Grand Alger 2,0 %, contre respectivement 3,5 % et 4,3 % en 2018.

Sur le marché mondial des produits de base, après la déflation de 3,5 % en 2018, la tendance s'est inversée en 2019 et le taux annuel moyen de l'inflation des prix mondiaux a atteint 1,8 %. Ainsi, à décembre 2019, l'indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi à son niveau le plus élevé des cinq dernières années. Cependant, l'évolution des prix des différents produits est contrastée. Les prix des huiles végétales et des céréales ont reculé respectivement de 6,2 % et 0,6 % tandis que les cours de la poudre de lait et du sucre ont progressé de 3,0 % et 1,6 % respectivement.

L'indice des valeurs unitaires à l'importation des produits alimentaires et animaux vivants a enregistré une hausse de 1,5 % en 2019, en recul de 7,7 points de pourcentage en une année. De même, l'IVU global à l'importation a affiché un taux d'inflation annuel moyen très modéré de 0,7 % au cours de l'année sous revue contre une hausse de 12,0 % en 2018.

L'inflation des prix à la consommation des biens à fort contenu d'import, en décélération depuis mai 2017, a atteint, en moyenne annuelle, 2,2 % en 2019 contre 2,3 % en 2018, tandis que les prix des produits réglementés sont restés stables en 2019 contre une augmentation de 4,1 % en 2018.

Supérieures au niveau de l'inflation globale, les deux mesures de l'inflation fondamentale (indice hors produits agricoles frais et indice hors produits agricoles frais et hors produits à prix réglementés) ont atteint des taux respectifs de 3,2 % et 4,9 % en 2019 contre respectivement 4,3 % et 4,4 % en 2018.

Après une forte accélération en 2018, l'inflation annuelle moyenne des prix à la production industrielle publique a reculé de 2,8 points de pourcentage, à 2,8 % en 2019. De même, l'indice des prix à la production des industries manufacturières a affiché un taux d'inflation annuel moyen de 2,6 %, en baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2018.

En dépit de la tendance baissière de l'inflation chez les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie à un taux annuel moyen de 1,2 %, le recul plus prononcé de l'inflation domestique, a permis de porter le différentiel d'inflation avec la zone Euro (18 pays) à 0,8 point de pourcentage en 2019 contre 2,5 points de pourcentage en 2018.

Dans un contexte de contraction de la masse monétaire au sens de M2 de (-0,85 %) en 2019 contre une croissance appréciable de 11,1 % en 2018 et de 8,4 % en 2017, la tendance baissière de l'inflation s'est poursuivie pour la troisième année consécutive.

III.1 - PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE PUBLIQUE

Après la forte accélération en 2018 de l'inflation annuelle moyenne des prix à la production industrielle publique, le rythme de progression est passé de 5,6 % en 2018 à 2,8 % en 2019, portant ainsi l'indice (base 100 en 1989) à 1 428,1 points. Cette décélération résulte, de celle des prix de tous les secteurs à l'exception de la « chimie » et des « mines et carrières », dont les taux respectifs ont atteint 0,5 % et 8,6 % en 2019 contre -3,1 % et -4,9 % en 2018. Comme en 2018, ce sont les deux secteurs « ISMMEE » et « Agroalimentaire » qui ont le plus contribué à l'inflation globale, à hauteur de 40,6 % et 20,2 % respectivement contre des taux respectifs de 36,0 % et 46,3 % l'année précédente.

Graphique III.1 : Evolution des prix de l'industrie

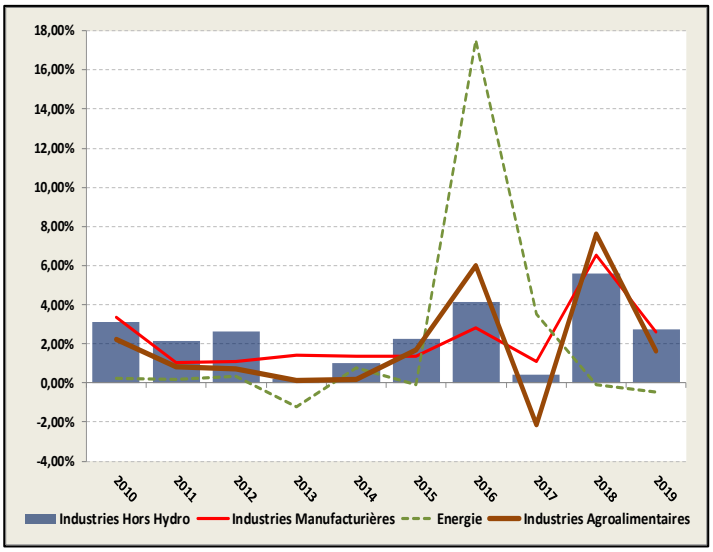

Graphique III.2 : Contributions à l'inflation de l'industrie

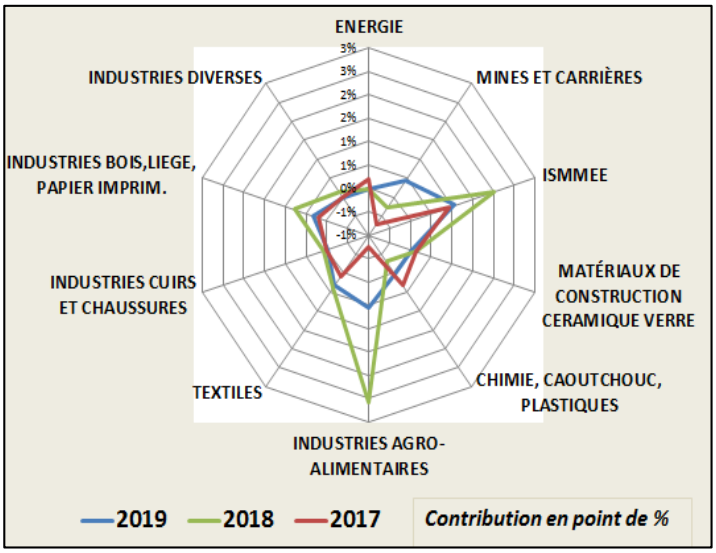

De même, l'indice des prix des industries manufacturières, qui s'est établi à 1 371,8 points, affiche un taux d'inflation annuel moyen de 2,6 %, en baisse de 0,6 point de pourcentage en une année.

III.2 - PRIX DES BIENS DE CONSOMMATION IMPORTES

III.2.1 – Evolution des cours mondiaux

Après cinq années de baisses consécutives, l'indice FAO[1], qui mesure la variation des prix des principaux produits alimentaires, a enregistré en 2017 une hausse de 8,1 % par rapport à 2016. Cette tendance s'est inversée en 2018 pour se transformer en déflation (-3,5 %), et se retourner de nouveau en 2019, enregistrant un taux d'inflation de 1,8 %. Il est à noter qu'à décembre 2019, l'indice de la FAO des prix des produits alimentaires s'est établi à son niveau le plus élevé des cinq dernières années, soit 181,7 points et une moyenne annuelle qui s'est établie à 171,5 points. Cependant, les prix des huiles végétales et des céréales ont reculé respectivement de 6,2 % et 0,6 %, à l'inverse de ceux du lait en poudre et du sucre qui ont progressé respectivement de 3,0 % et de 1,6 %.

Graphique III.3 : Indice FAO : Indice (ech. gauche) et glissements %

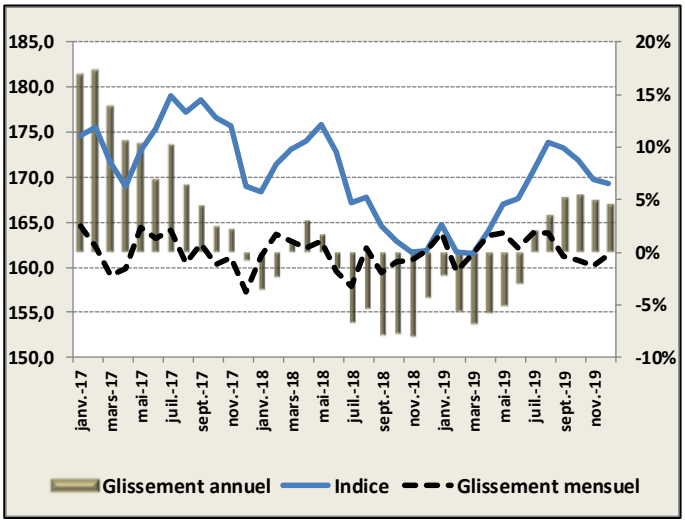

Pendant la campagne 2018/19, la production mondiale, toutes céréales confondues, a enregistré un nouveau record historique de 2 141,2 millions de tonnes, soit une progression de 1,8 % contre une baisse de 1,6 % pour la campagne 2017/18. Dans un contexte de légère hausse de la demande mondiale de céréales de 0,6 % à un niveau de 2 165,8 millions de tonnes, les stocks mondiaux, à la clôture de la récolte, ont enregistré une légère baisse passant de 648,7 millions de tonnes en 2018, à 624,0 millions de tonnes en 2019. L'amenuisement des stocks résulte principalement de la baisse de la production et des stocks de maïs, en raison de la persistance des mauvaises conditions climatiques aux Etats Unies d'Amérique. Ces évolutions ont abouti à une baisse de l'indice FAO des prix des céréales qui a atteint 164,4 points en 2019 contre 165,3 en 2018.

[1] L'indice FAO est un indice pondéré par les échanges commerciaux qui permet le suivi des cours mondiaux de cinq principaux groupes de produits alimentaires, à savoir les céréales de base, les huiles végétales, les produits laitiers, la viande et le sucre.

Inférieure au record de 2018, la production mondiale de blé a enregistré une baisse sensible de 4,5 % en 2019 à hauteur de 733,1 millions de tonnes, en raison de rendements moins importants dans l'Union Européenne et en Russie qui ont compromis les récoltes de blé. Néanmoins, dans un contexte de persistance de certains facteurs, notamment, le niveau des stocks historiquement élevés et le faible coût de l'énergie, les cours du blé ont fléchi. C'est ainsi que le cours moyen du blé des Etats-Unis a atteint 220 dollars US la tonne contre 241 dollars US en 2018, en recul, en moyenne annuelle, de 8,8 %. De même, le cours du blé d'Argentine a enregistré une baisse annuelle, de moindre ampleur, portant le cours moyen à 227 dollars US la tonne contre 228 dollars US en 2018.

Graphique III.4 : Blé USA: cours en dollar la tonne (ech. gauche) et glissements %

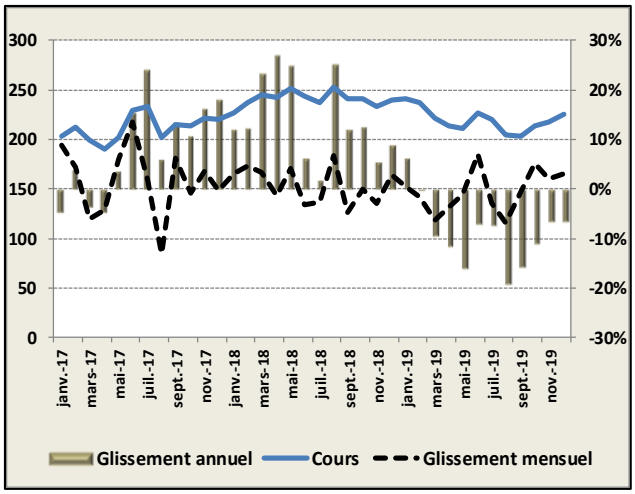

Graphique III.5 : Lait entier : cours en dollar la tonne (ech. gauche) et glissements %

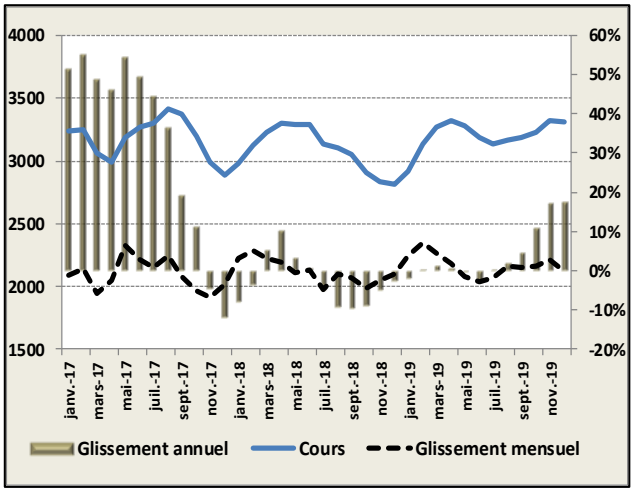

Après le pic d'inflation de 31,5 % observé en 2017 et la déflation enregistrée en 2018 (-4,6 %), les cours des produits laitiers ont rebondi de 3,0 % en 2019, portant leur indice des prix annuel moyen à 198,7 points, base 100 en 2002-2004.

Concernant les prix de la poudre de lait, leur tendance haussière, entamée en janvier 2019, s'est poursuivie pour atteindre un pic en avril 2019 (3 326 dollars US la tonne) en raison du recul des volumes produits par les principaux pays producteurs au cours des premiers mois de l'année sous revue. Cette tendance s'est inversée en août pour clôturer l'année à 3 206 dollars US la tonne en 2019, soit un taux d'inflation de 3,9 % en moyenne annuelle contre une déflation de 2,9 % en 2018. La reprise des cours de la poudre de lait à partir du second semestre est la conséquence d'un accroissement très élevé de la consommation mondiale de 4,7 % comparativement au faible accroissement de la production de 0,5 %.

Graphique III.6 : Huiles végétales : indice (ech. gauche) et glissements %

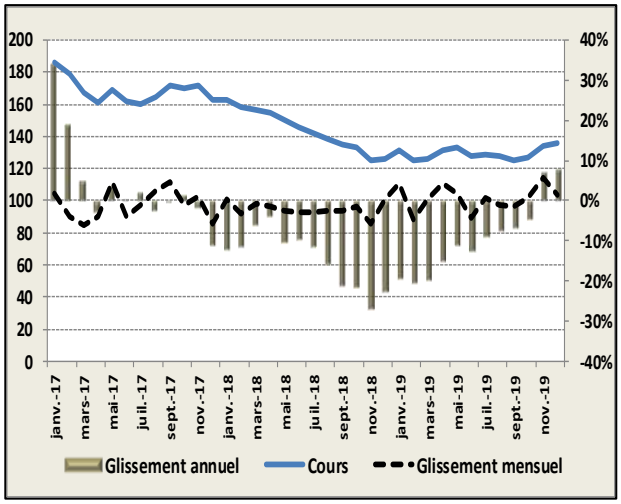

Graphique III.7 : Sucre : cours en dollar tonne (ech.gauche) et glissements %

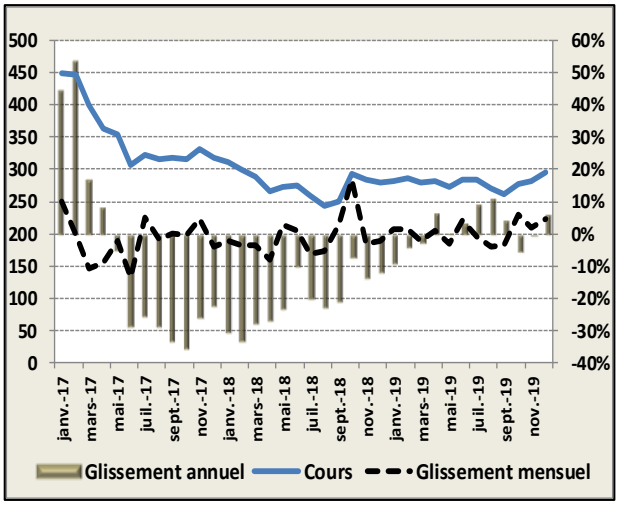

Une récolte exceptionnelle de soja au Brésil et aux États-Unis, des rendements remarquablement élevés d'huile de palme en Asie du Sud-Est et une bonne année de production de tournesol en Ukraine, ont contribué à une production record des huiles végétales de 203,2 millions de tonnes en 2019, soit une hausse de 2,3 % par rapport à l'année précédente. En revanche, après quatre années de hausse, les stocks mondiaux des principales graines oléagineuses se sont contractés de 4,5 % en une année à 21,7 millions de tonnes pour la campagne 2018/19. Le niveau record de la production conjugué à une relative stabilité de l'accroissement de la demande mondiale (+4,4 % en 2019), a entraîné une baisse des cours des huiles végétales durant l'année sous-revue. Ainsi, l'indice FAO moyen des prix des huiles végétales a atteint 135,2 points, son plus bas niveau depuis 2007, enregistrant pour la seconde année consécutive, une déflation annuelle moyenne de -6,2 % en 2019.

En effet, les cours de l'huile de soja et de tournesol ont diminué, respectivement de 3,0 % et de 3,2 % en moyenne annuelle en 2019, pour finir l'année à 833,5 dollars US la tonne pour le premier et 776,0 dollars US la tonne pour le second.

Après deux années consécutives de forte déflation, les prix du sucre se sont raffermis en 2019, de 1,2 %, portant leur cours moyen à 280 dollars US la tonne contre 277 dollars US en 2018. Ce raffermissement des cours résulte d'une diminution de la production, estimée à 14 359 millions de tonnes, conjuguée à une stabilité de la consommation, dont la variation annuelle a atteint 0,040 millions de tonnes. En effet, la réduction de la production de sucre qui a atteint 179 892 millions de tonnes (- 7,4 % par rapport à 2018) s'explique essentiellement par la baisse de la production en Inde, deuxième producteur mondial, mais aussi en

Thaïlande, en raison de la sécheresse prolongée. Par ailleurs, la forte demande à l'importation au niveau mondial, notamment en Indonésie, premier importateur mondial de sucre, a également contribué à la hausse des prix. Toutefois, la dépréciation du réal brésilien par rapport au dollar américain a limité la hausse des prix mondiaux du sucre.

III.2.2 - Prix des valeurs unitaires à l'importation de marchandises

Graphique III.8: Evolution de l'indice des valeurs unitaires

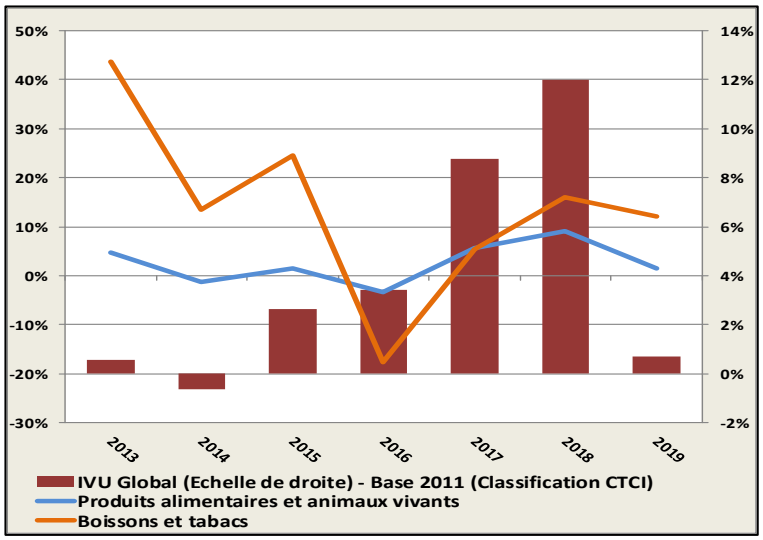

En rythme annuel moyen, les prix à l'importation, mesurés par l'indice national des valeurs unitaires à l'importation des marchandises (IVU - base 2011), ont faiblement progressé (0,7 %) en 2019 contre 12,0 % en 2018. En décélération en 2019, l'IVU des produits alimentaires et animaux vivants importés, a enregistré un taux d'inflation de 1,5 % contre 9,1 % en 2018, tout en contribuant à hauteur de 34,3 % à l'évolution de l'IVU global contre une contribution de 7,9 % en 2018. De même, l'indice IVU des boissons et tabacs a reculé de 3,9 points de pourcentage en une année, affichant ainsi un taux d'inflation de 12,1 % en 2019.

III.2.3 - Prix des produits à fort contenu d'import

L'indice des prix à la consommation des biens à fort contenu d'import a atteint une moyenne de 178,6 points en 2019, base 100 en 2001. L'inflation annuelle moyenne des prix de ces biens a atteint 2,2 % en 2019, contre 2,3 % en 2018. Ce taux dépasse l'inflation globale (2,0 %) de 0,2 point de pourcentage.

Graphique III.9: Contribution des produits à fort contenu d'import à l'inflation globale

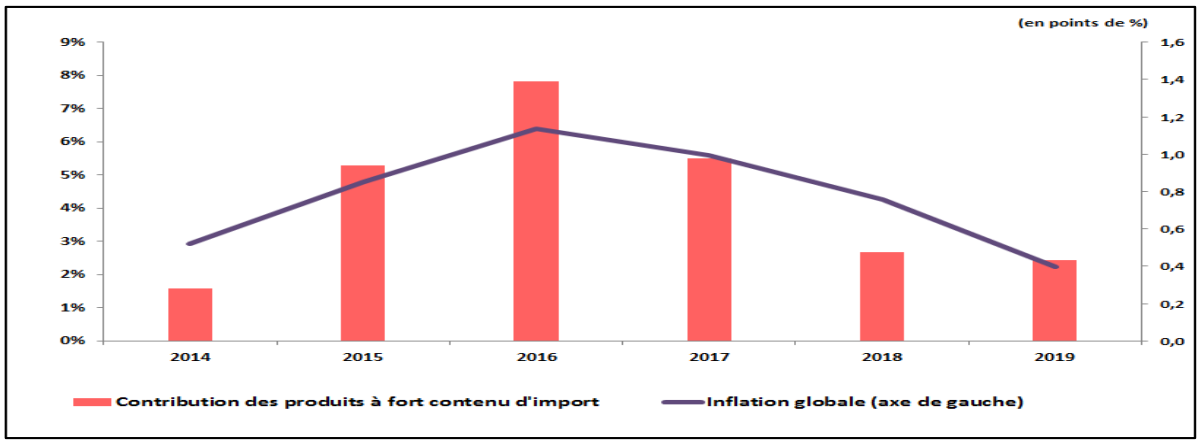

En 2019, les produits à fort contenu d'import, d'un poids relatif de 23,1 %, ont contribué à hauteur de 22,1 % à la croissance de l'indice annuel moyen des prix à la consommation, contre 11,1 % en 2018 et 17,5 % en 2017.

III.3 - EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION

III.3.1 - Prix à la consommation

La décélération de l'inflation au cours des deux dernières années (2017-2018) s'est poursuivie tout au long de l'année 2019, année où le rythme annuel moyen de croissance de l'indice des prix à la consommation du Grand Alger a atteint 2,0 % contre 4,3 % en 2018. De même, la croissance de l'indice national a reculé en une année de 1,2 point de pourcentage à 2,4 %. La baisse de l'inflation a concerné cinq (05) des huit (08) groupes de produits alors que l'inflation des trois autres groupes s'est accrue : « éducation-culture-loisirs » (13,6 % contre 4,6 % en 2018), « habillement et chaussures » (6,6 % contre 5,5 % en 2018) et « logements et charges » (1,5 % contre 0,9 % en 2018). Par ailleurs, l'inflation des prix de trois (03) groupes est inférieure à l'inflation globale, à savoir « logement et charges », « transport et communication » et « alimentation et boissons non alcoolisées » dont les taux respectifs sont de 1,5 %, 1,2 % et -0,6 %.

Graphique III.10: Inflation annuelle moyenne des prix à la consommation : National et Grand Alger

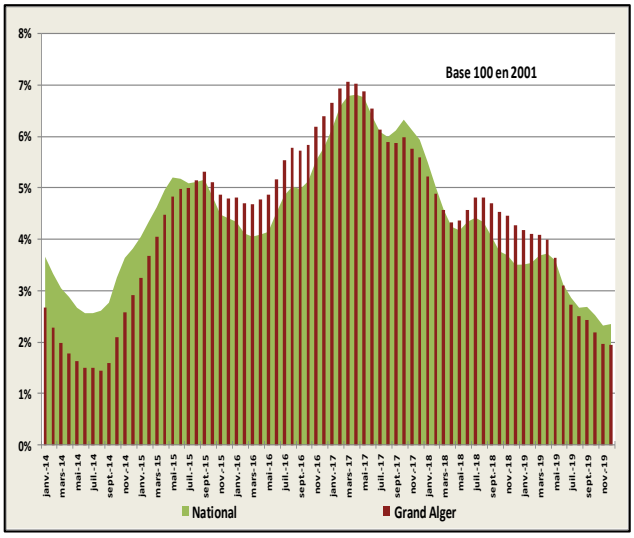

Graphique III.11: Inflation annuelle moyenne selon les groupes de produits en décembre 2019

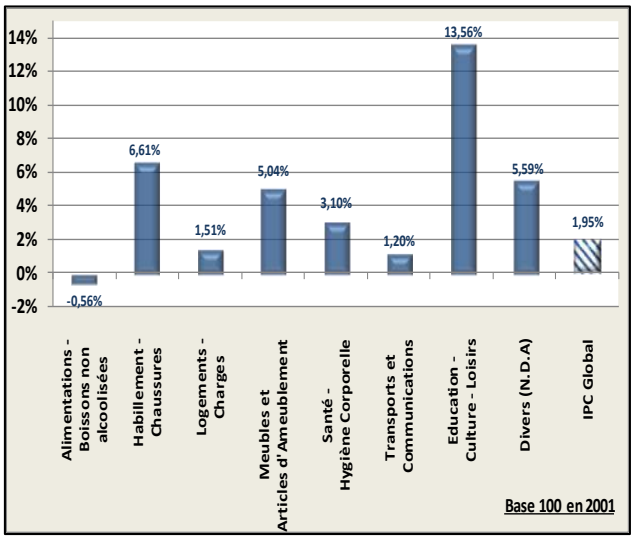

En 2019, quatre (04) parmi les huit (08) groupes de produits – « Divers », « Habillement et chaussures » « Education - Culture - Loisirs » et « Transport »– ont généré l'essentiel de l'inflation. Comptant pour un poids cumulé de seulement 36,46 % dans l'indice global, leur contribution est de 89,0 %, représentant presque deux fois et demi leur poids.

Graphique III.12: Contribution des produits alimentaires à l'inflation globale

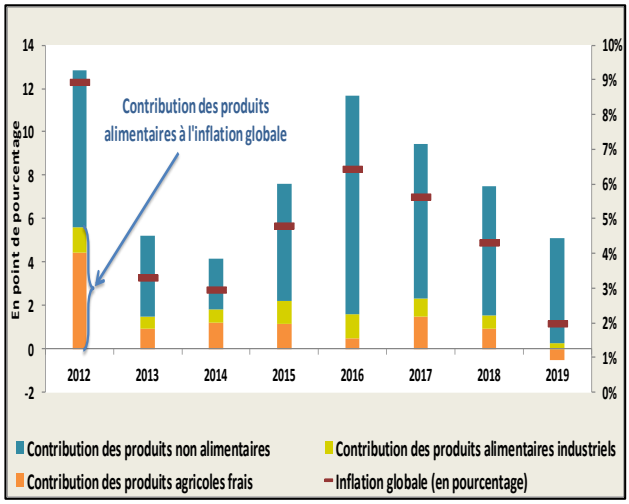

Graphique III.13: Contribution des produits alimentaires à l'inflation alimentaire

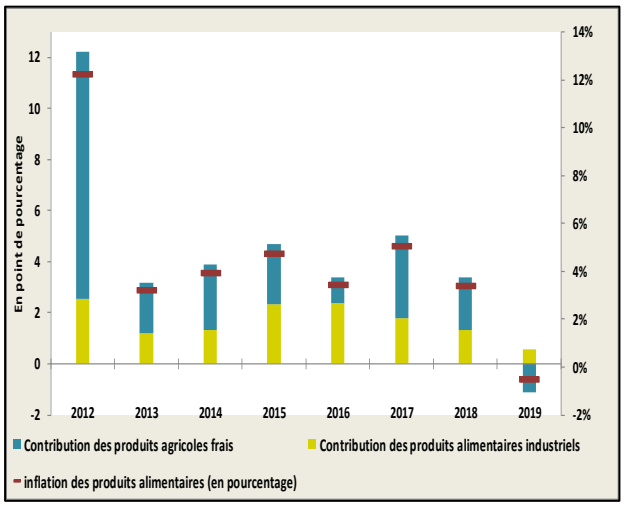

Par catégorie de biens, la décélération de l'inflation des prix a concerné aussi bien les « biens alimentaires » que les « biens de consommation non alimentaires » et les « services ». .

Avec une déflation de -0,6 % (contre une inflation de 3,4 % en 2018) et pour un poids relatif de 43,13 %, la contribution des biens alimentaires à l'inflation globale a reculé en une année, de près de cinquante points de pourcentage, à -13,0 %, contre 36,3 % en 2018. La désinflation des prix des biens manufacturés et des services a porté la hausse des prix à, respectivement, 4,2 % et 3,7 % contre 5,1 % et 5,0 % en 2018. Les biens manufacturés ont généré 80,5 % de l'inflation globale. De même, la contribution des services s'est établie à 32,5 % contre 14,2 % en 2018, et ce pour un poids relatif de 16,98 %.

Graphique III.14: Contribution des catégories de biens à l'inflation annuelle moyenne

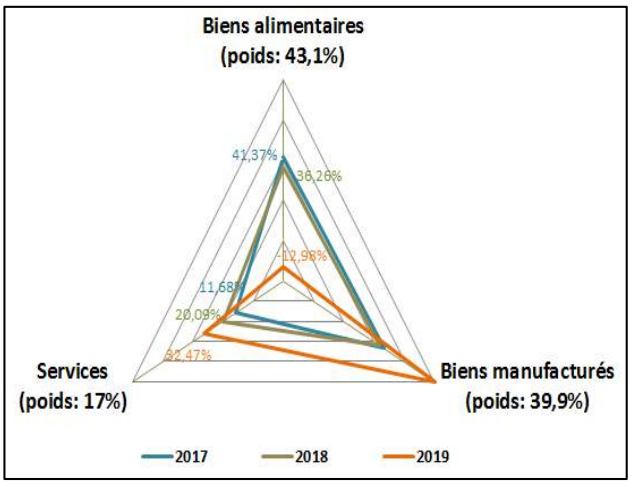

La déflation des prix des biens alimentaires au cours de l'année sous revue s'explique par la baisse des prix des produits agricoles frais (-2,2 %) qui contribuent négativement à hauteur de -26,2 % à l'inflation globale, soit en diminution de près de 48 points de pourcentage en une année. Cette baisse s'est conjuguée à un ralentissement du rythme d'évolution des prix des produits alimentaires industriels au cours de l'année qui passent de 2,7 % à 1,1 %, et qui, pour un poids relatif de 26,2 % dans l'indice global, contribuent à l'inflation de cette catégorie de biens à hauteur de 13,2 %.

Graphique III.15: Inflation annuelle moyenne selon les catégories de biens

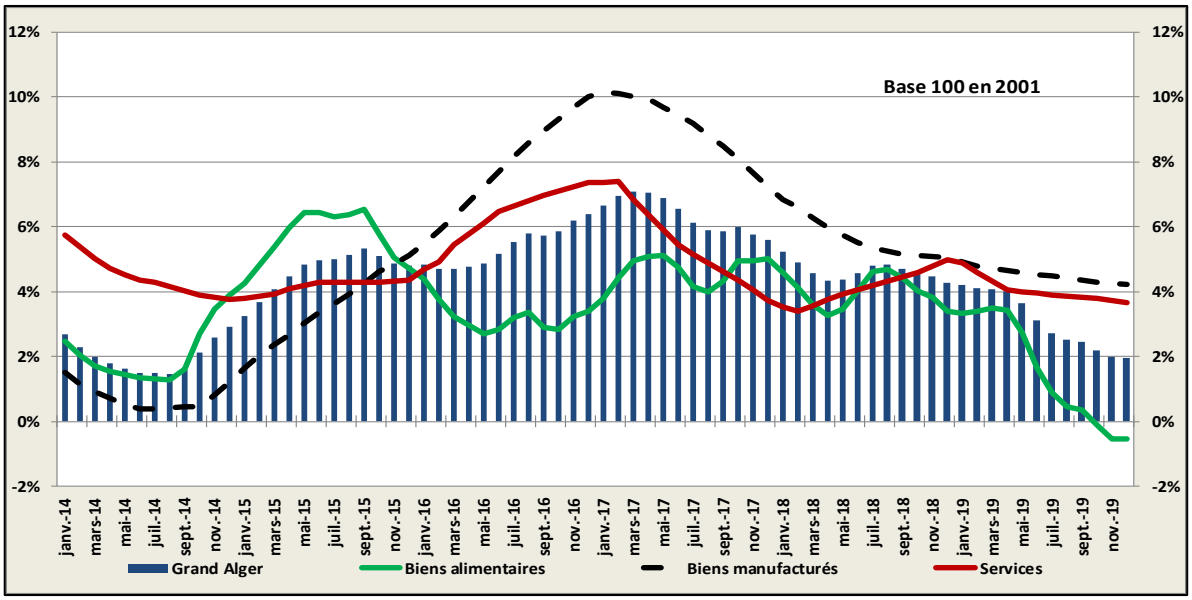

III.3.2 – Inflation des prix des produits réglementés

L'accélération de l'inflation des prix des produits réglementés en moyenne annuelle, amorcée en mars 2018 (1,3 %), s'est poursuivie jusqu'au mois de janvier 2019 (4,2 %) pour s'inverser depuis et s'établir à 0,0 % en 2019 contre 4,1 % en 2018. Cet indice représente le quart de l'indice global (26,13 %) et se compose de quatorze (14) produits dont (06) alimentaires).

Graphique III.16 : Contribution des produits réglementés à l'inflation globale

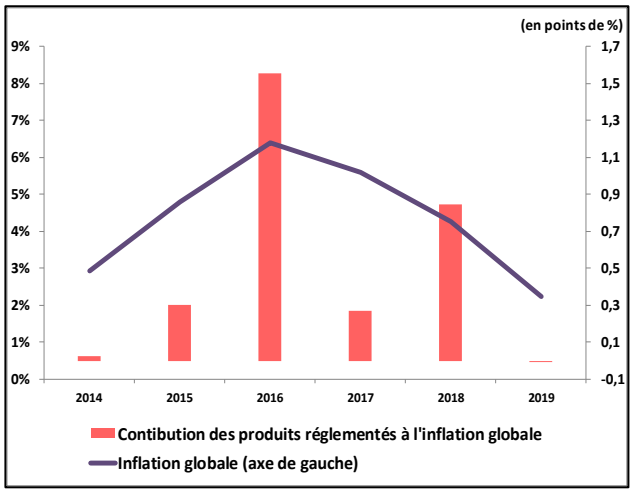

Graphique III.17 : Contributions de quelques produits réglementés à l'inflation des produits réglementés

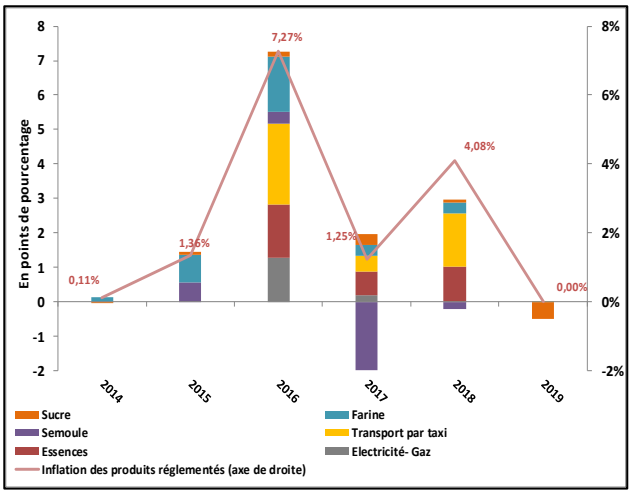

III.3.3 – Différentiel d'inflation

La tendance baissière de l'inflation de la zone Euro (18 pays), 1,2 % en rythme annuel moyen en 2019, et la décélération de l'inflation domestique à 2,0 %, ont abouti à une réduction du différentiel d'inflation avec les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie, le ramenant à 0,8 point de pourcentage contre 2,5 points de pourcentage en 2018.

Graphique III.18 : Inflation annuelle moyenne (%) et différentiel (en points) - Algérie-Zone Euro

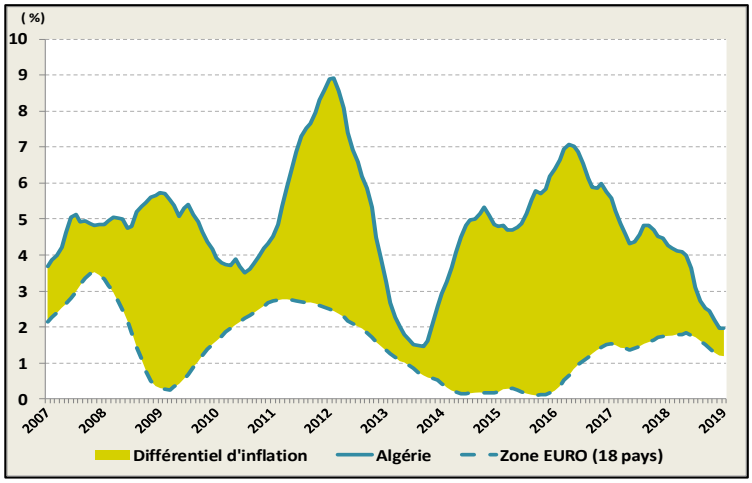

III.3.4 – Inflation sous-jacente

La décélération de l'inflation structurelle, mesurée par l'indice global annuel moyen hors produits agricoles frais, amorcée en février 2017, s'est poursuivie au cours de l'année 2018 et 2019, pour atteindre 3,2 %, un taux supérieur à l'inflation globale, contre 4,3 %, en 2018 et 5,3 % en 2017.

L'autre mesure de l'inflation sous-jacente calculée par l'indice des prix à la consommation excluant les produits agricoles frais et les produits à prix réglementés (56,95 % du panier de consommation) indique un accroissement des prix, En moyenne annuelle, de 4,9 % en 2019 contre 4,4 % en 2018, rythme dépassant deux fois l'inflation globale (2,0 %).

Graphique III.19 : Contribution de l'inflation sous-jacente à l'inflation globale

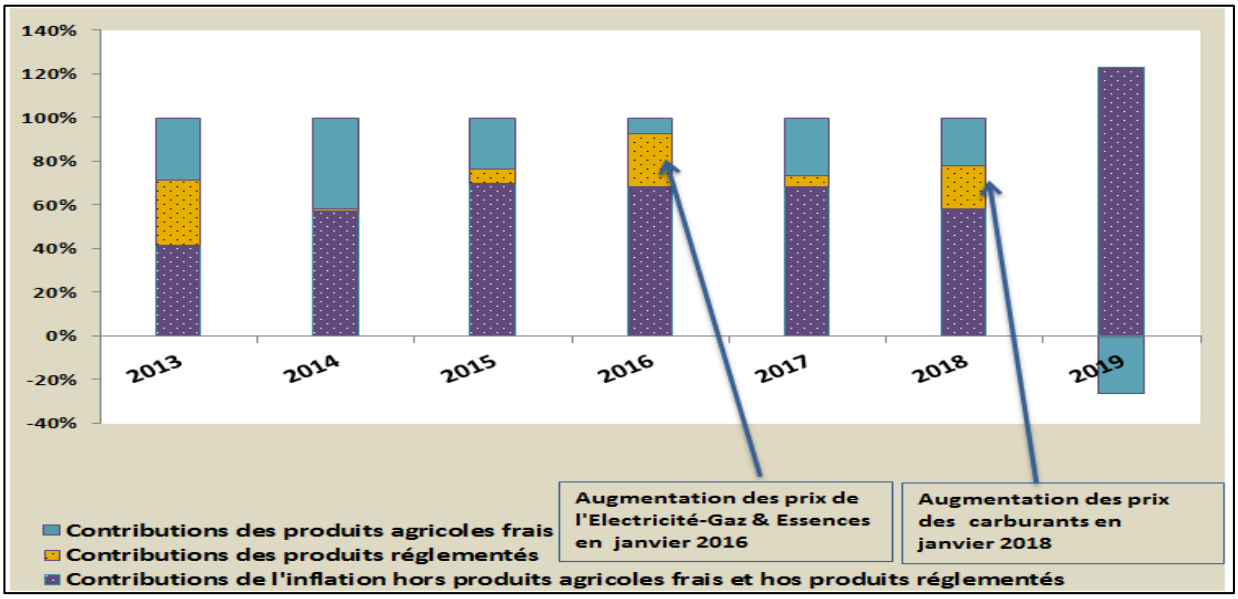

CHAPITRE IV :

BALANCE DES PAIEMENTS, POSITION EXTERIEURE GLOBALE ET TAUX DE CHANGE

CHAPITRE IV :
BALANCE DES PAIEMENTS,
POSITION EXTERIEURE GLOBALE ET TAUX DE CHANGE

En 2019, en dépit de la baisse des importations, la diminution des prix des hydrocarbures conjuguée à celle des quantités exportées s'est traduite par un creusement des déficits de la balance commerciale et du solde du compte courant de la balance des paiements.

Les déficits du compte courant de la balance des paiements depuis 2014 résultent autant du niveau relativement bas des prix du pétrole et de la faiblesse des exportations hors hydrocarbures, que du niveau très élevé des importations qui ont augmenté de plus de 40 % entre 2010 et 2014.

En contexte de faiblesse des investissements directs étrangers et d'absence de financements extérieurs des investissements domestiques (endettement extérieur), ces déficits ont été financés quasi exclusivement par des prélèvements sur les réserves de change. Ce qui explique la rapide érosion de ces réserves dont le stock a reculé de plus de 50 % entre fin 2015 et fin 2019.

IV.1- Evolution de la balance des paiements en 2019

Après sa remontée entre 2016 et 2018, passant de 45,0 dollars à 71,3 dollars, le cours moyen du baril de Brent a baissé à 64,4 dollars en 2019, soit une diminution de 9,6 % par rapport à son niveau de 2018.

Ce recul des prix du pétrole, conjugué à la baisse des quantités exportées (en tonnes équivalent pétrole, TEP) de 7,3 %, a induit une diminution des exportations d'hydrocarbures qui passent de 38,9 milliards de dollars en 2018 à 32,9 milliards de dollars en 2019, soit une baisse de près de 6,0 milliards de dollars.

Quant aux exportations de biens hors hydrocarbures (FOB), faibles et très peu diversifiées à l'image du système productif, elles ont légèrement diminué à 2,07 milliards de dinars en 2019 après avoir franchi pour la première fois la barre des deux (02) milliards de dinars en 2018 (2,22 milliards de dinars).

Ces exportations de biens hors hydrocarbures sont composées à 70 % de biens du groupe de produits « semi-finis », essentiellement (plus de 70 %) des dérivés d'hydrocarbures (engrais azotés, ammoniac et urée). Le reste de ces exportations est composé de produits alimentaires (20% du total des exportations hors hydrocarbures), principalement (80 %) de sucres pour 260 millions de dollars et de dattes pour 63 millions de dollars.

Tableau IV.1 : Composition des exportations par groupes de produits (en millions d'USD)

Exportations	2 018	2 019	VARIATION
Biens Alimentaires	373	408	35
Energie	38 897	32 926	- 5 971
Matières Premières	93	96	3
Produits Semi-Finis	1 626	1 445	-182
Equipements Agricoles	0	0	- 0
Equipements Industriels	90	83	- 7
Biens de Consommation non alimentaires	33	36	3
Total Biens	***41 113***	***34 994***	***- 6 119***
Dont: exportations hors hydrocarbures	***2 216***	***2 068***	***- 148***

Les exportations totales de biens (FOB) ont donc atteint 34,95 milliards de dollars en 2019, en baisse de 6,11 milliards de dollars par rapport à 2018 (41,11 milliards de dollars).

Graphique IV.1 : Evolution des postes de la balance commerciale (2015-2019)

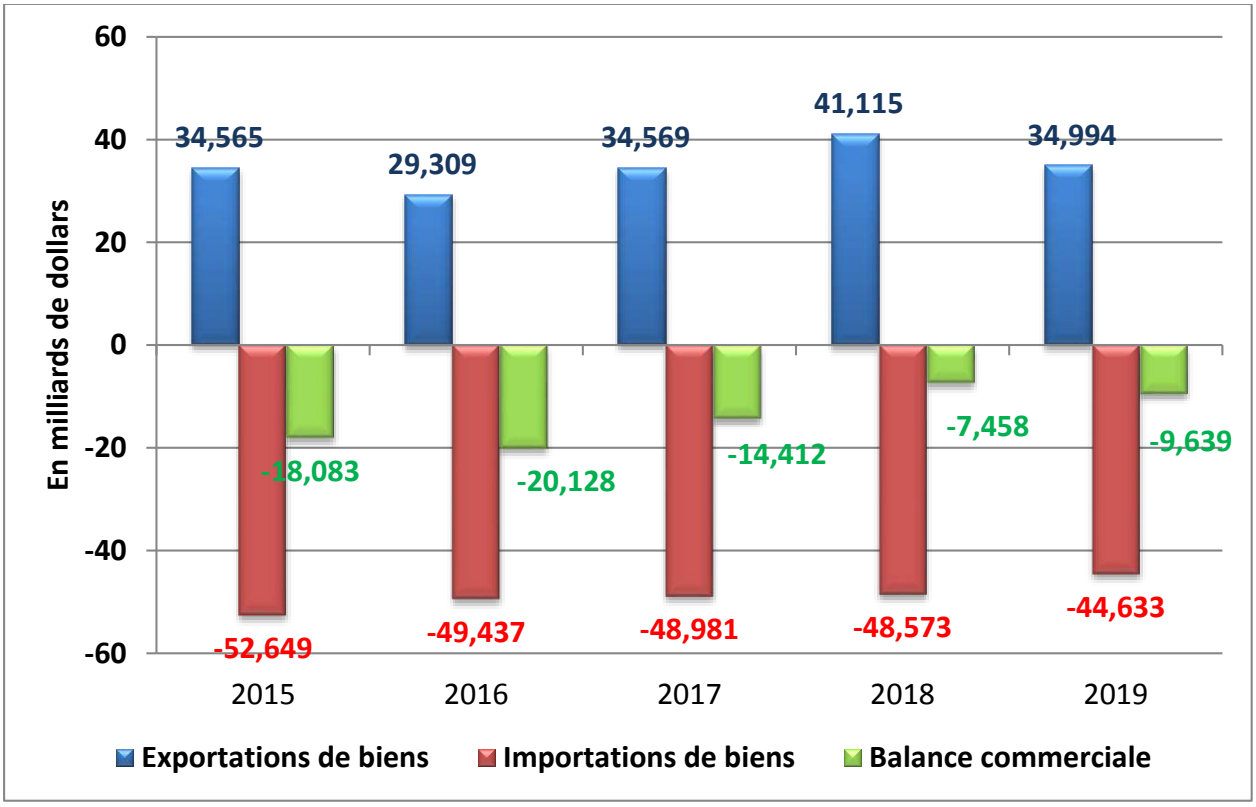

Graphique IV.2 : Evolution des principaux soldes de la balance des paiements (2016-2019)

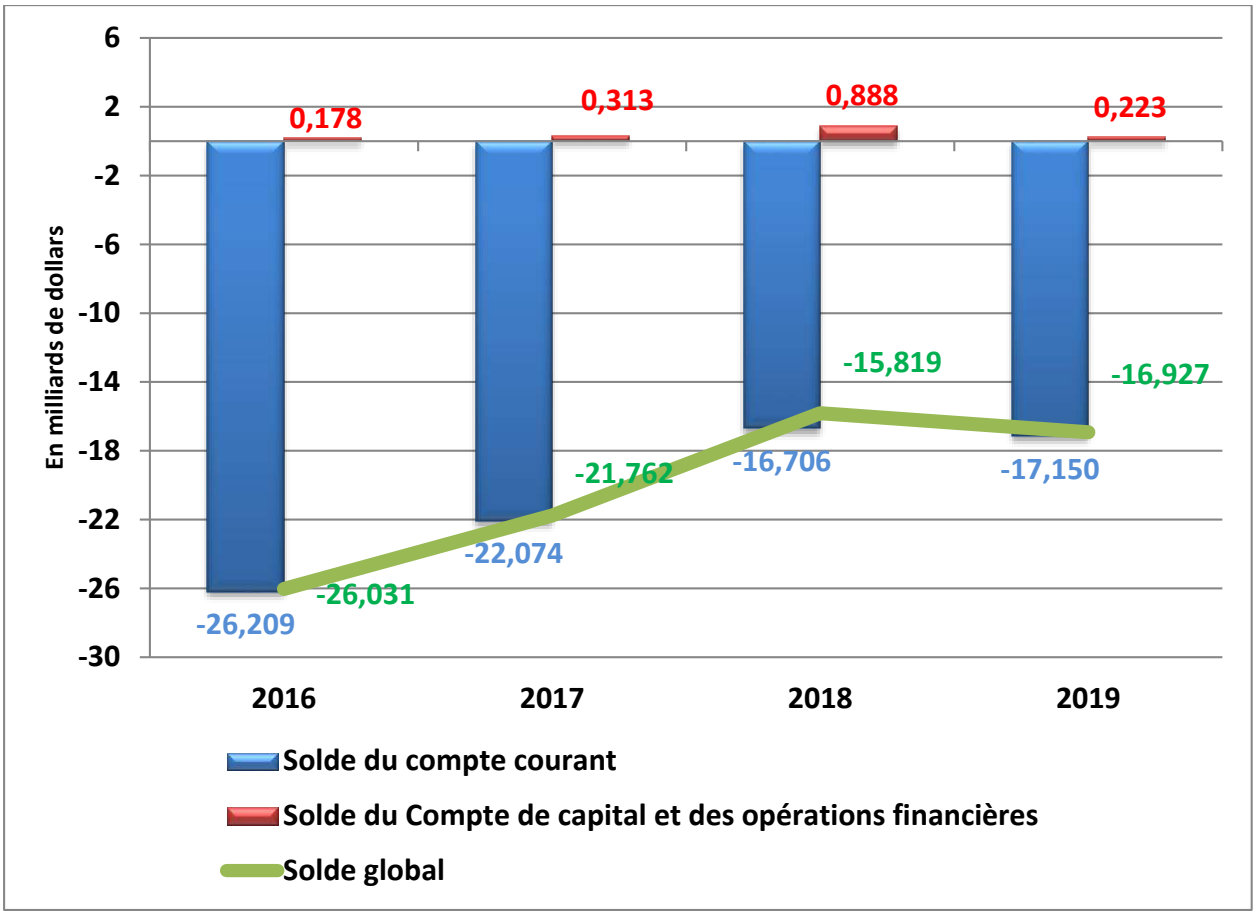

Quant aux importations de biens, leur baisse, entamée en 2015, s'est poursuivie en 2019 et passent de 48,6 milliards de dollars en 2018 à 44,6 milliards de dollars en 2019. Cette baisse concerne essentiellement les groupes de produits « Equipements industriels », « Biens de consommation non alimentaires » et les « Produits semi-finis ». En revanche, les importations des groupes, « Energie », « Matières premières » et « Autres produits », ont augmenté en 2019 comparativement à 2018.

Les importations d'équipements industriels, qui représentent 24,3 % du total des importations de biens, ont connu la plus forte baisse (1,98 milliard de dollars) passant ainsi de 12,8 milliards de dollars en 2018 à 10,9 milliards de dollars en 2019. Cette baisse concerne, en partie, les postes « téléphoniques d'usagers » (-221 millions de dollars), les « véhicules aériens » (-159 millions de dollars), les « automotrices » (-146 millions de dollars), les machines et appareils à trier (-140 millions de dollars) et les véhicules automobiles à usage spéciaux (-113 millions de dollars).

Les importations de biens de consommation non alimentaires (17,8 % de part dans le total des importations) enregistrent la seconde plus importante baisse, passant de 9,31 milliards de dollars à fin décembre 2018 à 7,93 milliards de dollars à fin décembre 2019, soit une baisse de 1,38 milliard de dollars. Cette baisse résulte essentiellement de celles des importations de véhicules de tourisme (-1,06 milliard de dollars) et de médicaments (-107 millions de dollars).

Concernant les produits semi-finis (22,0 % du total des importations de biens), leurs importations ont aussi baissé, mais plus modérément que celle des importations d'équipements industriels et de biens de consommation non alimentaires. En effet et après avoir culminé à plus de 10,47 milliards de dollars en 2018, elles ont reculé de 628 millions de dollars (9,84 milliards de dollars en 2019). Trois produits expliquent la quasi-totalité de cette baisse, les biens de construction, les produits ferreux et les demi-produits en fer (-293 millions, -175 millions et -163 millions de dollars respectivement).

Les importations de biens alimentaires (17,2 % de part dans le total des importations) ont connu une baisse de 505 millions de dollars, passant de 8,20 milliards de dollars à fin décembre 2018 à 7,70 milliards de dollars à fin décembre 2019. La baisse des importations de blé tendre de 353 millions de dollars et celle de la poudre de lait de 126 millions de dollars entre 2018 et 2019 sont à l'origine du recul des importations de biens alimentaires.

Représentant une part de 3 % dans le total des importations de biens, les importations d'énergie ont progressé de 393 millions en 2019 comparativement à 2018, passant de 977 millions de dollars à 1,37 milliard de dollars. Cette hausse s'explique essentiellement par les importations d'huiles de pétrole.

Les importations de matières premières ont elles aussi progressé de 107 millions de dollars pour atteindre 1,92 milliard de dollars contre 1,81 milliard de dollars à fin décembre 2018.

Au total, la baisse des exportations de biens, plus élevée que celle des importations, a abouti au creusement du déficit de la balance commerciale qui s'établit à 9,64 milliards de dollars contre 7,46 milliards de dollars en 2018.

Tableau IV.2 : Composition des importations par groups de produits (en millions d'USD)

IMPORTATIONS	2018	2019	VARIATION
Alimentation	8 199	7 694	-55
Energie	977	1 369	393
Matières premières	1 814	1 921	107
Produits semi-finis	10 468	9 840	-628
Equipements agricoles	537	437	-100
Equipements industriels	12 824	10 845	-1 979
Biens de consummation non alimentaires	9 312	7 934	-1 378
Autres	3 459	3 766	307
Sous/total	**47 589**	**43 806**	**-3 784**
Imp. s/paiements+répart. mater.+travail à façon	984	826	-158
Total Biens	**48 573**	**44 633**	**-3 941**

Graphique IV.3 : Evolution des importations de biens par groupes de produits

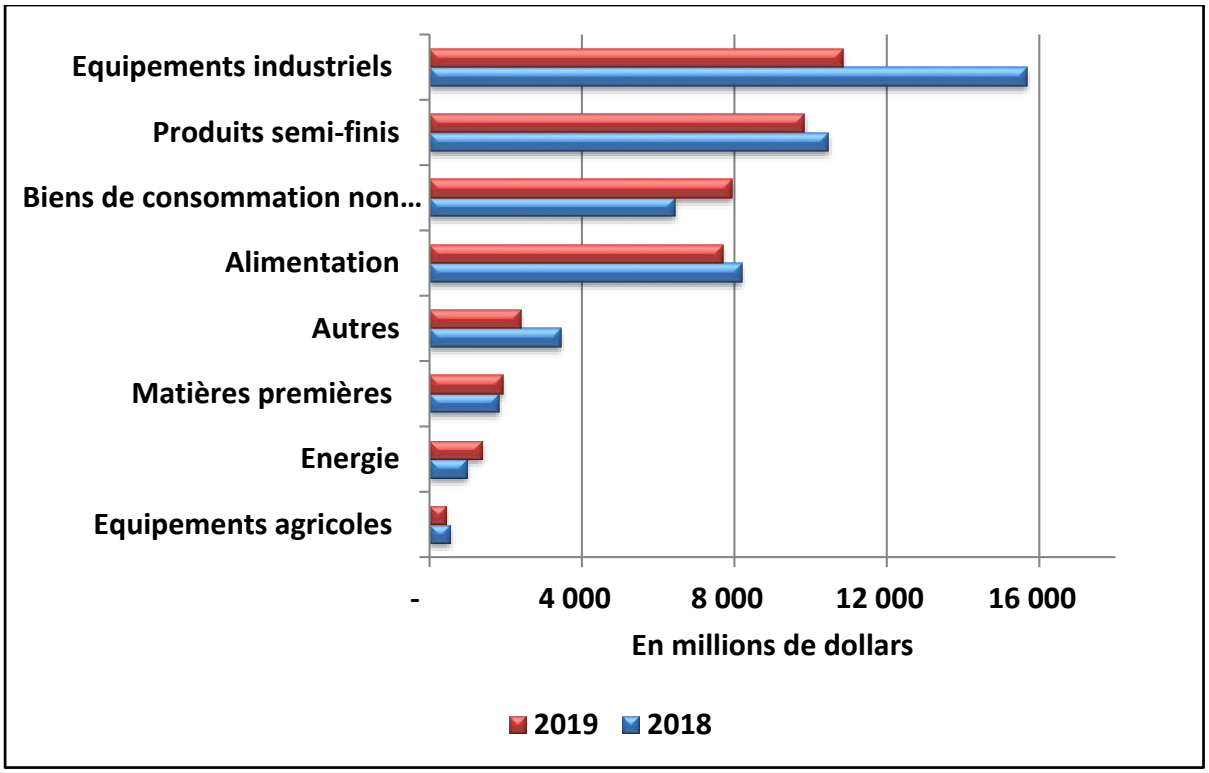

En ce qui concerne le déficit du poste « services hors revenus des facteurs » qui représente près de 65 % du déficit de la balance commerciale, il s'est contracté en 2019 de près de 1,94 milliard de dollars pour atteindre 6,31 milliards de dollars contre 8,22 milliards de dollars en 2018. Cette contraction du déficit du poste « services non facteurs » résulte principalement de la baisse des importations de services.

Dans le détail, les importations de services en 2019 ont concerné à hauteur de 36 % les services de transport, 27 % les services techniques et 16% les services de bâtiment et travaux publics.

Les importations du service transport, fortement liées aux importations de biens, et qui représentent la part la plus importante dans le total des importations de services, ont atteint 3,42 milliards de dollars en 2019 contre 3,60 milliards de dollars en 2018, en baisse de 183 millions de dollars.

Les importations de services techniques ont diminué à 2,60 milliards de dollars en 2019 contre 3,12 milliards de dollars en 2018, soit un recul de 508 millions de dollars. De même, les services de bâtiment et travaux publics, qui avaient atteint 2,81 milliards de dollars en 2018, ont reculé en 2019 pour atteindre 1,53 milliard de dollars, soit une baisse de 1,28 milliard de dollars.

S'agissant du déficit du poste « revenus des facteurs » (revenus primaires), il a très légèrement reculé, passant de 4,42 milliards de dollars à fin décembre 2018 à 4,21 milliards de dollars à fin décembre 2019. Ce recul résulte de la baisse des transferts au titre des revenus des investissements étrangers de 477 millions de dollars (essentiellement la baisse des transferts des associés de la compagnie nationale des hydrocarbures) en contexte de diminution des recettes de 255 millions de dollars (essentiellement les intérêts sur les avoirs de réserves).

Quant au poste des transferts courants, s'il demeure le seul poste excédentaire de la balance courante, il a, néanmoins, enregistré en 2019 une contraction de près de 390 millions de dollars pour s'établir à 3 milliards de dollars.

Les déficits cumulés de la balance commerciale, de la balance des « services hors facteurs » et de celle des « revenus des facteurs » ont engendré un déficit du compte courant de la balance des paiements pour la sixième année consécutive. Bien que les déficits pour la période 2015-2018 se soient contractés, passant de 27,29 milliards de dollars en 2015 à 26,21 milliards de dollars en 2016 puis à 22,10 milliards de dollars en 2017 et 16,70 milliards de dollars en 2018, celui de 2019 a connu un creusement par rapport à celui de 2018 de l'ordre de 2,4% (17,15 milliards de dollars).

Quant au solde du compte capital et opérations financières, il a enregistré un excédent de 223 millions de dollars en 2019 contre 888 millions de dollars en 2018. Cette baisse s'explique notamment par la baisse des rapatriements de fonds dans le cadre des crédits commerciaux accordés par la société nationale des hydrocarbures à ses clients concernant les opérations d'exportations d'hydrocarbures.

En ce qui concerne le poste investissements direct nets, il a connu un excédent de 1,30 milliard de dollars à fin décembre 2019 contre 586 millions de dollars à fin décembre 2018. En 2018, le flux net des investissements étrangers en Algérie s'est établit à 1,46 milliard de dollars alors que celui des investissements algériens à l'étranger s'est établi à 880 millions de dollars[1]. Quant à l'année 2019, le flux net des investissements directs étrangers en Algérie a reculé, comparativement à 2018, pour s'établir à 1,30 milliard de dollars. Le flux des investissements algériens à l'étranger affichait, quant à lui, 82 millions de dollars durant la même année.

Enfin le déficit du solde global de la balance des paiements, qui demeure très proche de celui du compte courant en raison de la faiblesse relative des opérations financières et en capital entre les résidents et les non-résidents, est reparti à la hausse après sa contraction en 2018 par rapport à 2017. En 2019, ce déficit a atteint 16,93 milliards de dollars contre 15,82 milliards de dollars en 2018, soit une hausse de 7 %.

IV.2 - POSITION EXTERIEURE GLOBALE

Bien qu'ayant baissé en 2018 et 2019 à un palier de près de 16 milliards de dollars, les déficits du solde global de la balance des paiements, qui demeurent encore très élevés, se sont traduits par une forte contraction des réserves officielles de change (hors or). Celles-ci sont passées, en effet, de près de 194 milliards de dollars à fin décembre 2013 à 62,76 milliards de dollars à fin 2019.

Il est utile de rappeler ici que les déficits du solde global de la balance des paiements (quasiment identiques à ceux du compte courant) traduisent un excès de la dépense intérieure de tous les agents économiques résidents sur les revenus générés par l'activité économique nationale (Revenu national disponible brut, RNDB). Le financement de ces déficits, effectués exclusivement par des prélèvements sur les réserves de change, expliquent la forte érosion de ces dernières entre 2013 et 2019, année où elles ne représentent plus que près de 14 mois d'importations contre 35 mois à fin 2013. Il est dès lors intelligible que la réduction de l'érosion rapide des réserves de change requiert des ajustements macroéconomiques, notamment la réduction du déficit du Trésor, principal facteur du déficit de la balance des paiements.

[1] Il s'agit de l'acquisition d'une raffinerie de pétrole à l'étranger par la Sonatrach.

Graphique IV.4 : Evolution des réserves de change

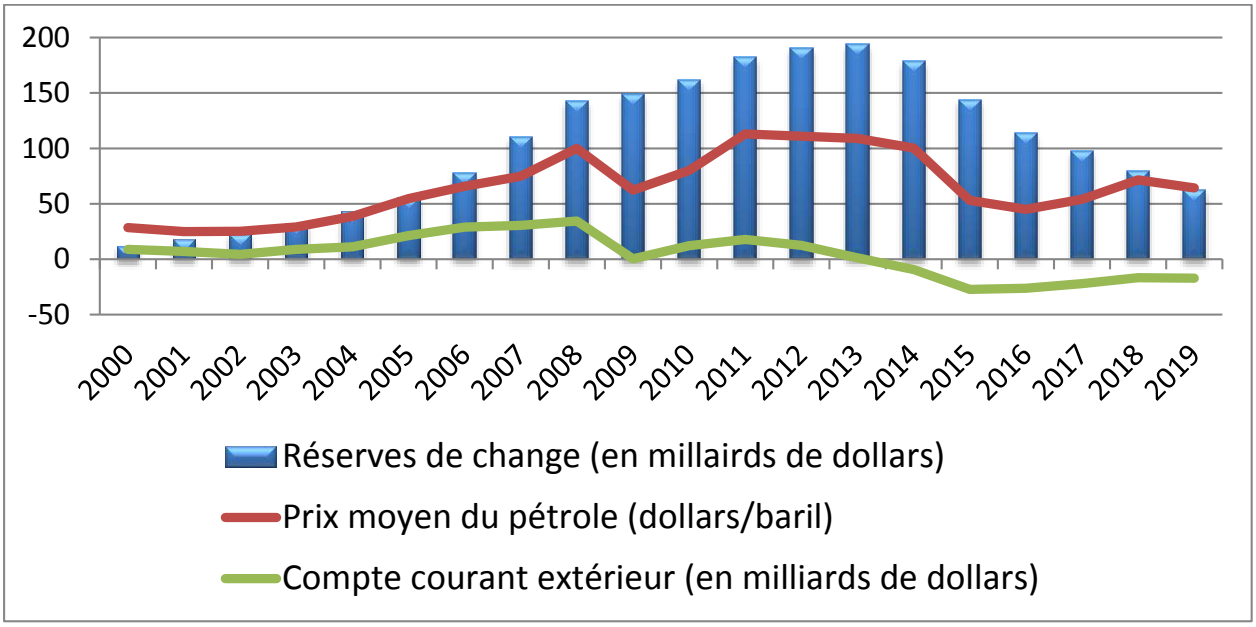

S'agissant de la dette extérieure totale, elle a légèrement reculé, entre 2018 et 2019, pour atteindre 3,831 milliards de dollars à fin 2019 (dont 1,277 milliard de dollars de dette publique) contre 4,009 milliards de dollars à fin 2018 (dont 1,382 milliard de dollars de dette publique).

Concernant l'encours de la dette extérieure à moyen et long termes, il est évalué à 1,567 milliard de dollars à fin 2019 contre 1,690 milliard de dollars à fin 2018. Ce recul de l'encours de la dette à moyen et long termes, de l'ordre de 123 millions de dollars, résulte de la conjonction de (i) la mobilisation de 33 millions de dollars en 2019, (ii) du remboursement en principal de 119 millions de dollars et (iii) d'un effet de valorisation favorable (- 37 millions de dollars) sur l'encours de 2019 lié à la dépréciation de l'euro face au dollar. A titre indicatif, l'essentiel des mobilisations en 2019 concerne les avances en trésorerie consenties par des entreprises-mères à leurs filiales en Algérie.

Quant à l'encours de la dette à court terme, supérieur à celui de la dette à moyen et long termes pour la sixième année consécutive, il a baissé en 2019 pour s'établir à 2,264 milliards de dollars contre 2,319 milliards de dollars en 2018. Cette dette à court terme représente, pour l'essentiel, les crédits acheteurs dont ont bénéficié plusieurs opérateurs économiques résidents pour financer leurs importations de biens et services.

La structure de l'encours de la dette à moyen et long termes par type de crédit, à fin 2019, fait ressortir la prédominance des crédits multilatéraux qui s'établissent à 1,009 milliard de dollars contre 1,030 milliard de dollars en 2018. Cette catégorie

de crédit, représente 64,4 % de l'encours de la dette extérieure à moyen et long termes (60,9 % en 2018) contre 24,6 % pour les crédits bilatéraux. En ce qui concerne les crédits financiers, représentés pour l'essentiel par ceux des maisons mères à leurs filiales en Algérie, leur encours a légèrement augmenté, après quatre années consécutives de baisse, pour atteindre 173 millions de dollars (169 millions de dollars à fin 2018).

Graphique IV.5 : Encours de la dette à moyen et long termes par type de crédits

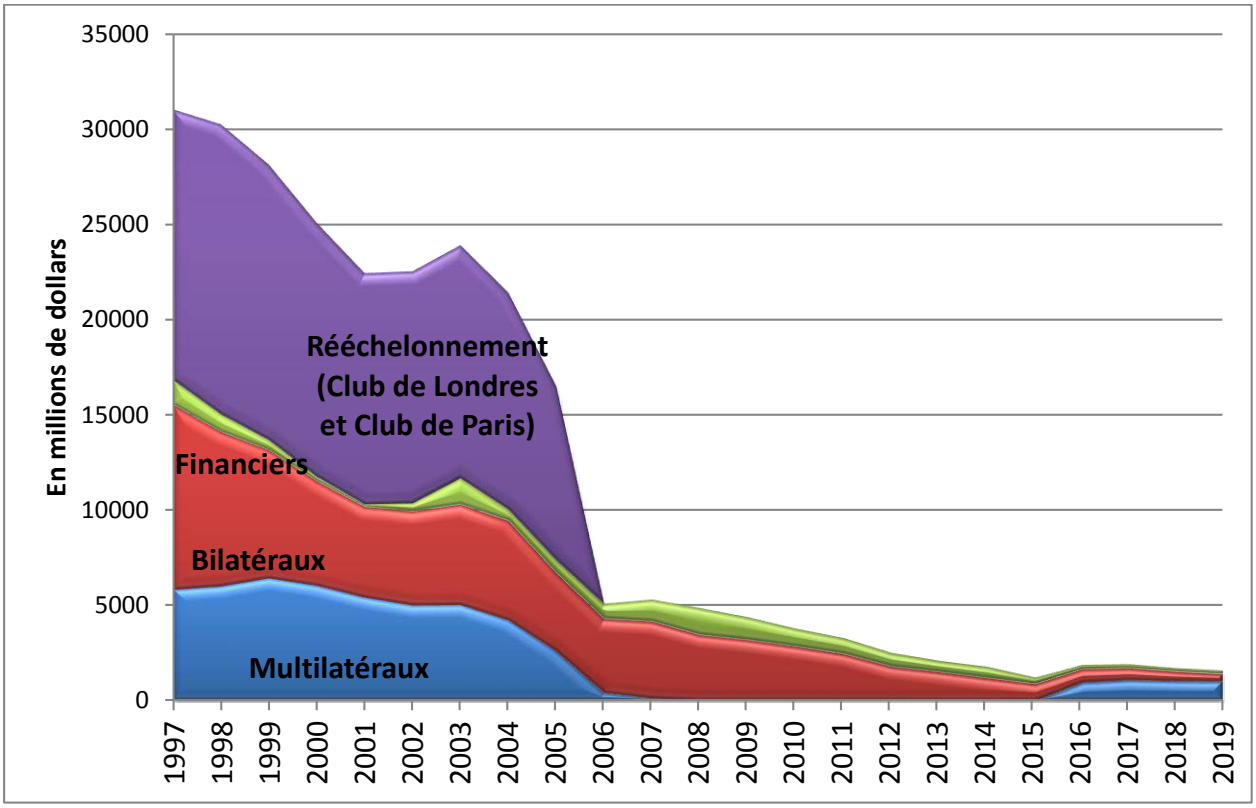

En phase avec le faible niveau de la dette extérieure depuis sa forte réduction au cours de la seconde moitié des années 2000, le service de la dette extérieure à moyen et long termes n'est que de 144 millions de dollars à fin 2019 contre 178 millions de dollars à fin 2018. Pour mémoire, ce service dépassait le milliard de dollars avant 2009.

En conséquence, le ratio du service de la dette extérieure à moyen et long terme rapporté aux exportations de biens et services s'établit à 0,38 % en 2019 (0,40 % en 2018), après avoir atteint 59 % en 1999. Ce très faible niveau du ratio de service de la dette extérieure confirme la très bonne soutenabilité de la dette à moyen et long termes.

Graphique IV.6 : Structure de la dette extérieure par devises au 31/12/2019

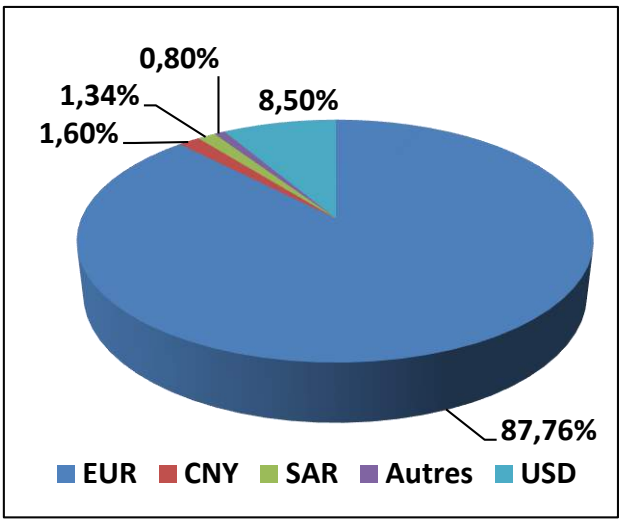

Graphique IV.7 : Structure de la dette extérieure par pays au 31/12/2019 (hors crédits multilatéraux et financiers)

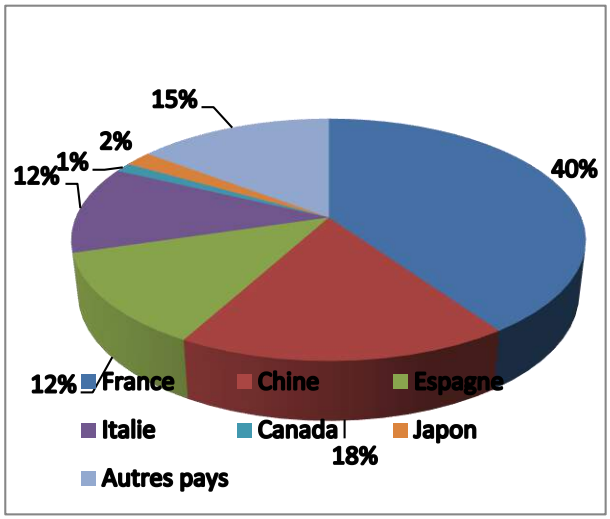

En ce qui concerne la structure de la dette par devise, elle montre que la part libellée en dollars a baissé pour atteindre 8,5 % en 2019 contre 10,0 % à fin 2018, alors que celle libellée en euro a augmenté pour atteindre 87,8 % à fin 2019 contre 85,7 % à fin 2018 ; les parts relatives des autres devises demeurant très faibles.

Quant à la répartition de la dette à moyen et long termes par taux d'intérêt (fixe versus variable) à fin 2019, elle révèle que la dette extérieure à moyen et long termes en 2019 est constituée dans sa globalité (100 %) par de la dette à taux d'intérêt fixe. En 2019, le taux fixe moyen annuel de la dette à moyen et long termes est resté stable comparativement à 2018 (1,73 %).

Graphique IV.8 : Service de la dette extérieure à moyen et long termes

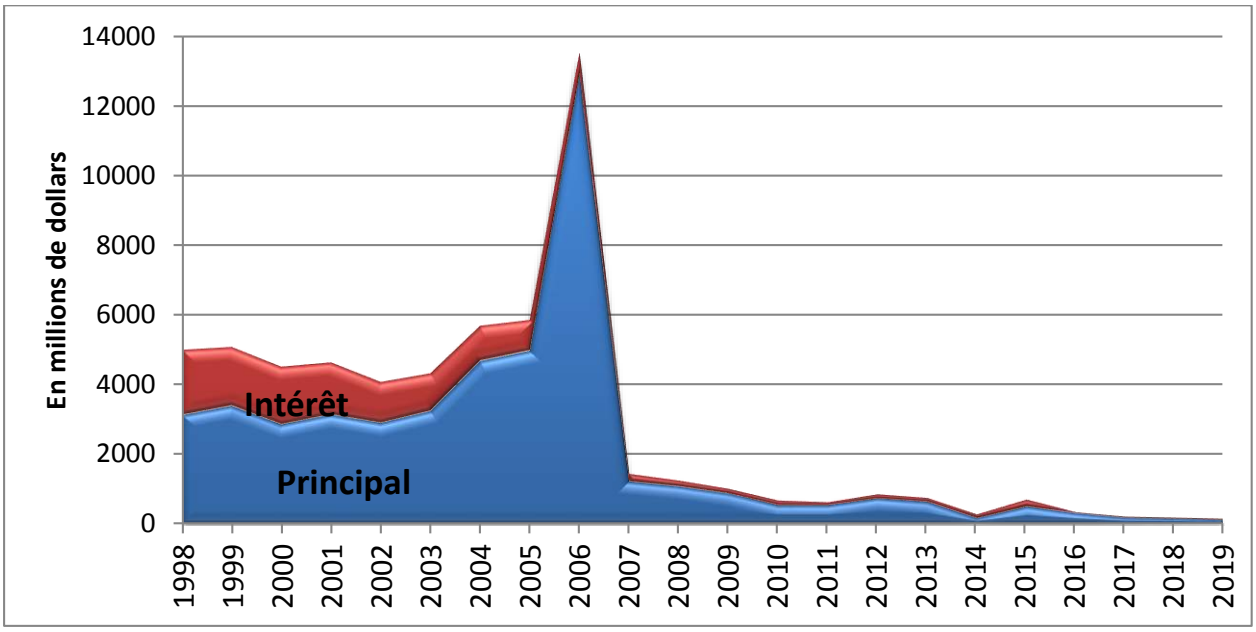

IV.3- MARCHE DE CHANGE ET TAUX DE CHANGE

L'évolution du taux de change du dinar vis-à-vis du dollar et de l'euro reflète aussi bien l'évolution des indicateurs fondamentaux de l'économie nationale (différentiels de productivité et d'inflation avec les principaux pays partenaires commerciaux, prix du pétrole, niveau des dépenses publiques…) que celle des cours des monnaies de ces mêmes partenaires, notamment entre l'euro et le dollar, sur les marchés internationaux de change.

Sur les marchés mondiaux de change, l'appréciation du dollar US par rapport à l'euro, au yuan chinois et à d'autres monnaies de pays émergents a été moins prononcée qu'en 2018. En moyenne mensuelle, (décembre 2019 / décembre 2018), elle a été de 2,39 % face à l'euro et de 1,89 % face au yuan.

Tableau IV.3 : Evolution des cours de change de quelques monnaies face au dollar US*

(cours de change mensuel)

Monnaies	Décembre 2018	Décembre 2019	variation
Peso argentin	0,0265	0,167	-36,87 %
Livre turque	0,1886	0,1712	-9,23 %
Real brésilien	0,2575	0,2436	-5,39 %
Rouble russe	0,0149	0,0159	6,94 %
Rand sud-africain	0,0701	0,0694	-1,01 %
Yuan chinois	0,1453	0,1426	-1,85 %
Euro	1,1380	1,1114	-2,34 %

**** dollar à l'incertain***
Source : fédéral Reserve /IFS on line

En 2019, l'évolution du cours de change du dinar face au dollar et à l'euro, les deux principales monnaies de facturation des importations de l'Algérie, reflète globalement l'évolution des cours de change du dollar face à l'euro. En moyenne mensuelle, le dinar s'est déprécié de 0,93 % face au dollar, passant de 118,5199 dinars pour un dollar en décembre 2018 à 119,6329 dinars en décembre 2019, mais s'est apprécié vis-à-vis de l'euro de 1,49 % ; en moyenne annuelle, il s'est déprécié de 2,30 % % face au dollar et apprécié de 2,97 % face à l'euro dans le même temps où le dollar s'appréciait de près de 5 % vis-à-vis de l'euro.

Graphique IV.9 : Variation moyenne mensuelle du cours de change du dinar

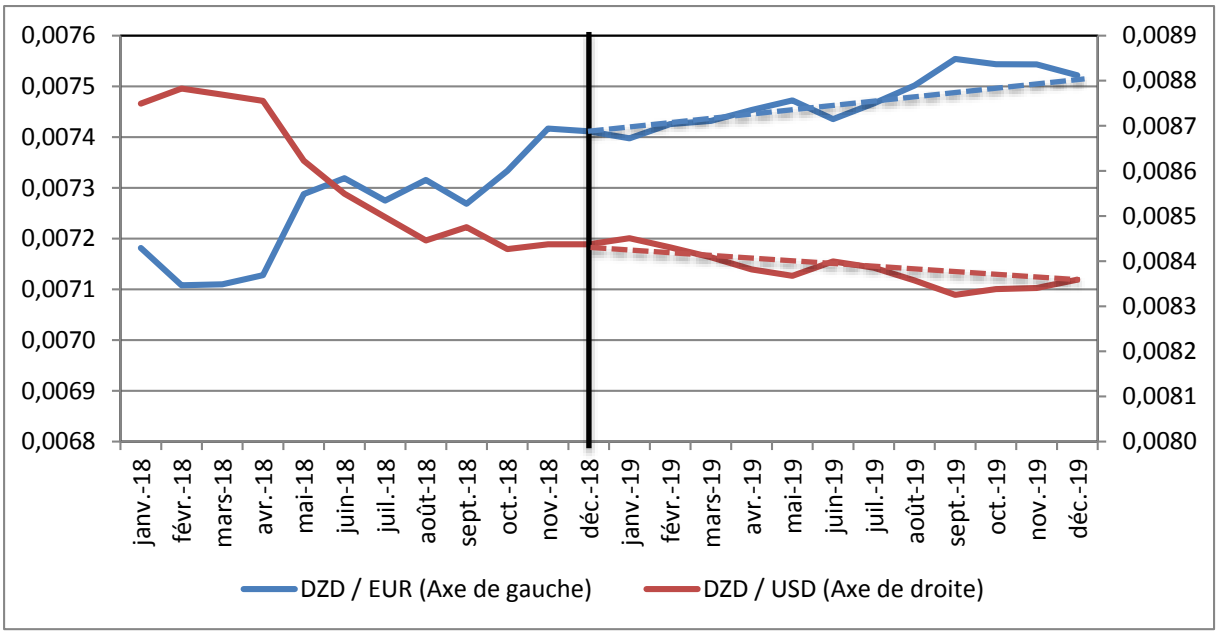

Comme variable d'ajustement macroéconomique, le cours du dinar a connu d'importants ajustements ces dernières années. En moyenne annuelle, entre 2014 et 2019, il s'est déprécié de 32,5 % face au dollar et de 20,0 % face à l'euro. Bien qu'il ne doive pas constituer le principal levier d'ajustement macroéconomique, la poursuite de la dégradation de certains fondamentaux de l'économie nationale indique une surévaluation de la monnaie nationale.

CHAPITRE V :

FINANCES PUBLIQUES

CHAPITRE V :
FINANCES PUBLIQUES

En 2019, les légères baisses concomitantes des recettes et des dépenses budgétaires totales se sont traduites par une quasi stabilité du déficit budgétaire à hauteur de 1 139,0 milliards de dinars. Cependant, la hausse des prêts nets du Trésor, qui passent de 517,4 milliards de dinars en 2018 à 863,2 milliards de dinars en 2019 (+16,8 %), a élargi le déficit du solde global du Trésor qui passe de 8,2 % du PIB en 2018 à 9,6 % en 2019. Le niveau élevé de ce déficit a nécessité le recours au financement monétaire (non conventionnel) de la Banque d'Algérie pour un montant de 1 000 milliards de dinars.

V.1 - RECETTES BUDGETAIRES

En 2019, les recettes budgétaires totales s'établissent à 6 586,5 milliards de dinars contre 6 751,4 milliards de dinars en 2018, en baisse de près de 2,4 % (-164,9 milliards de dinars). Cette diminution des recettes budgétaires résulte en totalité de la baisse de la fiscalité sur les hydrocarbures (-218,7 milliards de dinars) qui n'a pu être compensée par la légère hausse des recettes ordinaires (+53,7 milliards de dinars).

Rapportées au PIB, les recettes totales ont légèrement diminué en 2019 à 32,2 % du flux annuel de richesse produite (33,0 % en 2018), soit un ratio proche à celui de 2014 (33,2 %) lorsque le prix moyen du baril de pétrole s'élevait à près de 100 dollars. La stabilité de ce ratio résulte principalement de la très forte hausse, de 2016 à 2019, des dividendes versés par la Banque d'Algérie au Trésor. Quant au ratio recettes hors hydrocarbures sur PIB Hors hydrocarbures, il baisse encore en 2019 à 23,8 % contre 24,3 % en 2018 et 25,9 % en 2017. Pour mémoire, ce dernier ratio a augmenté de 20,1 % en 2015 à 23,2 % en 2016 puis à 25,9 % en 2017. Ces hausses résultent entièrement des recettes non fiscales constituées des dividendes exceptionnels de la Banque d'Algérie et non d'une amélioration du recouvrement de la fiscalité hors hydrocarbures.

Concernant les recettes des hydrocarbures, elles ont diminué de 7,6 % en 2019 sous l'effet de la baisse en volume de la production et des prix des hydrocarbures. En valeur, elles s'établissent à 2 668,5 milliards de dinars contre 2 887,1 milliards de dinars en 2018.

Rapportées aux recettes budgétaires totales, les recettes des hydrocarbures ont baissé à 40,5 % en 2019 contre 42,8 % en 2018 (36,0 % en 2017). Il en est de même du ratio de couverture des dépenses totales par les recettes des hydrocarbures qui diminue à 34,5 % en 2019 contre 37,4 % en 2018 (29,9 % en

2017). Le même constat peut être fait en ce qui concerne la couverture des dépenses courantes. L'évolution de ces divers ratios des finances publiques révèle ainsi, si besoin est, la forte vulnérabilité des équilibres budgétaires aux fluctuations du prix du pétrole.

En 2019, les recettes hors hydrocarbures s'établissent à 3 918,0 milliards de dinars, en légère hausse de 1,4 %, contre 3 864,3 milliards de dinars en 2018. Leur part dans les recettes budgétaires totales est remontée à 59,5 % en 2019 contre 57,2 % en 2018 en raison de leur quasi-stagnation en montant et de la baisse des recettes des hydrocarbures. Comme en 2018, elles ne financent que près de la moitié des dépenses totales contre 53,2 % en 2017 et ne couvrent les dépenses courantes qu'à hauteur de 80,3 % contre 83,1 % en 2018 et 82,7 % en 2017. Il est utile de rappeler qu'en la matière, ces taux de couverture des dépenses totales et courantes étaient beaucoup plus faibles durant les années antérieures à 2016, respectivement de 35,7 % et 59,1 % en 2015 ; ils ne se sont élevés qu'après que les dépréciations du dinar depuis 2015 face au dollar et à l'euro, conjuguées aux prélèvements sur les réserves de change, ne se traduisent par d'importants gains de change effectifs et in fine en dividendes exceptionnels versés par la Banque d'Algérie au Trésor public (recettes non fiscales).

S'agissant des recettes fiscales (hors hydrocarbures), elles ont augmenté de 7,1 % en 2019 pour s'établir à 2 836,4 milliards de dinars contre 2 648,5 milliards en 2018. Cette hausse de la fiscalité ordinaire résulte de la progression de toutes leurs composantes : impôts sur les revenus et bénéfices (6,3 %), impôts sur biens et services (6,3 %) et droits de douane (15,5 %).

La progression de la fiscalité directe (sur les revenus) résulte entièrement de l'augmentation de l'IRG sur les salaires ; les impôts sur les bénéfices des sociétés (IBS) ayant stagné à hauteur de 384 milliards de dinars. Le même constat peut être fait en ce qui concerne la fiscalité indirecte : son augmentation de 6,3 % résulte entièrement de celle de la TVA sur les importations alors que le montant recouvré de la TVA intérieure s'est quasiment stabilisé à hauteur de 332,9 milliards de dinars contre 332,2 milliards de dinars en 2018. Quant à la taxe sur les produits pétroliers, elle s'est accrue de 16,7 % pour s'établir à 165,0 milliards de dinars.

En matière de structure des recettes fiscales, la fiscalité directe sur les revenus et bénéfices perd 0,3 point de pourcentage mais demeure prédominante avec une part de 44,4 % dans le total des recettes fiscales. La fiscalité indirecte sur les biens et services perd 0,5 point pour représenter 39,7 % des recettes fiscales. Inversement et pour la première fois depuis au moins 2014, la part des droits de douane a progressé de 3,7 points et s'établit à 15,5 % contre 11,8 % en 2018.

Le faible poids relatif de la fiscalité indirecte par rapport à la fiscalité directe dans les recettes fiscales en 2019 et son recul de 2002 à 2015, en net contraste avec l'accroissement de la valeur ajoutée dans les activités économiques hors hydrocarbures, révèle l'ampleur de l'évasion fiscale et la relative inefficience du recouvrement fiscal.

Tableau V.1 : Evolution de la structure des recettes fiscales (en % des recettes fiscales totales)

	2002	2007	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Impôts sur revenus et bénéfices	23,2	33,7	42,1	43,9	44,7	45,9	44,7	44,4
Impôts sur Biens et services	46,3	45,3	36,7	35,0	35,8	36,8	40,2	39,7
Droits de douanes	26,6	17,4	17,7	17,5	15,7	13,9	11,8	15,5

Dans la même perspective, l'évolution des structures des impôts sur les revenus et bénéfices et des impôts sur les biens et services révèle la prédominance de la part des impôts sur les salaires (IRG) dans la fiscalité directe d'une part et des prélèvements et TVA sur les importations dans la fiscalité indirecte d'autre part.

La tendance à la hausse du poids des impôts sur les salaires dans les impôts directs, qui se confirme en 2019, et la part plus élevée de la TVA et autres taxes sur les importations dans la fiscalité indirecte reflètent la prédominance des prélèvements à la source, nettement plus aisés à recouvrer que les impôts sur les bénéfices et la TVA sur les activités intérieures. Cela contraste fortement avec l'importance de leurs assiettes respectives (excédents nets d'exploitation des sociétés et valeur ajoutée de la sphère réelle hors hydrocarbures) et indique clairement l'urgence d'une politique déterminée de réformes dans la sphère fiscale pour améliorer le recouvrement de ce type d'impôts.

Tableau V.2 : Evolution de la structure des impôts sur les revenus et bénéfices

Impôts sur les revenus (IRG) et les bénéfices (IBS)	**2002**	**2007**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Impôts sur les salaires	47,0	48,4	60,4	57,7	57,3	56,8	58,4	61,1
IBS et autres	53,0	51,6	39,6	42,3	42,7	43,2	41,6	38,8

Tableau V.3 : Evolution de la structure des principaux impôts sur biens et services (en %)

Impôts sur les biens et services	**2002**	**2007**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
TVA et prélèvements sur importations	35,4	49,5	58,7	54,4	50,8	45,6	46,2
TVA et prélèvements sur activité intérieure	45,2	48,6	39,3	37,9	37,3	38,6	29,5
TVA sur produits pétroliers	4,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prélèvement sur produits pétroliers (TPP)	14,5	1,2	0,0	5,9	9,2	13,3	14,6

Quant à la part des prélèvements et de la TVA sur les produits pétroliers dans la fiscalité indirecte, il est utile de rappeler qu'elle représentait 20 % des impôts sur les biens et services en 1997. Au cours des années 2000, cette part n'a cessé de diminuer jusqu'à devenir quasi nulle ces dernières années. En 2016, 2017 et 2018, les mesures de relèvement de certaines taxes sur les produits pétroliers (carburants) ont permis que ces prélèvements s'élèvent de près de 300 millions de dinars en 2015 à près 52,3 milliards en 2016, 93 milliards de dinars en 2017, 141,7 milliards en 2018 et 165,0 milliards de dinars en 2019.

Graphique V.1 : Structure des recettes budgétaires totals

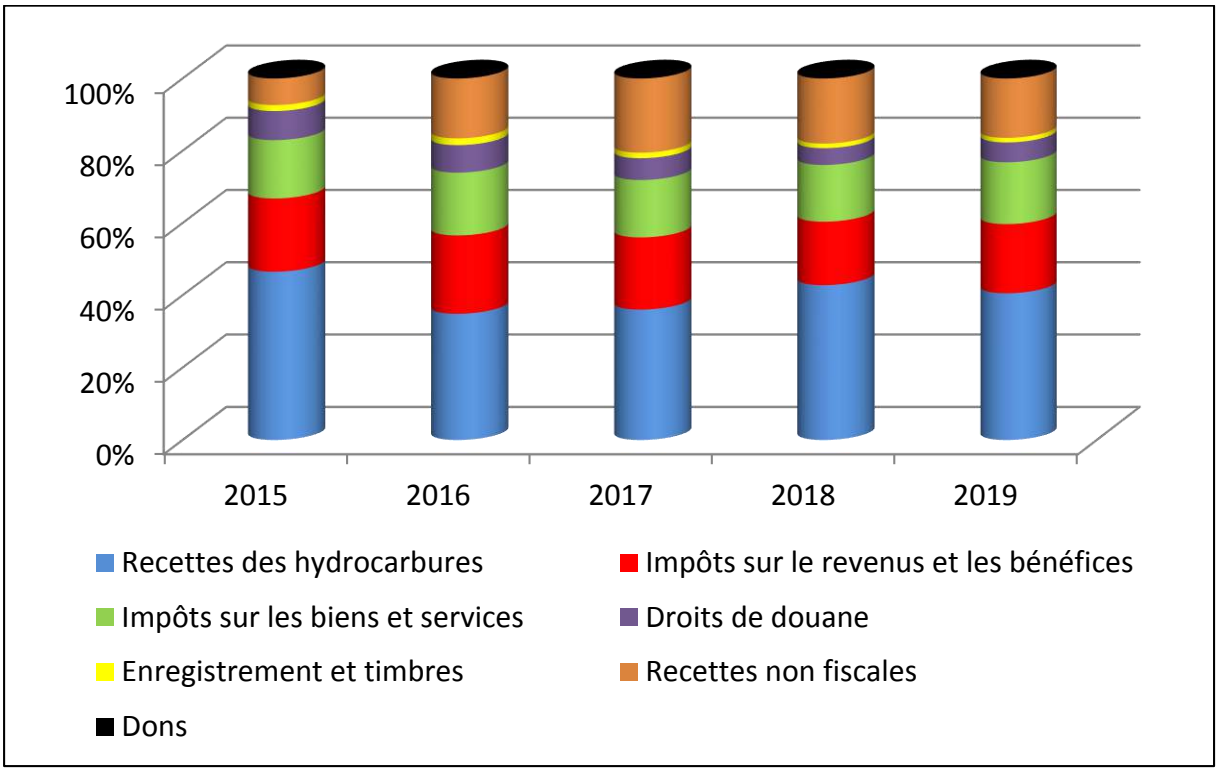

En ce qui concerne les recettes non fiscales, qui ont le plus progressé entre 2015 et 2018, passant de 374,9 milliards de dinars à 1 215,7 milliards de dinars (1 240,9 milliards en 2017), elles ont légèrement diminué à 1 081,6 milliards de dinars en 2019. Ces fortes progressions des recettes non fiscales résultent entièrement de celles, exceptionnelles, des dividendes versés par la Banque d'Algérie à hauteur de 610,5 milliards de dinars en 2016, 919,8 milliards de dinars en 2017, 1 000 milliards en 2018 et 800 milliards de dinars en 2019 de sorte que la part des recettes non fiscales dans les recettes hors hydrocarbures a été portée de 13,7 % en 2015 à 31,5 % en 2018 (27,6 % en 2019).

V.2 - DEPENSES BUDGETAIRES

Après l'effort de consolidation budgétaire mis en œuvre en 2016, où les dépenses budgétaires avaient reculé de 4,7 %, les dépenses budgétaires totales se sont

stabilisées en 2017 pour augmenter de 6,1 % en 2018. En 2019, elles ont diminué de 2,2 % et s'établissent à 7 725,5 milliards de dinars contre 7 899,1 milliards de dinars en 2018. Cette baisse des dépenses totales résulte intégralement de celle des dépenses en capital ; les dépenses courantes ayant augmenté de 4,5 %.

Rapportées au PIB total et au PIB hors hydrocarbures, les dépenses totales ont, respectivement diminué à 37,8 % en 2019 contre 38,6 % en 2018 et à 47,0 % en 2019 contre 49,7 % en 2018.

Les dépenses de fonctionnement effectivement décaissées se sont établies à 4 879,1 milliards de dinars, soit un niveau très légèrement inférieur aux dépenses budgétisées dans la loi de finances pour 2019 (4 954,5 milliards). En revanche, les dépenses en capital (2 846,4 milliards de dinars), en base caisse, n'ont représenté que 79,0 % des dépenses budgétisées (3 602,7 milliards).

En 2019, les dépenses courantes ont progressé de 4,5 % pour atteindre 4 879,1 milliards de dinars contre 4 670,3 milliards en 2018. Dans le détail et contrairement à l'année 2018, ce sont les dépenses de personnel, les pensions des moudjahidines ainsi que les transferts courants qui ont augmenté. Seuls les intérêts de la dette publique et les dépenses en matériels et fournitures ont diminué.

Tableau V.4 : Evolution des dépenses courantes (en milliards de dinars)

	2018	2019	Variation (%)
Dépenses courantes	4 670,3	4 879.1	4,5
Dépenses de personnel	2 234,3	2 348,9	5,1
Pensions des moudjahidines	202,9	224,6	10,7
Matériel et fournitures	192,1	135,6	-29,4
Transferts courants (dont) :	1 925,5	2 058,8	6,9
Subventions des hôpitaux	321,6	245,2	-23,8
Subventions des EPA	437,6	463,0	5,8
Intérêts de la dette publique	115,4	111,5	-3,4

En ce qui concerne les dépenses en capital[1], après avoir fortement augmenté en 2018, elles ont diminué en 2019 pour s'établir à 2 846,4 milliards de dinars contre 3 228,8 milliards de dinars (-11,8 %).

[1] Les dépenses en capital sont constituées des dépenses d'équipement (investissement) et des opérations en capital (dotations aux comptes d'affectation spéciale, bonification des taux d'intérêt, paiement des arriérés, contribution au budget de la CNAS….)

Graphique V.2 : Structure des dépenses budgétaires

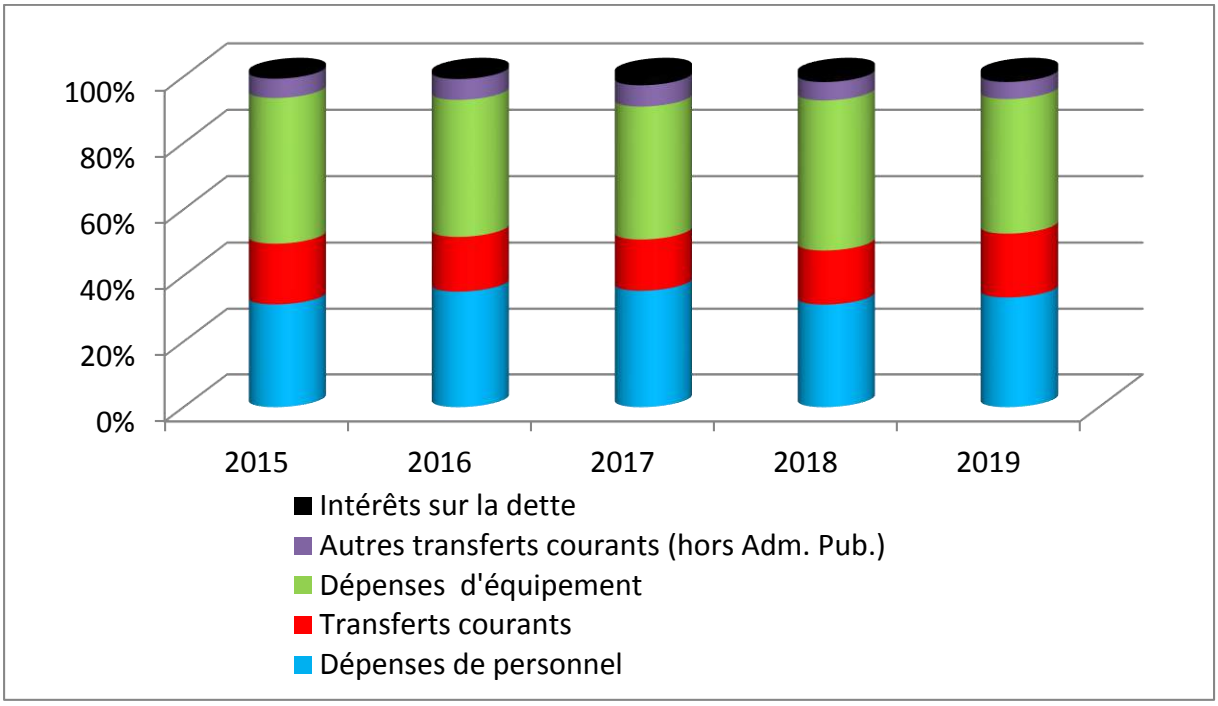

Cette diminution des dépenses en capital a concerné l'ensemble des secteurs à l'exception des « infrastructures économiques et administratives » et des postes « divers » et « opérations en capital » (dotations aux comptes d'affectation spéciale, bonification des taux d'intérêt, paiement des arriérés,…). Ces dernières, qui ont été multipliées par plus de 8 fois, passant de 64,0 milliards de dinars en 2017 à 528,6 milliards en 2018, ont fortement chuté à près de 2 milliards de dinars en 2019. Les principales dépenses d'équipement par secteur ont évolué comme suit :

- agriculture et Hydraulique : recul de 9,9 % (de 253,7 Mds de DA en 2018 à 228,5 Mds de dinars en 2019),
- infrastructures Economiques et Administratives : hausse de 36,3 % (de 803,0 Mds en 2018 à 1094,7 Mds de dinars en 2019),
- éducation-Formation : diminution de 26,8 % passant de 149,8 Mds en 2018 à 109,7 Mds de dinars en 2018),
- infrastructures Socio-Culturelles : baisse de 56,7 % à 59,0 Mds de dinars,
- habitat : diminution à 461,6 Mds de DA (-17,0 %),
- divers : en hausse (23,8 %) pour s'établir à 768,3 Mds de dinars.

Le tableau ci-après précise la ventilation et l'évolution des principales dépenses publiques d'équipement.

Tableau V.5 : Structure des dépenses d'équipement (En % des dépenses d'équipement totales)

	2015	2016	2017	2018	2019
Mines et Energies	3,8	0,99	0,98	1,06	0,42
Electrification et distribution de gaz	3,8	0,99	0,98	1,06	0,42
Agriculture - Hydraulique	10,0	8,7	10,44	7,86	8,03
Infrastructures économiques et administratives	34,0	41,5	38,25	24,9	38,5
Education-Formation	7,5	7,1	6,06	4,63	3,85
Infrastructures Socio-culturelles	4,5	5,7	5,06	4,22	2,07
Habitat	20,3	16,5	20,33	17,23	16,22
Divers	13,1	12,9	8,34	19,22	27,0
Opérations en capital		1,15	2,46	16,37	0,07

V.3 - CAPACITE DE FINANCEMENT

En 2019, le déficit du solde budgétaire s'est quasiment stabilisé à 1 139,0 milliards de dinars (5,6 % du PIB) contre un déficit de 1 147,7 milliards de dinars en 2018 (5,6 % du PIB), soit moins que le déficit de 2014 (7,3 %).Cette quasi stabilisation du déficit budgétaire résulte de la diminution concomitante, pour des montants quasi identiques des recettes et dépenses budgétaires totales.

Le flux d'épargne publique de 2019 (recettes totales moins dépenses de fonctionnement) a été de 1 707,4 milliards de dinars contre 2 081,1 milliards de dinars en 2018, soit un ratio épargne/recette totales de 25,9 % contre 30,8 % en 2018.

En 2019, ce montant d'épargne publique a financé les dépenses en capital de l'Etat à hauteur de 60,0 % contre 64,5 % en 2018, dégageant ainsi un besoin de financement au titre du solde budgétaire de 1 147,7 milliards de dinars. Cependant, au titre du solde global du Trésor, le besoin de financement a été de 1 953,4 milliards de dinars. Ce déficit du solde global du trésor a été financé à concurrence de 1 000 milliards de dinars par les achats de titres du Trésor par la Banque d'Algérie au titre de l'article 45 bis de l'ordonnance n°03-11 relative à la Monnaie et au Crédit, modifiée et completée.
Hors dividendes exceptionnels de la Banque d'Algérie, les déficits du solde budgétaire et du solde global du Trésor auraient été, respectivement, de 9,5 % et 13,5 % du PIB en 2019.

Graphique V.3 : Indicateurs des finances publiques

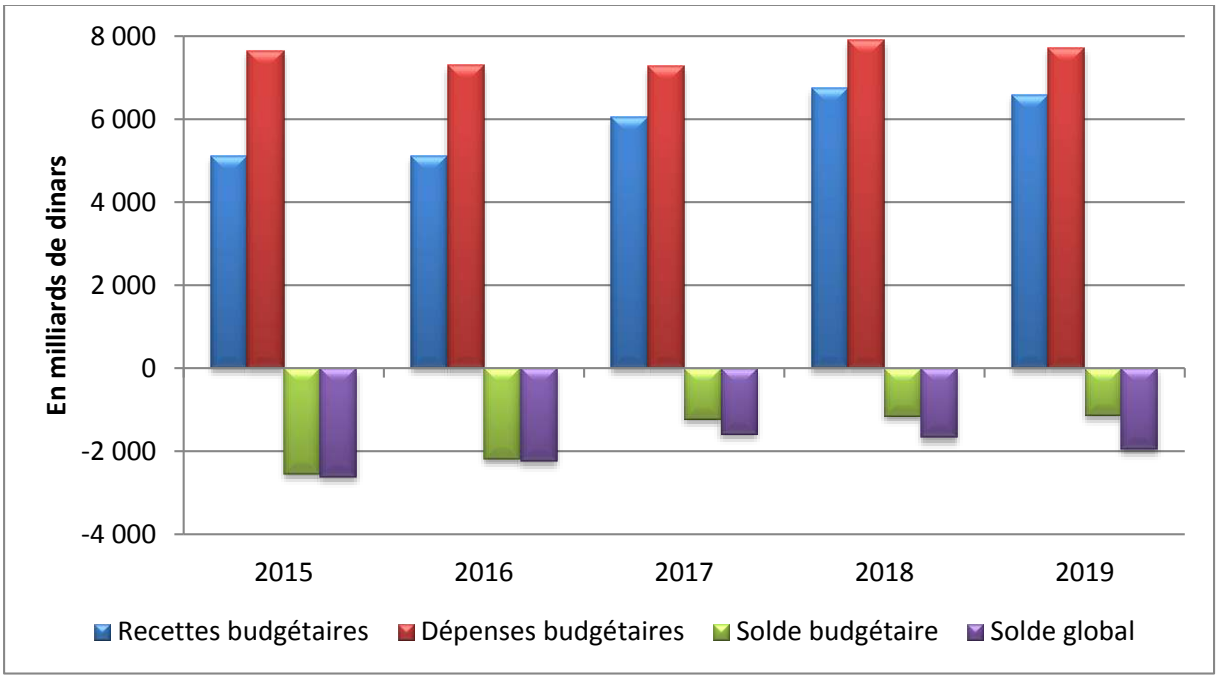

V.4 - LIENS ENTRE LES DEFICITS DES FINANCES PUBLIQUES ET DE LA BALANCE DES PAIEMENTS : IMPLICATIONS EN MATIERE DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Les fortes baisses du prix du pétrole à partir de juin 2014 ont révélé l'ampleur des vulnérabilités des finances publiques, matérialisées par d'énormes déficits des soldes budgétaires et des soldes globaux du Trésor.

Conjugués aux mesures de politique budgétaire, mises en œuvre sur la période 2015 – 2018, ces déséquilibres se sont traduits par l'épuisement du stock d'épargnes financières nettes de l'Etat (Fonds de régulation des recettes, FRR), et corrélativement le recours au financement monétaire (création monétaire) des déficits des soldes globaux du Trésor.

Les tableaux qui suivent mettent en évidence deux faits majeurs caractérisant la vulnérabilité structurelle des finances publiques d'une part et l'évolution des recettes budgétaires totales depuis 2014 d'autre part.

Tableau V.6 : évolution des soldes budgétaires et globaux du Trésor

(en milliards de dinars)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Solde budgétaire	-1257,3	-2553,3	-2187,4	-1234,8	-1147,7	-1139,0
En % du PIB	-7,3	-15,3	-12,5	-6,5	-5,6	-5,6
Solde global du Trésor	-1375,3	-2621,8	-2245,3	-1590,3	-1672,7	-1953,4
En % du PIB	-8,0	-15,7	-12,8	-8,4	-8,2	-9,6
Prix du pétrole (dollar/baril)	100,2	53,1	45,0	54,1	71,3	64,4

Le premier indique que le solde global du Trésor (à financer) était déjà déficitaire en 2014 avec un prix du baril de pétrole à 100,2 dollars. Cela implique que sans un effort soutenu de consolidation budgétaire, les déficits des comptes publics persisteront, y compris dans le cas d'une remontée substantielle des prix du pétrole. Le second indique que les déficits du solde global du Trésor de 2016, 2017 et 2018 auraient été beaucoup plus élevés n'eut été les dividendes exceptionnels versés par la Banque d'Algérie à partir de 2016. Les gains de change, à l'origine de ces dividendes exceptionnels, réalisés par prélèvements sur les réserves de change pour financer les déficits de la balance des paiements, sont appelés à diminuer inexorablement avec l'érosion des avoirs extérieurs nets. Le tableau ci-après retrace le niveau de ces déficits hors dividendes de la Banque d'Algérie :

Tableau V.7 : Evolution des soldes budgétaires et globaux du Trésor (hors dividendes de la Banque d'Algérie)

(en milliards de dinars)

	2014	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Solde budgétaire	-1257,3	-2553,3	**-2797,9**	**-2058,8**	**-2147,7**	**-1939,0**
En % du PIB	-7,3	-15,3	**-16,0**	**-10,9**	**-10,5**	**-9,5**
Solde global du Trésor	-1375,3	-2621,8	**-2845,3**	**-2510,1**	**-2672,7**	**-2853,4**
En % du PIB	-8,0	-15,7	**-16,2**	**-13,3**	**-13,1**	**-14,0**
Dividendes Banque d'Algérie	122,7	88,7	**610,5**	**919,8**	**1000**	**800**

A ce stade, il est utile de rappeler le lien entre les déficits du solde global du Trésor et ceux de la balance des paiements. Les déficits du compte courant de la balance des paiements (quasiment identique à celui du solde global en Algérie) indiquent que la dépense intérieure brute (dépenses des agents économiques résidents, notamment l'Etat) est supérieure au revenu national généré par l'activité économique nationale (Produit intérieur Brut). Cet écart est financé par des prélèvements sur les réserves de change. Ces déficits des soldes courant et global de la balance des paiements (BP) sont engendrés, principalement, par les déficits du solde global du Trésor.

Compte tenu du fait (i) qu'une diminution des déficits du Trésor par augmentation substantielle des recettes budgétaires ordinaires et (ii) qu'une réduction des déficits de la balance des paiements par augmentation significative des exportations hors hydrocarbures ne sont pas raisonnablement envisageables dans le court/ moyen terme, la question de la soutenabilité des déficits du Trésor et corrélativement des déficits de la balance des paiements (et donc de l'érosion des réserves de change) devrait constituer une des préoccupations majeures des politiques économiques à mettre en œuvre dans le court terme .

CHAPITRE VI :

INTERMEDIATION
ET INFRASTRUCTURE BANCAIRE

CHAPITRE VI :
INTERMEDIATION ET INFRASTRUCTURE BANCAIRE

Dans un contexte économique et social caractérisé par un ralentissement de l'activité économique et des déséquilibres macroéconomiques, les indicateurs de l'intermédiation bancaire, de la bancarisation, de la solidité et de la rentabilité du secteur bancaire, à l'exception des crédits bancaires à l'économie, ont évolué globalement de manière défavorable en 2019. Il en est ainsi des ressources collectées par les banques qui ont reculé, essentiellement les dépôts du secteur des hydrocarbures, et de l'indicateur majeur de l'intermédiation – la part de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire - qui a encore augmenté.

VI.1 - INDICATEURS DE L'INTERMEDIATION BANCAIRE

À fin décembre 2019, le système bancaire algérien demeure toujours prédominé par les banques publiques en termes d'activité comme de l'étendue du réseau. Comme en 2018, il est composé de vingt (20) banques et huit (8) établissements financiers. Selon leurs natures d'activité, les banques et les établissements financiers sont répartis comme suit :

- six (6) banques publiques dont la caisse d'épargne,
- quatorze (14) banques privées à capitaux étrangers dont une à capitaux mixtes,
- deux (2) établissements financiers publics,
- cinq (5) sociétés de leasing dont trois (3) publiques,
- une (1) mutuelle d'assurance agricole agréée pour effectuer des opérations de banque qui a opté, à fin 2009, pour le statut d'établissement financier.

Tableau VI.1 : Banques et établissements financiers en activité

	2015	2016	2017	2018	2019
A) Banques	**20**	**20**	**20**	**20**	**20**
Banques publiques	6	6	6	6	6
Banques privées	14	14	14	14	14
B) Etablissements Financiers	**9**	**9**	**9**	**8**	**8**
Etablissements financiers publics	6	6	6	6	6
Etablissements financiers privés	3	3	3	2	2
C) TOTAL	**29**	**29**	**29**	**28**	**28**

Source : Banque d'Algérie

À fin 2019, le réseau des banques publiques demeure prédominant avec 1 168 agences contre 1 149 en 2018 ; celui des banques privées s'établit à 377 agences contre 372 agences en 2018 et celui des établissements financiers s'établit à 91 agences en 2019 contre 95 agences en 2018. Au total, en 2019, les guichets d'agences de tout le système bancaire s'élevaient à 1 636 agences, contre 1 615 agences en 2018, soit une agence pour 26 834 habitants contre 26 625 habitants en 2018.

Tableau VI.2 : Evolution du secteur bancaire algérien (nombre d'agence)

	2015	2016	2017	2018	2019
A) Banques	**1 469**	**1 490**	**1 509**	**1 521**	**1 545**
Banques publiques	1 123	1 134	1 146	1 149	1 168
Banques privées	346	356	363	372	377
B) Etablissements Financiers	**87**	**88**	**96**	**95**	**91**
Etablissements financiers publics	77	78	79	79	75
Etablissements financiers privés	10	10	17	16	16
C) TOTAL	**1 556**	**1 578**	**1 604**	**1 615**	**1 636**

Source : Banque d'Algérie

Le ratio population active/guichets bancaires a légèrement baissé en 2019, soit un guichet pour 8 239 personnes en âge de travailler contre 8 194 personnes en 2018. Quant aux centres des chèques postaux, ils disposent, à fin 2019, de 3 862 agences réparties sur l'ensemble du territoire national, soit un établissement postal pour 3 296 personnes actives.

Au total, l'ensemble des agences des banques et des chèques postaux s'élève à 5 407, soit un ratio population active/agences de 2 354 personnes en 2019 contre 2 337 personnes en 2018.

Le nombre de comptes bancaires actifs en dinars est passé de 11 120 520 comptes en 2018 à 12 103 411 comptes en 2019, soit une hausse de 8,8 %. Les personnes morales détiennent 10,7 % du total de ces comptes (soit 1 297 195 comptes en 2019) et les personnes physiques 89,3 % (soit 10 806 216 comptes en 2019).

Le nombre de comptes bancaires actifs en devises a enregistré une hausse de 4,15 %, passant de 4 226 151 comptes en 2018 à 4 401 338 comptes en 2019 dont 1,45 % sont détenus par des personnes morales (soit 63 938 comptes en 2019) et le reste par des personnes physiques (soit 4 337 400 comptes en 2019).

Le niveau de bancarisation, en termes de nombre de comptes ouverts par les banques à la clientèle (comptes actifs en dinars et en devises) et par le centre des

chèques postaux, est en légère progression en 2019 et se situe à environ 3,07 comptes par personne en âge de travailler, contre 2,95 comptes en 2018.

VI.1.1 - Ressources collectées

L'activité collecte des ressources à vue et à terme des banques a connu une baisse en 2019 de 2,7 %, contre un accroissement de 9,8 % en 2018 et de 13,1 % en 2017. En incluant les dépôts affectés en garantie d'engagements par signature (crédits documentaires, avals et cautions), qui ne sont pas inclus dans la masse monétaire au sens de M2, le total des dépôts collectés par les banques à fin 2019, est en baisse de 2,6 % contre une hausse de 6,7 % en 2018 et de 12,7 % en 2017.

Tableau VI.3 : Evolution des ressources collectées des banques

En milliards de dinars ; fin de période

Nature des dépôts	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
A) Dépôts à vue	**3 891,7**	**3 732,2**	**4 499,0**	**4 880,5**	**4 313,0**
Banques Publiques	3 297,7	3 060,5	3 765,5	4 054,7	3 456,3
Banques Privées	594,0	671,7	733,5	825,8	856,8
B) Dépôts à terme	**4 443,4**	**4 409,3**	**4 708,5**	**5 232,6**	**5 531,4**
Banques Publiques	4 075,8	4 010,8	4 233,0	4 738,3	4 986,0
dont : dépôts en devises	428,8	412,8	456,9	544,1	576,5
Banques Privées	367,6	398,6	475,5	494,3	545,5
dont : dépôts en devises	67,2	66,6	86,5	106,0	112,7
C) Dépôts en garanties*	**865,7**	**938,4**	**1 024,7**	**809,6**	**795,0**
Banques Publiques	751,3	833,7	782,1	626,7	635,2
dont : dépôts en devises	8,8	3,9	2,1	2,9	5,6
Banques Privées	114,4	104,7	242,6	182,9	159,9
dont : dépôts en devises	1,8	6,3	4,6	6,2	14,5
D) Total des ressources collectées	**9 200,8**	**9 079,9**	**10 232,2**	**10 922,7**	**10 639,5**
Part des banques publiques:	88,30%	87,06%	85,81%	86,24%	85,32%
Part des banques privées:	11,70%	12,94%	14,19%	13,76%	14,68%

(*) : dépôts de garantie des engagements par signatures (crédits documentaires, avals et cautions)

Par nature de dépôts, les dépôts à vue ont baissé de 11,6 % à fin 2019 contre une hausse de 8,5 % l'année précédente, passant de 4 499,0 milliards de dinars à fin 2017 à 4 880,5 milliards de dinars à fin 2018 pour atteindre 4 313,0 milliards de dinars à fin 2019. Cette décroissance résulte de la forte baisse des dépôts à vue du secteur des hydrocarbures qui ont diminué de 71,3 %. Hors dépôts du secteur des hydrocarbures, les dépôts à vue dans les banques publiques ont légèrement baissé (-0,4 %) à fin 2019 contre 5,1 % d'augmentation à fin 2018.

Par secteur juridique, les dépôts à vue collectés par les banques privées ont progressé de 3,8 % en 2019, soit un rythme de croissance beaucoup moins élevé que celui des années 2018 (12,6 %) et 2017 (9,2 %), alors que ceux collectés par les banques publiques ont baissé de 14,8 % contre un accroissement de 7,7 % en 2018 et 23,0 % en 2017. Ces évolutions ont fait progresser la part des dépôts à vue des banques privées dans le total des dépôts à vue de 2,9 points de pourcentage par rapport à fin 2018 (16,9 %) pour atteindre une part de 19,9 % à fin 2019, alors que celle des banques publiques est en recul passant de 83,7 % en 2017 à 83,1 % en 2018 pour atteindre 80,1 % en 2019, soit 3,6 points de pourcentage de baisse en deux (02) ans.

En ce qui concerne l'évolution des dépôts à terme, leur encours passe de 5 232,6 milliards de dinars à fin 2018 à 5 531,4 milliards de dinars à fin 2019, soit un accroissement de 5,7 %, bien en deçà de celui enregistré pour l'année 2018 qui été de 11,1 %. Cette hausse des dépôts à terme a été plus forte dans les banques privées (10,3 % contre 4,0 % en 2018) que celle enregistrée dans les banques publiques (5,2 % contre 11,9 % en 2018). Concernant les dépôts en devises, inclus dans la catégorie des dépôts à terme, ils sont en hausse de 6,0 % à fin 2019 contre 19,6 % de hausse à fin 2018. Cet accroissement est de 6,0 % dans les banques publiques et 6,4 % dans les banques privées. Ainsi, la hausse de la part des dépôts à terme dans le total des dépôts collectés (à vue et à terme) a été plus nette en 2019 (56,2 %) qu'en 2018 (51,7 %) et 2017 (51,1 %).

Les dépôts reçus pour garantir les engagements par signature des banques (crédits documentaires, avals et cautions) sont en légère diminution (-1,8 %) à fin 2019 contre une forte baisse (-21,0 %) en 2018. Ce recul concerne uniquement les dépôts de garantie des crédits documentaires (-3,8 %) et touche essentiellement les banques privées (-18,9 %). Dans les banques publiques, ces dépôts ont augmenté de 1,2%.

Enfin, à fin 2019, la part des ressources collectées par les banques publiques, quoiqu'en baisse, reste prédominante avec 85,3 % (contre 86,2% à fin 2018) dans le total des ressources collectées par l'ensemble du système bancaire. Quant aux banques privées, leur part est en hausse de presque 1 point de pourcentage et passe ainsi de 13,8 % à fin 2018 à 14,7 % à fin 2019.

La répartition des dépôts par secteur institutionnel est la suivante :

Tableau VI.4 : Répartition des dépôts par secteurs institutionnels

En milliards de dinars ; fin de période

Dépôts par secteur	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
A) Dépôts à vue	**3 891,7**	**3 732,2**	**4 499,0**	**4 880,5**	**4 313,0**
Entreprises et autres organismes publics	2 023,4	1 775,9	2 325,8	2 542,6	2 041,9
Entreprises privées	1 076,2	1 099,9	1 132,4	1 340,8	1 266,6
Ménages et associations	451,6	532,1	541,7	621,9	562,1
Autres*	340,5	324,3	499,1	375,2	442,4
B) Dépôts à terme	**4 443,3**	**4 409,2**	**4 708,5**	**5 232,6**	**5 531,4**
Entreprises et autres organismes publics	1 222,9	1 084,8	1 174,7	1 222,9	1 647,2
Entreprises privées	383,4	370,2	446,2	507,4	491,2
Ménages et associations	2 756,0	2 881,9	3 001,4	3 254,2	3 369,5
Autres*	81,0	72,3	86,1	248,1	23,5
C) Dépôts en garanties**	**865,7**	**938,4**	**1 024,7**	**809,6**	**795,0**
D) Total des ressources collectées	**9 200,7**	**9 079,8**	**10 232,2**	**10 922,7**	**10 639,5**
Part du secteur public***	41,0%	36,9%	40,6%	39,7%	39,3%
Part du secteur privé***	59,0%	63,1%	59,4%	60,3%	60,7%

(*) : opérations en cours non encore passées en compte de la clientele,

(**) : les dépôts en garantie des engagements par signature ne sont pas suivi par secteur,

(***) : part du secteur dans le total des dépôts hors dépôts en garantie et autres.

Après les hausses des années 2017 et 2018 (respectivement 22,4 % et 7,6 %), l'analyse de l'évolution des dépôts par secteur institutionnel, à fin décembre 2019, montre une baisse (-2,0 %) des dépôts collectés auprès des entreprises publiques et autres organismes publics. Ces dépôts passent de3 765,4 milliards de dinars à fin 2018 à 3 689,1 milliards de dinars à fin 2019 et représentent ainsi 39,3 % du total des dépôts bancaires collectés contre 39,7 % à fin 2018. Ce recul résulte, principalement de la baisse importante des dépôts à vue des entreprises publiques (-19,7 %) à fin 2019 contre une croissance de 9,3 % à fin 2018. Quant aux dépôts à terme des entreprises publiques et autres organismes publics, ils ont fortement progressé, à hauteur de 34,7 % en 2019 contre une croissance de 4,1 % en 2018 de sorte que la part de ces dépôts dans le total des dépôts du secteur public passe de 32,5 % à fin 2018 à 44,7 % à fin 2019, soit une hausse de 12,2 points de pourcentage.

En ce qui concerne les dépôts collectés auprès du secteur économique privé (entreprises privées, ménages et associations), ils ont connu un léger recul (-0,6 %) à fin 2019 contre des progressions de 4,9 % à fin 2017 et 11,8 % à fin 2018 de sorte que la part de ces dépôts dans le total des dépôts bancaires collectés passe de 59,4 % en 2017 à 60,3 % en 2018 pour atteindre 60,7 % à fin 2019, soit une hausse de 1,3 points de pourcentage au cours des deux dernières années.

Par échéance, après avoir enregistré des croissances positives au cours des trois dernières années (6,8 % en 2016, 2,6 % en 2017 et 17,2 % en 2018), les dépôts à vue collectés auprès du secteur privé ont enregistrés une baisse (-6,8 %) à fin 2019. Au sein de ce secteur, la diminution des dépôts à vue a concerné aussi bien les entreprises privées (-5,5 % contre +18,4 en 2018) que les ménages et associations (-9,6 % contre +14,8 % en 2018). Quant aux dépôts à terme des entreprises privées, ils ont reculé (-3,2 %) à fin 2019 contre une croissance de 13,7 % à fin 2018. En revanche, à l'instar des années précédentes et bien qu'en baisse comparativement à celle de 2017 (4,1 %) et 2018 (8,4 %), les dépôts à terme des ménages et associations se sont accrus de 3,5 % à fin 2019, passant ainsi de 3 001,4 milliards de dinars à fin 2017 à 3 254,2 milliards de dinars à fin 2018 pour atteindre 3 369,5 milliards à fin 2019. Au total, les dépôts à terme du secteur économique privé s'élèvent à 3 860,7 milliards de dinars à fin 2019 contre 3 761,6 milliards de dinars à fin 2018, soit une croissance de 2,6 % contre 9,1% en 2018.

Pour l'année 2019, les dépôts à vue et à terme auprès des banques se répartissent comme suit : 37,5 % pour les entreprises et autres organismes publics contre 37,2 % en 2018 ; 17,9 % pour les entreprises privées contre 18,3 % en 2018 ; 39,9 % pour les ménages et associations contre 38,3 % à fin 2018 et 4,7 % pour les organismes de sécurité sociale, de retraites et des assurances, les institutions privées à but non lucratif au service des ménages et l'administration locale contre 6,2 % en 2018.

VI.1.2 - Crédits distribués

En 2019, les crédits bancaires à l'économie, ont progressé de 8,8 %, contre 12,4 % en 2018, passant ainsi de 8 877,9 milliards de dinars à fin 2017 à 9 974,0 milliards de dinars à fin 2018 pour atteindre 10 855,6 milliards de dinars à fin 2019.

Le tableau ci-après décrit le profil de l'activité de crédits à l'économie des banques :

Tableau VI. 3 : Répartition des crédits bancaires

En milliards de dinars ; fin de période

Crédits des banques / secteur	2015	2016	2017	2018	2019
Crédits au secteur public	**3 688,9**	**3 952,8**	**4 311,8**	**4 944,2**	**5 636,6**
Banques publiques	3 679,5	3 943,3	4 302,3	4 934,7	5 627,1
Crédits directs	3 521,9	3 789,5	4 154,0	4 786,0	5 478,6
Achat d'obligations	157,6	153,8	148,3	148,7	148,5
Banques privées	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
Crédits directs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Achat d'obligations	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
Crédits au Secteur Privé	**3 586,6**	**3 955,0**	**4 566,1**	**5 029,9**	**5 219,1**
Banques publiques	2 687,1	2 982,0	3 401,7	3 701,4	3 918,7
Crédits directs	2 685,4	2 982,0	3 401,7	3 701,4	3 918,7
Achat d'obligations	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Banques privées	899,5	973,0	1 164,4	1 328,5	1 300,4
Crédits directs	899,5	973,0	1 164,4	1 328,5	1 300,4
Achat d'obligations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des crédits distribués nets de crédits rachetés :	**7 275,6**	**7 907,8**	**8 877,9**	**9 974,0**	**10 855,6**
Part des banques publiques :	87,51%	87,58%	86,78%	86,59%	87,93%
Part des banques privées :	12,49%	12,42%	13,22%	13,41%	12,07%

Le recul du rythme de progression des crédits à l'économie a concerné plus le secteur économique privé que le secteur économique public. Ainsi, les crédits au secteur économique public se sont accrus de 14 % alors que ceux au secteur privé ont augmenté de 3,8 % seulement. Ces croissances étaient, respectivement de, 14,7 % et de 10,2 % en 2018.

En termes de contribution, les crédits au secteur public ont contribué à hauteur de 78,5 % à la croissance des crédits à l'économie et les crédits au secteur privé y ont contribué à hauteur de 21,5 %. Comme en 2018, la progression, plus élevée, des crédits au secteur public s'est traduite par une hausse de leur part dans le total des crédits à l'économie, qui passe de 48,6 % en 2017 à 49,6 % en 2018 pour atteindre 51,9 % en 2019.

Les crédits distribués par les banques publiques, fortement engagées dans le financement des grands projets des entreprises et organismes publics, demeurent prédominants avec 87,9 % de part de marché contre 12,1 % aux banques privées.

Les banques publiques assurent la totalité du financement direct du secteur économique public et leur part dans le financement du secteur privé demeure importante (75,1 % en 2019 contre 73,6 % en 2018).

Au cours de l'année sous revue, les crédits octroyés par les banques publiques se sont accrus de 10,5 % contre 12,1 % en 2018. Quant aux crédits distribués par les banques privées, quasi exclusivement au secteur économique privé, ils ont diminué (-2,1 %) contre une importante hausse de 14,0 % en 2018.

En contexte d'atonie des marchés financiers de titres de dette, ce sont les crédits directs qui assurent, comme par le passé, la quasi-totalité du financement de l'économie à hauteur de 98,5 % : ils assurent la totalité du financement du secteur privé et 97,2 % de celui du secteur public (96,8 % en 2018).

Par maturité, les crédits à l'économie ont évolué comme suit :

Tableau VI. 4 : Répartition des crédits par maturité

En milliards de dinars ; fin de période

Crédits par maturité	2015	2016	2017	2018	2019
A) Crédits à court terme	**1 710,6**	**1 914,2**	**2 298,0**	**2 687,1**	**3 011,1**
Banques publiques	1 152,4	1 334,1	1 583,7	1 845,2	2 227,7
Banques privées	558,2	580,1	714,3	841,9	783,4
B) Crédits à moyen terme	**5 564,9**	**5 993,6**	**6 579,9**	**7 287,0**	**7 844,6**
Banques publiques	5 214,1	5 591,2	6 120,3	6 790,9	7 318,1
Banques privées	350,8	402,4	459,6	496,1	526,5
C) Total des crédits distribués nets des crédits rachetés:	**7 275,6**	**7 907,8**	**8 877,9**	**9 974,0**	**10 855,6**
part crédits à court terme	23,50%	24,20%	25,90%	26,90%	27,74%
part crédits à moyen et long terme	76,50%	75,80%	74,10%	73,10%	72,26%

La structure de l'encours des crédits distribués par les banques à fin 2019 confirme le niveau élevé des crédits à moyen et long termes, notamment celui des crédits à long terme liés aux financements des investissements des entreprises et organismes publics. Ces crédits ont atteint une part de 72,3 % (73,1 % à fin 2018) du total de crédits distribués contre une part de 27,7 % pour les crédits à court terme (26,9 % à fin 2018).

À fin 2019, les crédits à moyen et long termes distribués par les banques publiques représentent 76,7 % du total de leurs crédits contre 78,6 % à fin 2018 et 79,4 % en 2017. Pour les banques privées, les crédits à moyen et long termes distribués représentent 40,2 % du total de leurs crédits en 2019 contre 37,1 % à fin 2018 et 39,2 % à fin 2017.

L'encours des crédits hypothécaires est passé de 561,9 milliards de dinars à fin 2017 à 645,7 milliards de dinars à fin 2018 pour atteindre 727,7 milliards de dinars à fin 2019, soit un accroissement de 12,7 % en 2019 contre 14,9 % en 2018. Il est à noter que près des deux tiers (2/3) de ce type de crédit sont octroyés par la caisse d'épargne.

VI.1.3- Solidité du secteur bancaire

Au titre de l'année 2019, le secteur bancaire algérien a connu une baisse des résultats nets de plus de 33 %. Ce recul des résultats a engendré une baisse de la rentabilité, notamment la baisse du ratio des rendements des actifs et de celui du rendement des fonds propres.

Les créances classées détenues par les banques continuent d'augmenter avec une couverture par les provisions qui passe au-dessous des 50 % en 2019, dénotant une insuffisance de provisionnement.

Les ratios de solvabilité des banques restent au-dessus du seuil minimum réglementaire et ce, malgré la baisse constatée en 2019.

Les actifs liquides ont encore baissé, à plus de 14 % en 2019 et leur niveau couvre les passifs à court terme à moins de 50 %, largement en dessous de la norme de 100%.

VI.1.3.1-Solvabilité du secteur bancaire

Depuis le mois de février 2014, les banques sont soumises à de nouvelles règles de définition des fonds propres et de schémas de reporting. Les banques sont tenues de respecter les ratios de solvabilité[1] suivants :

- un ratio de fonds propres de base (ratio de solvabilité Tier1) d'un minimum de 7 %,
- un ratio de fonds propres total (ratio de solvabilité globale) d'un minimum de 9,5 %,

[1] Règlement n° 2014-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers.

• un coussin de sécurité, composé de fonds propres de base et couvrant 2,5 % de leurs risques pondérés.

Tableau VI.5 : Indicateurs de solvabilité des banques

	2015	2016	2017	2018*	2019**
			Banques publiques		
Ratio de solvabilité globale[2]	17,75%	18,37%	19,58%	19,24%	17,81%
Ratio de solvabilité sur Tiers I[3]	14,64%	15,42%	14,33%	14,43%	13,49%
			Banques privées		
Ratio de solvabilité globale	20,99%	20,32%	18,92%	18,20%	18,81%
Ratio de solvabilité sur Tiers I	20,26%	19,64%	18,14%	17,43%	18,03%
			Secteur bancaire		
Ratio de solvabilité globale	18,40%	18,75%	19,45%	19,05%	17,99%
Ratio de solvabilité sur Tiers I	15,76%	16,25%	15,03%	14,98%	14,26%

Donnéesactualisées
****Données préliminaires***

L'ensemble des banques (publiques et privées) continuent de présenter, globalement, des ratios de solvabilité nettement supérieurs aux minimas réglementaires requis et ont renforcé leurs ratios de fonds propres sur la période 2015-2019.

Graphique VI.1 : Evolution de la Solvabilité globale du secteur bancaire

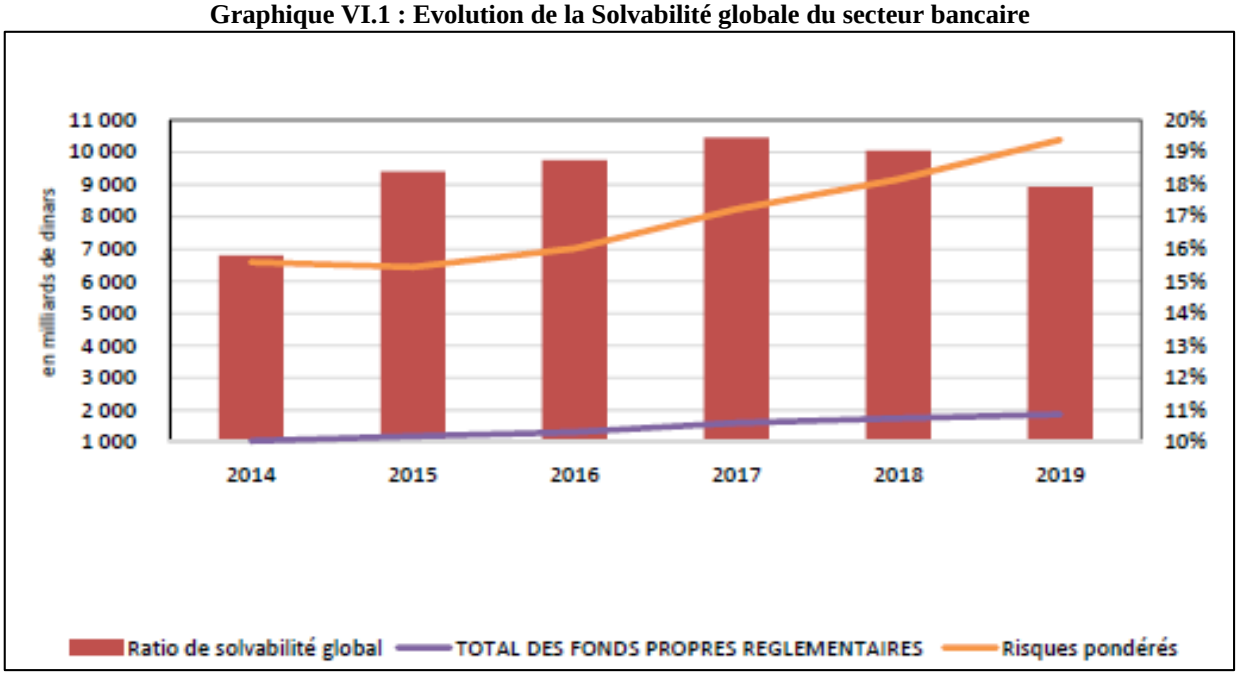

[2] Fonds propres réglementaires/Total des risques
[3] Fonds propres de base/Total des risques

Au niveau agrégé, après une amélioration au cours de la période 2015-2017, le ratio de solvabilité globale du secteur bancaire affiche une baisse en 2018 et en 2019 où il a atteint respectivement un niveau de 19,1 % et 18,0 %.

D'une part, les actifs pondérés ont augmenté de 10,7 % en 2019 contribuant ainsi pour +0,9 point de pourcentage à l'évolution de la solvabilité globale et d'autre part, les fonds propres de base ont augmenté de 4,6 % (soit la moitié de la variation des risques pondérés) contribuant ainsi pour -1,9 point de pourcentage à l'évolution du même ratio.

Au total, ces contributions ont eu un impact négatif de 1,06 point de pourcentage sur le ratio de solvabilité globale.

A fin 2019, le ratio de solvabilité de base sur TIER1 du système bancaire a atteint 14,26 %, en légère baisse par rapport à fin 2018 où le ratio s'élevait à 14,98 %. Il est à noter que l'augmentation plus rapide des risques pondérés (+10 %) rapportée à celle des fonds propres de base (+4 %) a eu un impact négatif de 0,72 point de pourcentage sur le ratio.

A l'instar de l'année 2018, les banques publiques enregistrent en 2019 une baisse des deux ratios de solvabilité. Toutefois, l'ensemble des banques publiques respectent le seuil minimal prévu par la réglementation en vigueur.

En revanche, la situation consolidée des banques privées montre que le ratio de solvabilité globale a gagné 0,71 point de pourcentage en 2019, et ce, suite à une augmentation plus élevée des fonds propre réglementaires (5,7%) par rapport aux risques pondérés (1,7 %). Le ratio de solvabilité sur TIERS 1 des banques privées s'est élevé aussi de 0,75 point de pourcentage. Cette évolution résulte de l'augmentation des fonds propres de base de 6,1 %, hausse liée aux augmentations du capital de certaines banques et à l'amélioration de leurs résultats.

Enfin, la totalité des banques privées répondent aux exigences minimales requises par la réglementation en vigueur en termes de solvabilité.

VI.1.3.2- Liquidité du système bancaire (actifs liquides)

Au terme de l'année 2019, la taille du secteur bancaire, appréhendée par son total actif, s'est accru de 6,4 %, contre 8,9 % en 2018 et 9,6 % en 2017. Il demeure, néanmoins, toujours dominé par les banques publiques dont les actifs représentent plus de 87 % de l'actif total du système bancaire.

Cette évolution reflète notamment, du côté des emplois, une hausse du portefeuille titres et des crédits et du côté des ressources, une hausse des dépôts collectés auprès des ménages et une augmentation du capital de certaines banques privées.

Graphique VI.2 : Evolution de la Solvabilité globale du secteur bancaire

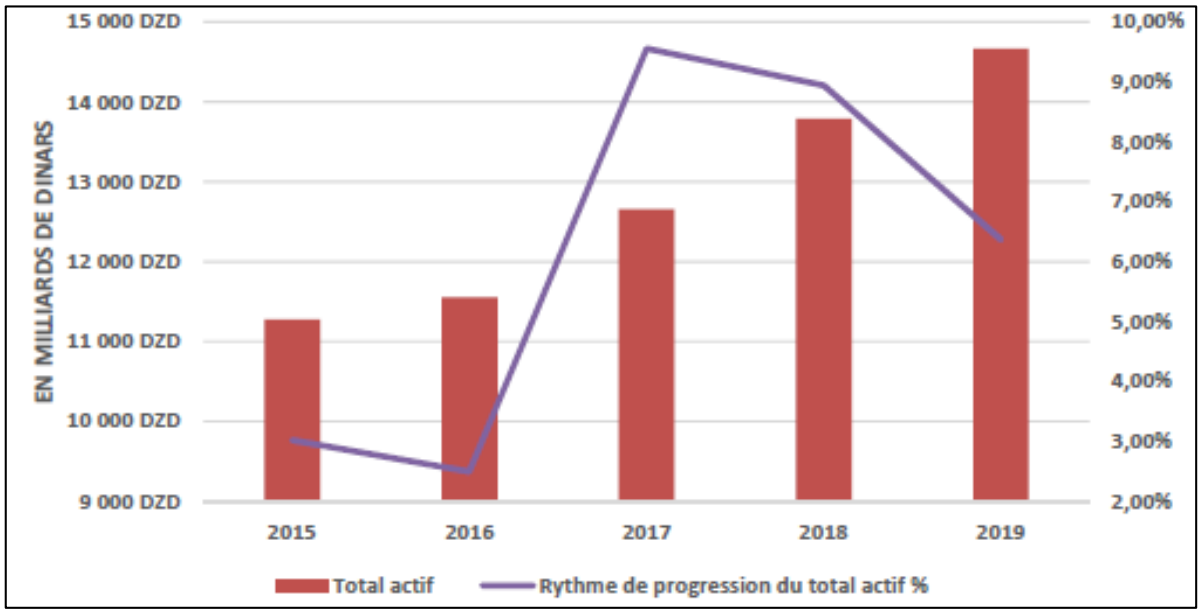

Tableau VI.6 : Ratios de liquidité des banques

	2015	2016	2017	2018*	2019**
Banques publiques					
Actifs liquides/Total Actif	25,85%	22,66%	21,88%	18,42%	14,21%
Actif liquides/Passifs à court terme	60,20%	58,84%	52,17%	46,30%	42,24%
Banques privées					
Actifs liquides/Total Actif	35,87%	29,11%	33,11%	28,52%	27,31%
Actif liquides/Passifs à court terme	69,79%	56,25%	60,58%	52,61%	52,45%
Secteur bancaire					
Actifs liquides/Total Actif	27,14%	23,52%	23,51%	19,84%	15,97%
Actif liquides/Passifs à court terme	61,64%	58,39%	53,70%	47,45%	44,23%

***Données actualisées*,**
****Données préliminaires***

En dépit d'une remontée en 2017, liée au financement non-conventionnel, la tendance d'évolution des actifs liquides du système bancaire est à la baisse depuis l'année 2015. En 2019, cette tendance s'est confirmée et la baisse a été de(-14,4 %) contre (-8,1 %) en 2018.

Graphique VI.3 : Evolution des actifs liquides Du secteur bancaire 2015-2019

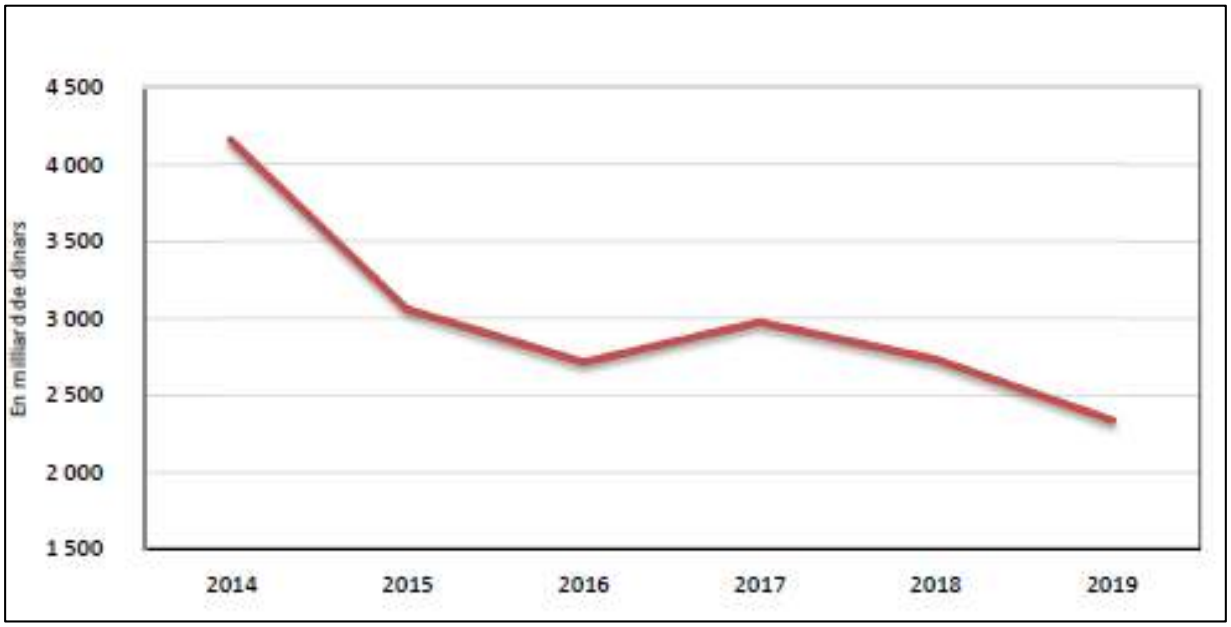

Quant à la composition des actifs liquides des banques à fin 2019, ils sont constitués à 51 % de leurs avoirs en compte auprès de la Banque d' Algérie.

En termes de ratios, le ratio de liquidité à court terme du secteur bancaire a baissé en 2019, passant de 47,5 % en 2018 à 44,2 % en 2019. Le ratio de liquidité par rapport au total actif a connu lui aussi une baisse, passant de 19,8 % en 2018 à 16,0 % en 2019.

Par secteur juridique, le ratio de liquidité par rapport aux passifs à court terme des banques privées (plus de 50 %) a légèrement diminué en 2019 (52,6 % en 2018 et 52,5 % en 2019). Cette baisse résulte de la celle des actifs liquides de 2,3 % contre une baisse de 2 % des passifs à court terme.

Le ratio de liquidité à court terme des banques publiques s'établit à 42,2 % en 2019, en baisse (-4,06 points de pourcentage) par rapport à l'année précédente et ce, suite au recul de 17,4 % de leurs actifs liquides. Quant au ratio des actifs liquides par rapport au total actif des banques publiques, il a connu une baisse (-4,3 points de pourcentage) entre 2018 et 2019.

VI.1.3.3-Créances non-performantes et provisions

Les créances non performantes détenues par les banques ont poursuivi leur tendance haussière, amorcée en 2016, atteignant un taux de 14,7 % des créances totales à fin 2019 contre 9,8 % des créances totales à fin 2015.

Tableau VI.7 : Ratios des créances classées et taux de provisionnement

	2015	2016	2017	2018*	2019**
			Banques publiques		
Créances classées nettes des provisions/FPR[4]	29,63%	39,98%	40,80%	44,87%	60,77%
Taux de créances classées[5]	9,91%	12,58%	13,71%	13,49%	15,60%
Taux de provisions des créances classées	61,54%	55,40%	52,43%	49,59%	45,88%
			Banques privées		
Créances classées nettes des provisions/FPR	15,78%	16,63%	16,19%	13,37%	14,61%
Taux de créances classées	8,63%	8,55%	7,79%	7,11%	8,21%
Taux de provisions des créances classées	45,34%	46,26%	50,58%	57,27%	58,56%
			Secteur bancaire		
Créances classées nettes des provisions/FPR	26,47%	35,00%	36,42%	39,35%	52,59%
Taux des créances classées	9,77%	12,09%	12,96%	12,70%	14,76%
Taux de provisions des créances classées	59,93%	54,62%	52,28%	50,12%	46,69%

Données actualisées*, ***Données préliminaires

Les créances non performantes consolidées des banques sont provisionnées à hauteur de 46,7 % en 2019 contre un niveau de provisionnement de 50,1 % en 2018. Cette baisse résulte d'une hausse plus rapide des créances classées (+30,8 %) que de celle des provisions (+21,8 %).

Graphique VI.4 : Evolution du total des créances classéesdu secteur bancaire

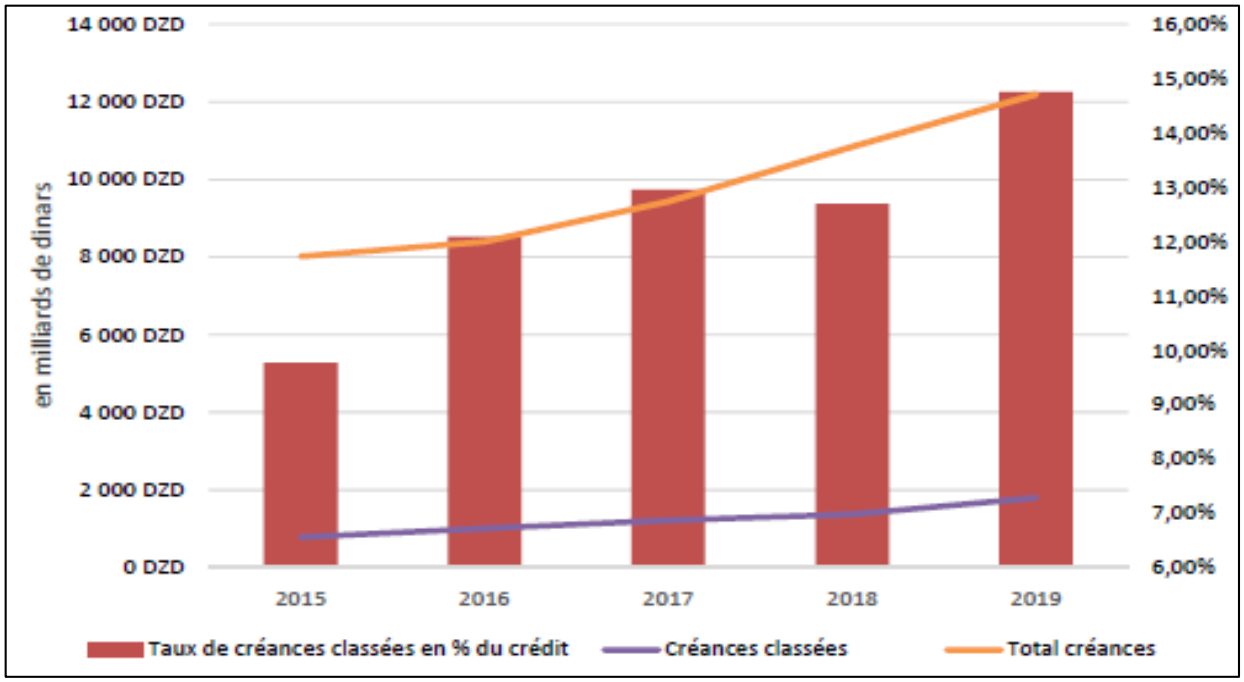

[4] FPR : fonds propres réglementaires
[5] Créances classées par rapport au total créances

Graphique VI.5 : Evolution des variations des créances classées et leurs provisions en %

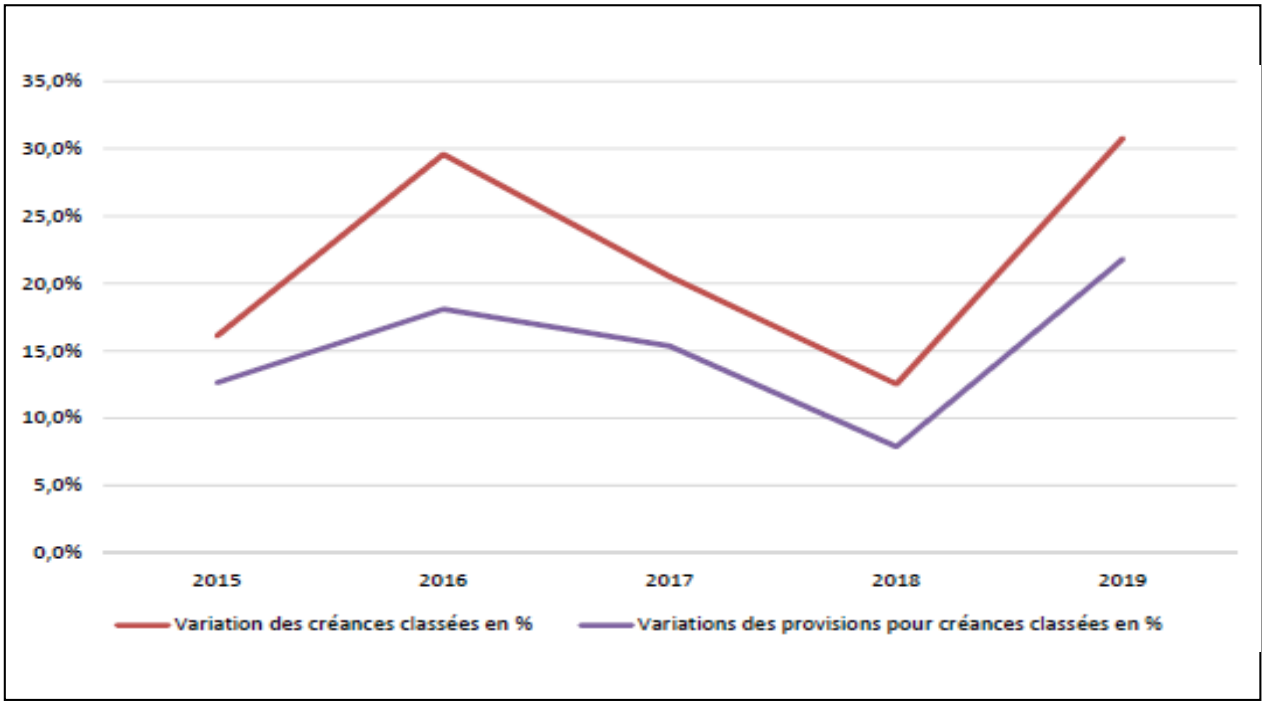

Par secteur juridique, la détérioration des ratios des créances classées est observée aussi bien au niveau des banques publiques que des banques privées. Ainsi, le ratio des créances classées rapportées au total des créances des banques publiques s'est accru de 2,11 points de pourcentage à fin 2019 et le taux de provisionnement de ces créances a reculé de 3,71 points de pourcentage. Pour les banques privées, la hausse du ratio des créances classées de 1,1 point de pourcentage en 2019, a été suivie d'une amélioration du taux de provisionnement, passant de 57,3 % en 2018 à 58,6 % en 2019.

VI.1.3.4-Rentabilité des banques

La rentabilité des actifs du système bancaire a baissé (-0,95 point de pourcentage) passant de 2,42 % en 2018 à 1,47 % en 2019. Dans le même temps, le rendement des fonds propres passe de 22,4 % en 2018 à 13, 7 % en 2019, sous l'effet croisé d'une baisse du résultat net (-33,6 %) et d'une hausse des fonds propres (+5,4 %).

Les banques publiques ont vu leur résultat net consolidé baisser (- 41,1 %) en 2019 contre une hausse de 26,1 % en 2018. Cette évolution du résultat net s'est traduite en 2019 par une rentabilité des actifs (ROA) de 1,21 % contre 2,27 % en 2018 et une rentabilité des fonds propres (ROE) de 13,7 %, en recul (-8,72 points de pourcentage) comparativement à l'année précédente.

Graphique VI.6 : Evolution du ratio du rendement des fonds propres (ROE) et ses composantes -Secteur bancaire-

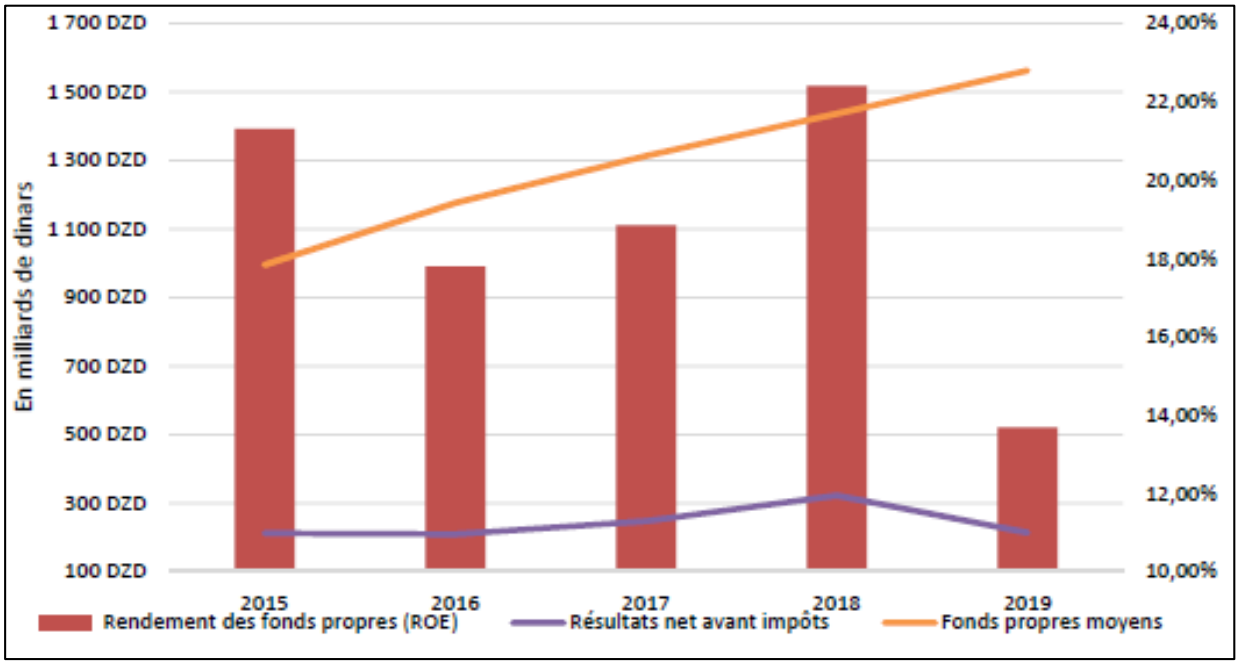

Graphique VI.7 : Evolution du ratio du rendement des Actifs (ROA) et ses composantes -Secteur bancaire-

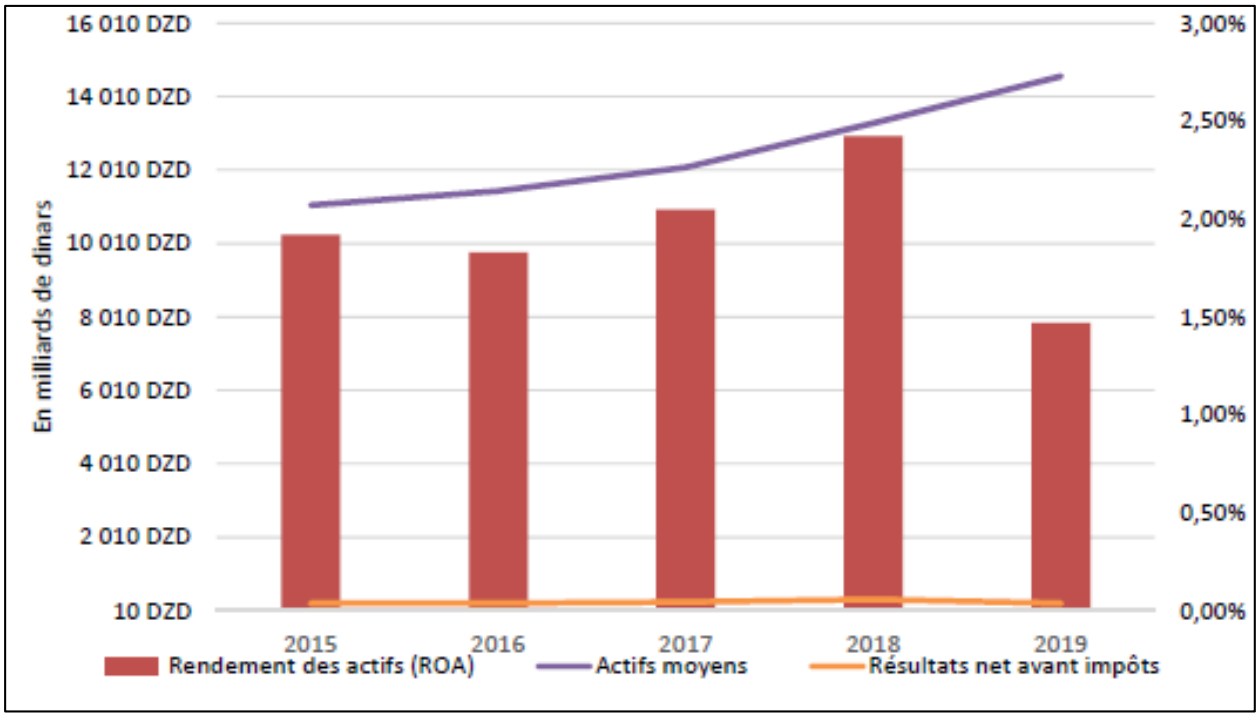

En revanche, pour les banques privées, la rentabilité des fonds propres (ROE) passent de 21,21 % en 2018 à 22,45 % en 2019. Néanmoins, la baisse du résultat net de ces banques a induit une baisse du ratio de rendement des actifs, (-0,23 point de pourcentage) en 2019, qui passe ainsi de 3,38 % en 2018 à 3,15 % en 2019.

Tableau VI.8 : Indicateurs de rentabilité des banques

	2015	2016	2017	2018*	2019**
	Banques publiques				
ROE [6]	**23,12%**	**18,56%**	**20,00%**	**22,72%**	**11,85%**
ROE (avant provisions)	32,44%	31,46%	29,21%	30,55%	5,77%
Ratio : couverture des charges par des produits	139,59%	141,98%	144,92%	163,94%	164,61%
ROA [7]	**1,76%**	**1,68%**	**1,97%**	**2,27%**	**1,21%**
Marge bancaire [8]	3,51%	3,89%	3,87%	3,96%	0,96%
Marge de Profit [9]	44,03%	34,63%	32,29%	36,32%	33,10%
	Banques privées				
ROE	**16,10%**	**15,28%**	**14,69%**	**21,21%**	**22,45%**
ROE (avant provisions)	19,38%	17,60%	18,94%	120,65%	128,91%
Ratio : couverture des charges par les produits	167,14%	161,21%	149,04%	145,54%	163,94%
ROA	**3,11%**	**2,84%**	**2,59%**	**3,38%**	**3,15%**
Marge bancaire	6,40%	5,85%	5,98%	27,23%	23,52%
Marge de Profit	36,32%	34,69%	28,55%	35,31%	43,11%
	Secteur bancaire				
ROE	**21,31%**	**17,79%**	**18,85%**	**22,41%**	**13,69%**
ROE (avant provisions)	29,06%	28,22%	26,99%	24,30%	4,77%
Ratio : couverture des charges par les produits	143,43%	144,74%	145,54%	163,94%	164,61%
ROA	**1,92%**	**1,83%**	**2,05%**	**2,42%**	**1,47%**
Marge bancaire	3,86%	4,14%	4,15%	3,41%	0,83%
Marge de Profit	33,10%	32,91%	35,31%	43,11%	34,63%

Données actualisées*, ***Données préliminaires

VI.1.3.5-Marge d'intermédiation bancaire

Suite au recul des résultats du secteur bancaire, le ratio de marge d'intérêts rapportée au revenu brut a légèrement diminué, passant de 78,8 % en 2018 contre 78,5 % en 2019. Quant au ratio des charges hors intérêts rapportées au revenu brut, il est passé de 29,3 % fin 2018 à 30,8 % fin 2019.

[6] *Résultat/ fonds propre moyen ;*
[7] *Résultat/Actif moyen*
[8] *PNB/total des actifs moyens*
[9] *Résultat net/PNB*

Graphique VI.8 : Evolution des marges et charges bancaires 2014-2019

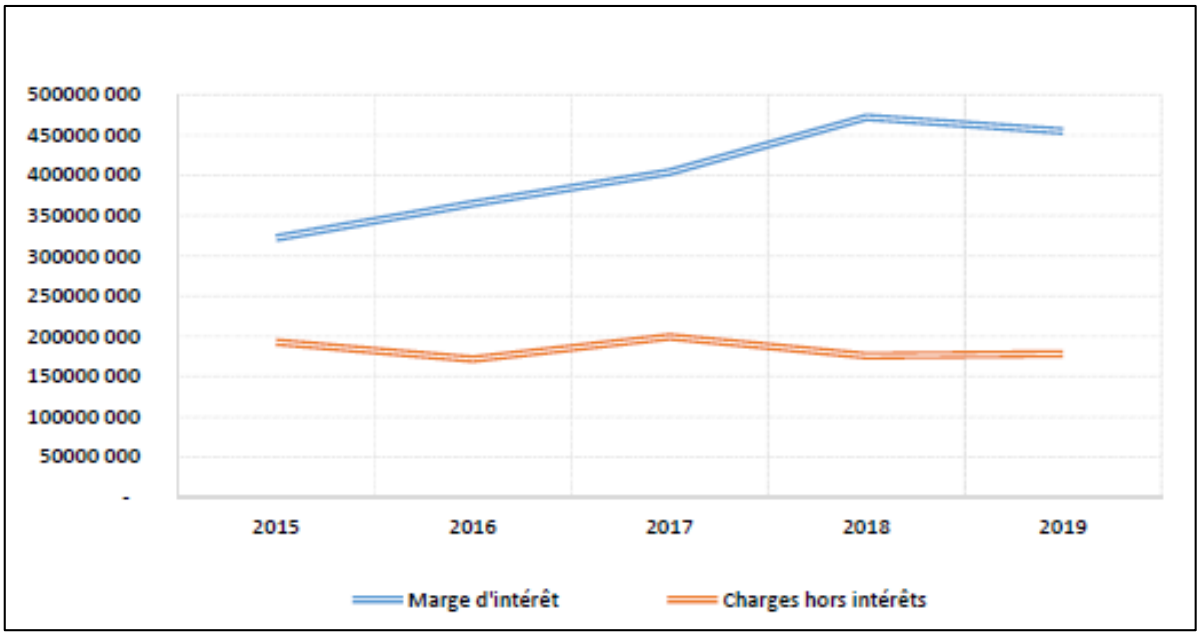

Le ratio de marge d'intérêt des banques privées a reculé, passant de 71,1 % en 2018 à 68,2 % en 2019. De même, quoique plus modérément, pour le ratio de charges hors intérêts qui a baissé de 40,5 % en 2018 à 39,5 % en 2019.

Quant aux banques publiques, leur ratio de marge d'intérêts rapportée au revenu brut s'est amélioré pour atteindre 81,7 % en 2019 contre 80,8 % en 2018. Par contre, leur ratio des charges hors intérêts sur le revenu brut s'est légèrement détérioré en passant de 26,4 % en 2018 à 28,1 % en 2019.

Tableau VI.9 : Marges d'intermédiation des banques

	2015	2016	2017	2018*	2019**
			Banques publiques		
A-Marge d'intérêt/Revenu brut	65,76%	72,32%	72,72%	80,79%	81,71%
B-Charges hors intérêts/Revenu brut	39,24%	31,43%	33,75%	26,39%	28,12%
			Banques privées		
A-Marge d'intérêt/Revenu brut	71,51%	73,38%	74,25%	71,14%	68,22%
B-Charges hors intérêts/Revenu brut	43,43%	46,27%	46,16%	40,49%	39,45%
			Secteur bancaire		
A-Marge d'intérêt/Revenu brut	66,81%	72,51%	73,00%	78,78%	78,53%
B-Charges hors intérêts/Revenu brut	40,01%	34,08%	35,99%	29,34%	30,78%

Données actualisées,
****Données préliminaires***

Au titre de l'année 2019, le résultat net du secteur bancaire algérien a baissé (-33,6 %) par rapport à 2018. Ce recul est lié d'une part, à la hausse significative du coût du risque et d'autre part à la baisse de la marge d'intérêt qui a reculé (-3,6 %) en 2019.

Tableau VI.10 : Répartition du Produit net bancaire des banques

En pourcentage (%)

	2015	2016	2017	2018*	2019**
Banques publiques					
Produit net Bancaire	100	100	100	100	100
Charges générales d'exploitation	28	25	24	21	24
Dotation aux amortissements et provisions	39	45	42	32	57
Provisions pour risques de crédit	-11	-14	-16	-10	-17
Pertes hors exploitation	0	0	0	0	0
Impôt sur le bénéfice	12	11	13	14	13
Marge de profit	32	33	37	43	23
Banques privées					
Produit net Bancaire	100	100	100	100	100
Charges générales d'exploitation	37	39	40	35	34
Dotation aux amortissements et provisions	23	23	27	27	33
Provisions pour risques de crédit	-8	-9	-8	-12	-12
Pertes hors exploitation	0	0	0	0	0
Impôt sur le bénéfice	12	12	12	15	16
Marge de profit	36	35	29	35	29
Secteur bancaire					
Produit net Bancaire	100	100	100	100	100
Charges générales d'exploitation	30	28	27	24	26
Dotation aux amortissements et provisions	36	41	39	31	51
Provisions pour risques de crédit	-11	-13	-14	-10	-16
Pertes hors exploitation	0	0	0	0	0
Impôt sur le bénéfice	12	11	13	14	13
Marge de profit	33	33	35	41	25

Données actualisées, **Données préliminaires

Graphique VI.9 : Evolution des composantes du PNB du total des banques (en milliards de dinars)

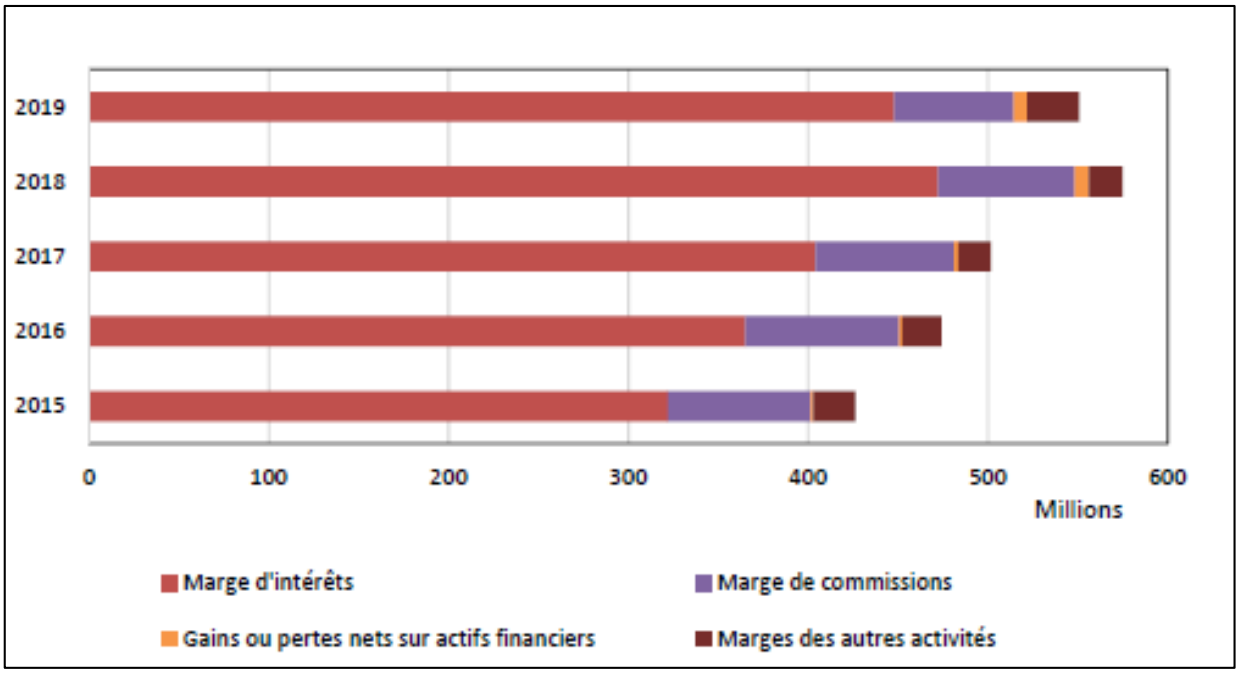

Au total, le produit net bancaire (PNB) des banques en 2019 a baissé de 4,2% contre une augmentation de 14,4% en 2018. En revanche, la structure du produit net bancaire est demeurée globalement stable sur les cinq dernières années. En effet, le PNB provient principalement de la marge d'intérêts dont la part a dépassé les 80% pendant que la part de la marge sur commissions s'établissait à 12% en 2019, en baisse de 01 point de pourcentage par rapport à 2018.

Enfin il est à noter que le résultat brut d'exploitation a reculé (-5,2%) en 2019 contre une progression de 19,5 en 2018.

VI.1.4 - Activité des établissements financiers

À l'instar des années précédentes, l'activité des établissements financiers est restée relativement faible à en juger par l'évolution du total de leurs actifs. Ces actifs ont atteint, à fin 2019, 113,0 milliards de dinars, en hausse de 12,1% par rapport à leur niveau à fin 2018 (100,8 milliards de dinars). Le faible développement de l'activité de distribution de crédits des établissements financiers est lié à leurs ressources limitées puisqu'ils ne collectent pas de dépôts auprès du public et au fait qu'ils soient peu actifs sur le marché financier, y compris sur le marché monétaire interbancaire.
Les ressources des établissements financiers à fin 2019 sont constituées des fonds propres à hauteur de 51 milliards de dinars, dont un capital social qui a augmenté de 9,5 milliards de dinars, passant de 35,2 milliards de dinars à fin 2018 à 44,7 milliards de dinars en 2019, des réserves pour 7,4 milliards de dinars et des emprunts obtenus pour un montant de 18,9 milliards de dinars.

Les crédits accordés par les établissements financiers se sont accrus de 5,2, passant de 70,0 milliards de dinars à fin 2018 à 73,6 milliards de dinars en 2019. Les bénéficiaires de ces crédits sont, en quasi-totalité, les entreprises privées pour un montant de 73,4 milliards de dinars dont 65,0 milliards de dinars de crédits-bails. Quant aux crédits distribués aux ménages, principalement à moyen terme, ils sont pratiquement insignifiants à fin 2019 avec un encours de 32,2 millions de dinars contre 14,1 millions de dinars à fin 2018.

VI.2 - DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE BANCAIRE

Les dispositions législatives (Ordonnance n°10-04 du 26 août 2010 modifiant et complétant l'Ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit) confèrent à la Banque d'Algérie des prérogatives englobant le fonctionnement, la surveillance et la sécurité des systèmes de paiement ainsi que l'organisation et la gestion d'une centrale des risques et d'une centrale des impayés.

VI.2.1 - Système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents

Durant l'année 2019 qui a compté 252 jours ouvrés, le Système ARTS a traité un total de 353 455 opérations pour un montant global de 95 759,3 milliards de dinars contre 360 919 opérations pour 101 621,4 milliards de dinars, soit une baisse de 2,1% en volume et 5,8% en valeur. En termes de moyennes quotidiennes, le Système a traité 1 403 opérations pour 380,00 milliards de dinars en 2019 contre 1 432 opérations pour 403,3 milliards de dinars durant l'année précédente.

La volumétrie des virements ordonnés par les participants au Système (Banque d'Algérie, banques commerciales, Algérie Poste et Trésor public) a représenté durant l'année sous revue un taux de 69,7% du total des opérations, suivis par les opérations de banque centrale avec un taux de 28,6% et enfin les soldes déversés par les systèmes exogènes (Systèmes ATCI et de règlement-livraison de titres) avec un taux de 1,7%. En valeur, les opérations de banque centrale au Système ont représenté 63,8% de la somme globale des virements traités par le Système, soit un peu plus des 3/5 ème de ce montant, alors que les opérations de banque à banque et les soldes des systèmes exogènes l'ont été pour 24,9% et 11,3% respectivement.

En 2019, les virements clientèle ont enregistré une hausse de 12,2%, passant de 215 066 à 241 330 virements alors que les virements de banque à banque ont fortement reculé de -23,1% (112 125 en 2019 contre 145 853 en 2018). La part des virements de banque à banque en valeur a représenté, durant l'année sous revue, un taux de 85,6% du montant total des opérations contre 14,4% pour les virements clientèle. En termes d'évolution, les virements clientèle réalisés en 2019 ont connu

une très forte augmentation de 24,5% alors que ceux de banque à banque ont diminué de -9,5%.
La volumétrie globale des opérations traitées par le Système est passée de 360 919 opérations en 2018 à 353 455 opérations en 2019, soit un écart global négatif de 7 464 opérations représentant une baisse de -2,1% qui peut s'expliquer, entre autres, par le recul enregistré par les opérations de politique monétaire de -13,3% et les opérations de banque à banque de -3,5%. Quant à la valeur globale des opérations traitées par le Système ARTS durant l'année sous revue, elle est passée de 101 621,1 milliards de dinars à 95 759,3 milliards de dinars, soit un recul de -5,8% et ce, en raison surtout de la très forte baisse enregistrée par les opérations de politique monétaire de -18,0% et les opérations sur valeurs d'Etat de -42,9%.

Tableau VI.11 : Activités du système ARTS durant l'année 2019 (par nature d'opérations)

Valeurs en milliards de dinars

Nature des opérations	Volume	Ratios %	Valeur	Ratios %
Opérations de banque centrale (1+2+3+4)	**101 081**	**28,60**	**61 113,940**	**63,82**
Opérations de politique monétaire (1)	5 734	1,63	40 071,504	41,85
Opérations fiduciaires (2)	63 780	18,04	7 245,899	7,57
Opérations extérieures (3)	29 484	8,34	10 379,062	10,83
Opérations sur valeurs d'Etat (4)	2 083	0,59	3 417,475	3,57
Opérations de banque à banque	**246 264**	**69,67**	**23 877,050**	**24,93**
Système exogènes	**6 110**	**1,73**	**10 768,290**	**11,25**
Total des opérations traités en 2019	**353 455**	**100,00**	**95 759,280**	**100,00**
Total des opérations traités en 2018	**360 919**		**101621,408**	
Taux d'évolution (%)	**-2,07**		**-5,77**	
Moyenne quotidienne en 2019 (/252 jours ouvrés)	**1 403**		**379,997**	

Les soldes déversés dans le Système ARTS par les systèmes exogènes en 2019 ont été largement dominés par ceux du Système ATCI avec des taux de 99,96% en valeur et 94,5% en volume contre 0,04% et 5,5%, respectivement, pour les soldes déversés par le système de règlement-livraison des titres.

En ce qui concerne la ventilation des virements traités par le Système ARTS en 2019 par tranches de montants, il importe de souligner que les transferts de fonds dont le montant unitaire dépasse les 100 millions de dinars, ont représenté des taux de 96,3% en valeur et 13,1% en volume. Quant aux virements urgents pour des montants inférieurs à 1 million de dinars, ils ont représenté des taux de 7,4% en volume et 0,01% en valeur.

VI.2.2 – Système de télé-compensation des paiements de masse

Durant l'année 2019 qui a compté un total de 251 journées d'échange, le Système ATCI a traité un volume de 27,00 millions d'opérations pour une valeur de 17 950,8 milliards de dinars contre 25,0 millions d'opérations pour 17 016,8 milliards de dinars en 2018, soit une augmentation assez appréciable de 7,9% en volume et de 5,5% en valeur. Le Système a traité, durant la même année, une moyenne quotidienne de 107 619 opérations pour une valeur de 71,5 milliards de dinars contre 99 723 opérations pour 67,8 milliards de dinars durant l'année en 2018.

Les chèques et les virements télécompensés en 2019 représentent les parts les plus importantes avec des taux de 30,3% et 53,5%, respectivement, de la volumétrie globale des moyens de paiement échangés. À cet égard, il importe de préciser que les virements ont constitué plus de la moitié des moyens de paiement scripturaux télécompensés en 2019, enregistrant une assez importante augmentation de 11,5% par rapport à l'année 2018 puisqu'ils sont passés de 12,96 millions d'opérations à 14,45 millions d'opérations.

En contrepartie, la valeur des chèques télécompensés en 2019 s'est élevée à un montant de 15 664,35 milliards de dinars sur une somme globale de 17 950,76 milliards de dinars, soit une quote-part de 87,3% , alors que la quote-part des virements dont les montants télécompensables sont, faut-il le souligner, inférieurs à un million de dinars,a représenté un taux de 6,6%.

Tableau VI.12 : Activités du système ATCI durant l'année 2019 (par type d'opérations)

Volume en millions d'opérations et valeurs en milliards de dinars

Type d'opérations	Volume	Ratios	Rations volume %	Ratios valeurs %
Chèques	8,18	15 664,348	30,27	87,26
Effets de commerce	0,22	435,573	0,81	2,43
Virements	14,45	1 179,579	53,49	6,57
Prélèvements	0,02	618,922	0,08	3,45
Transactions par cartes	4,15	52,335	15,35	0,29
Total des opérations télécompensées en 2019	**27,01**	**17 950,757**	**100,00**	**100,00**
Total des opérations télécompensées en 2018	**25,03**	**17 016,830**		
Taux d'évolution %	**7,92**	**5,49**		
Moyenne quotidienne en 2019 (/251 jours ouvrés)	**0,108**	**71,517**		

Le Système ATCI a enregistré, durant l'année sous revue, un total de rejets s'élevant à 197 275 opérations pour 476,7 milliards de dinars, soit un taux de rejet

de 0,74% en volume et 2,73% en valeur. S'agissant des effets de commerce, ils ont affiché des taux de rejets assez importants tant en volume (28,2%) qu'en valeur (16,8%).

En termes d'évolution, le volume global des instruments de paiement télécompensés en 2019 a, comparativement à celui de l'année précédente, augmenté de 7,9% en volume et ce, malgré la régression des volumes des chèques de 1,15%.

S'agissant des virements, ils continuent à prédominer face aux autres moyens de paiement scripturaux, notamment les chèques et leur progression a été de 11,5% en 2019. Les prélèvements ont, pour leur part, enregistré une assez forte hausse, passant de 4 873 transactions à 22 567 transactions, soit un taux d'accroissement de 363,1%.

Quant aux transactions par cartes interbancaires, il importe de préciser qu'au terme de l'année 2019, elles ont grimpé de 15,4% en volume et 24,3% en valeur, confortant ainsi le mouvement d'ascension que connaît de plus en plus l'utilisation de la carte interbancaire (carte CIB) ces dernières années et ce, en raison notamment des efforts déployés par le GIE Monétique dans le sens de la promotion des paiements par cartes CIB de proximité sur TPE et à distance par Internet.

A cet égard, il importe de souligner que selon les données du GIE Monétique :

- 33 Web marchands ont adhéré à ce jour au système de paiement sur Internet par carte bancaire ;
- le nombre de Terminaux de paiement électronique (TPE) en exploitation s'élevait, à fin 2019, à 23 762 TPE contre 15 397 à fin 2018, soit une progression de 54,3% ;
- les banques acquéreurs disposaient à fin 2019 d'un total de 1 621 DAB/GAB contre 1 441 au terme de l'année précédente, soit un accroissement de 12,5%;
- les établissements émetteurs de cartes CIB ont enregistré durant l'année sous revue, en intra bancaire et en interbancaire, un total de 10,41 millions de transactions pour 191,7 milliards de dinars contre 9,2 millions de transactions pour 137,9 milliards de dinars, soit des taux d'augmentation de 13,1% en volume et 39,0 % en valeur ;

- les porteurs de cartes ont utilisé, en 2019, leurs cartes pour effectuer des transactions de retrait sur DAB/GAB pour un montant moyen de 19 065 dinars et des transactions de paiement sur TPE et par internet pour un montant moyen de 5 075 dinars contre 15 421,6 dinars et 4 533,9 dinars en 2018.

Pour ce qui est des paiements interbancaires par cartes durant l'année sous revue, il ressort des statistiques fournies par le CPI spa, opérateur du Système ATCI, que les paiements sur TPE ont représenté 52,1% en volume et 78,3% en valeur alors que les paiements par Internet ou e-paiement l'ont été pour 47,9% en volume et 21,7% en valeur. En termes d'accroissement, les paiements par cartes ont enregistré des hausses assez importantes de 26,5% en volume et 47% en valeur par rapport à l'année 2018.

Pour ce qui concerne les paiements de proximité (sur TPE), ils ont connu, eux-aussi, la même tendance haussière en réalisant des taux d'évolution de 43,1% en volume et 46,9% en valeur. Les paiements distants ou paiements par Internet (e-paiement) ont augmenté quant à eux de 12,3% en volume et de 47,3% en valeur.

VI.2.3 - La centrale des risques

L'année 2019 a été marquée par la stabilisation des activités de la nouvelle centrale des risques et le renforcement de son cadre opérationnel avec l'entrée en vigueur de l'instruction n°04-2019 du 31 décembre 2019 portant centralisation des risques bancaires liés aux entreprises et ménages. A fin 2019, le nombre d'entreprises et ménages déclaré, bénéficiaires de crédits accordés (autorisations), s'établit à 1 002 177 contre 986 356 en 2018, soit le nombre le plus élevé que cette centrale ait enregistré. Les ménages (y compris les entrepreneurs individuels) déclarés représentent à eux seuls 97,2% de la totalité de ces bénéficiaires à fin décembre 2019, soit 974 416 personnes physiques.

À fin 2019, l'encours des crédits (crédits par caisse, y compris les intérêts courus et crédits par signature effectivement utilisés) s'élève à 10 312 milliards de dinars contre 11 092 milliards de dinars à fin décembre 2018, en baisse de -7,0%. La part des crédits par caisse s'élève à 83, 7% du total des crédits déclarés et celle des crédits par signature à 16,3% ; celle des intérêts courus demeurant très modeste à 4,0%.

À fin 2019, le montant des garanties prises en contrepartie des crédits accordés déclarés a atteint 17 518 milliards de dinars dont 9 305 milliards de dinars de garanties réelles et 8 213 milliards de dinars de garanties personnelles. Comparativement à décembre 2018, le montant déclaré des garanties prises a enregistré une diminution de -26,5% suite à un recul des garanties personnelles de -46,1%.

À fin 2019, le montant des créances classées déclarées a atteint 1 086 milliards de dinars, contre 1 073 milliards de dinars à fin 2018. La part des créances classées dans l'ensemble des crédits non remboursés (crédits impayés + créances classées) représente 87,6%.

VI.2.4 - La centrale des impayés

Par rapport à l'année 2018, les incidents de paiement enregistrés à la centrale des impayés en 2019 ont baissé de -7,2 % en nombre et de -13,2 % en valeur, représentant, respectivement, 49 204 chèques correspondant à 90,92 milliards de dinars en 2019 et 53 049 chèques d'une valeur de 104,13 milliards de dinars en 2018.

Le nombre des déclarations de régularisation passe de 9 902 en 2018 à 12 650 en 2019, en hausse de 27,8 %.

Le nombre des interdictions de chéquiers, déclarés à la Banque d'Algérie, enregistre une augmentation de 63,8 % passant de 7 757 à fin 2018 à 12 702 à fin 2019. Sur 37 648 comptes concernés par les déclarations d'incidents de paiement, 12 702 ont fait l'objet de déclaration d'interdiction de chéquiers, soit un taux de 33,7 %.

En application des dispositions relatives à la prévention et à la lutte contre l'émission de chèques sans provision, 391 demandes d'annulation d'interdiction de chéquiers ont été formulées et levées en 2019 contre 459 demandes en 2018, en baisse de -17,4 % .

Le rapprochement des données générées par le système de télé compensation des paiements de masse (ATCI) avec celles déclarées à la centrale des impayés, révèle que sur 62 323 chèques rejetés en télé-compensation durant l'année 2019 pour défaut de provision, 49 204 chèques ont été déclarés à cette centrale, soit un taux de déclaration de 79,0 %. Pour l'année 2018, ce taux était de 83,0 %.

Les chèques impayés déclarés à la Banque d'Algérie demeurent concentrés sur la tranche comprise entre dix mille un (10 001) et un (1) million de dinars, soit 64,4 % du total des chèques.

Par secteur juridique, le nombre d'incidents de paiement déclarés se répartit à hauteur de 39,3 % pour la clientèle classée sous la rubrique « PARTICULIERS » du secteur privé et 93,3 % pour les établissements à caractère industriel et commercial « EPIC » du secteur public.

CHAPITRE VII :

CONTROLE ET SUPERVISION BANCAIRE

CHAPITRE VII :
CONTROLE ET SUPERVISION BANCAIRE

L'environnement économique qui a prévalu depuis le début de l'année 2019, doublement impacté par la conjoncture sociale particulière et la baisse des prix du pétrole, a eu des répercussions négatives sur la sphère bancaire.

La conjugaison de ces facteurs à la situation d'insuffisance structurelle de liquidité de certaines banques, notamment publiques, en raison de leur taux de transformation élevés, a davantage contribué à la détérioration des ratios en la matière.

Dans ce même contexte, l'année 2019 a été marquée par une certaine désintermédiation de la part des banques de la place. En effet, en réponse à une évolution défavorable de leurs dépôts d'une part, et l'effet de la conjoncture sociale particulière d'autre part, le rythme d'expansion des crédits a subi une baisse sensible, passant d'un taux de croissance de 12,3% en 2017 et 2018 à 8,8% en 2019.

La qualité des actifs des banques, caractérisés par l'accumulation de créances non performantes, peut induire un risque pour la stabilité financière de la place et ce, au regard aussi bien des niveaux élevés atteints par les ratios de ces créances, que de leur insuffisante couverture qui baisse d'année en année. Les créances non-performantes sur le secteur privé, notamment celles détenues sur les bénéficiaires de crédits aidés, continuent à constituer la quasi-totalité du stock de cette catégorie de créances.

Au cours du dernier trimestre de l'année 2019, les banques privées et certains établissements financiers ont amorcé le processus d'augmentation de leur capital, en application des dispositions du règlement N°18-03 du 04 novembre 2018 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie. Pour une grande partie, il s'agit de l'incorporation de réserves dans le capital.

La consolidation ainsi induite de leurs fonds propres, conjuguée à une évolution modérée de leurs risques pondérés a donné lieu à une relative appréciation des coefficients de solvabilité des banques et établissements financiers privés. A contrario, les coefficients de solvabilité des banques publiques, de facto non concernées par la mesure d'augmentation de capital, ont subi une légère baisse due à l'évolution plus rapide de leurs actifs pondérés comparée à celle de leurs fonds propres. Il demeure, néanmoins, que ces coefficients restent largement supérieurs au minima réglementaire en vigueur.

Les statistiques relatives au nombre et fréquence des cas de manquements à la réglementation prudentielle durant l'année 2019 corroborent dans une large mesure, celles enregistrées par les banques et établissements financiers durant

l'exercice 2018. A ce titre, le non-respect des ratios de division des risques et du coefficient minimum de liquidité continue de représenter la tendance prédominante.

Par ailleurs, dans le cadre de la promotion de l'inclusion financière et de la mobilisation de l'épargne excédentaire, la dynamique d'encouragement de mise sur le marché de nouveaux produits bancaires, enclenchée en 2017, s'est poursuivie en 2019. Les banques ont ainsi déployé des efforts et des moyens pour l'introduction de produits innovants en faveur de la clientèle.

A ce titre, les offres privilégiés de produits bancaires, tel que constaté depuis plusieurs années, portent sur les services bancaires à distance et les produits de finance islamique.

Enfin, sur le plan du développement des moyens de la supervision, l'année 2019 a été marquée,d'une part, par l'entame de la réforme du Système de Notation Bancaire (SYNOBA) dans le but d'implémenter un Processus de Surveillance Prudentielle conforme aux dispositions du Pilier 2 de Bâle II, et d'autre part, par une évaluation de l'applicatif de stress testing de la Banque d'Algérie par la mission d'évaluation du secteur financier algérien (FSAP) effectuée en octobre/décembre 2019.

Ce dernier exercice d'évaluation, conduit conjointement par des experts du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, a constitué un évènement phare de l'année 2019 de par son étendue temporelle exceptionnelle et du champ d'intervention couvert.

VII.1 - EVOLUTION DU CHAMP REGLEMENTAIRE

L'expansion des actifs des banques et établissements financiers a eu pour effet d'impacter les ratios de fonds propres de la majorité des banques et établissements financiers, notamment privés. Si aucun des coefficients de solvabilité des banques ou établissements financiers n'avait baissé en dessous du plancher réglementaire, ils s'en sont rapprochés pour certaines institutions bancaires.

Par ailleurs, les niveaux des fonds propres en 2019 sont apparus insuffisants pour cinq (05) banques publiques et une banque privée pour répondre aux ratios de division des risques.

Aux termes des dispositions du règlement n° 18-03 du 4 novembre 2018, promulgué par le Conseil de la monnaie et du crédit, relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie, les banques et établissements financiers doivent disposer, à leur constitution, d'un capital

minimum libéré en numéraire d'au moins 20 milliards de dinars pour les banques et 6,5 milliards de dinars pour les établissements financiers. A ce stade, seules les banques privées et les établissements financiers sont concernés par la mise en conformité avec ce règlement; le capital des banques publiques étant largement supérieur au minimum prévu par les nouvelles dispositions.

Les succursales de banques et établissements financiers étrangers doivent être dotées d'un capital minimum au moins égal à celui exigé pour la constitution d'une banque ou d'un établissement financier de droit algérien. Cette dotation doit être libérée en totalité en numéraire.

Les banques et établissements financiers qui sont en activité doivent se conformer aux nouvelles conditions de capital minimum selon le calendrier suivant :

- au 31/12/2019, au plus tard, ils doivent disposer d'un capital libéré en numéraire égal à 15 milliards de dinars pour les banques et 5 milliards de dinars pour les établissements financiers ;
- au 31/12/2020, au plus tard, ils doivent disposer d'un capital libéré en numéraire égal à celui exigé pour la constitution de nouvelles banques et nouveaux établissements financiers.

A l'expiration de l'échéance limite du 31/12/2020, les banques et établissements financiers qui ne se seraient pas conformés aux conditions de capital minimum sus visé, se verraient retirer leur agrément.

Au 31/12/2019, l'ensemble des banques privées et établissements financiers s'y sont conformés à l'exception d'une banque, qui a manifesté son intention de transformer son statut actuel de banque en établissement financier, et d'un établissement financier dont la prorogation de délai a été demandé au Conseil de la monnaie et du crédit.

VII.2 - ACTIVITE DE CONTROLE ET DE SUPERVISION

La supervision bancaire en Algérie s'exerce, pour le compte de la Commission Bancaire, sur la base d'un contrôle sur pièces permanent et d'un contrôle sur place auprès des banques et des établissements financiers ; l'objectif étant de veiller à la sûreté et la solidité des banques et établissements financiers pris individuellement et du système bancaire dans son ensemble.

Dans la pratique, les actions de supervision s'articulent autour des aspects suivants :

- collecter, examiner et analyser les états comptables et prudentiels des banques et établissements financiers pour en vérifier la fiabilité et la cohérence ;
- veiller au respect des normes prudentielles, notamment les exigences minimales en fonds propres ;
- s'assurer de l'adéquation des dispositifs de contrôle interne et de surveillance des risques déployés par les banques et établissements financiers, permettant de détecter, mesurer, évaluer, et atténuer tous les risques auxquels les banques et établissements financiers sont exposés ;
- évaluer la qualité des dispositifs déployés par les banques et établissements financiers dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- exploiter les rapports des Commissaires aux Comptes pour les besoins de vérification du degré de fiabilité de la comptabilité et des états financiers publiés des banques et établissements financiers, et recueillir l'opinion de l'auditeur externe ;
- rapporter à la Commission Bancaire tout élément avéré, susceptible de mettre en péril la situation d'une banque ou d'un établissement financier, pris individuellement ou de l'ensemble du système bancaire et ce, dans la perspective d'enclencher les mesures correctrices les plus appropriées ;
- exercer des surveillances rapprochées et prospectives des banques et établissements financiers assujettis en tenant compte, à la fois, de leurs profils de risques spécifiques et anticiper l'évolution de leurs situations au regard d'éléments exogènes. Cet exercice permet de proposer les mesures de contrôle et/ou de redressement les plus adaptées, et par là même, de garantir la stabilité du système bancaire.

En sus de ce processus de contrôle, la DGIG est sollicitée pour apprécier les conditions d'autorisation d'entrée en exercice des banques et/ou établissements financiers ou de modification de leur structure actionnariale. Elle émet, également, une appréciation pour l'agrément de cadres dirigeants et l'autorisation de mise en place de nouveaux produits.

En outre, et en conformité avec les bonnes pratiques édictées par le Comité de Bâle, la DGIG maintient des contacts permanents avec les banques et les établissements financiers à travers des réunions de travail, des communications téléphoniques avec les responsables des structures opérationnelles et par courriel. Ces contacts permettent d'assurer des réponses aux préoccupations des banques et établissements financiers et d'apporter des précisions sur des questions d'ordre règlementaire.

VII.2.1 - Le contrôle sur pièces

Dans le cadre de l'accomplissement de sa seconde attribution en matière de surveillance au respect des normes prudentielles régissant l'activité bancaire, la Direction Génerale de l'Inspection Génerale (DGIG) veille à détecter toute irrégularité et/ou vulnérabilité d'ordre financier ou prudentiel dans la situation des banques et établissements financiers assujettis. Elle fait suivre, sans délai, des rapports à la Commission Bancaire, seule instance habilitée à décider des mesures adéquates à prendre, à l'effet d'y remédier.

Aussi, au titre de l'année 2019, il a été relevé soixante-huit (68) cas de non-respect des normes prudentielles quantitatives applicables à la profession. Ces constats qui ont concerné dix (10) institutions, ont été portés à la connaissance de la Commission Bancaire. Ce nombre de cas reste relativement stable par rapport à l'année 2018, exercice au cours duquel il a été enregistré soixante-deux (62) cas de non-respect imputables à onze (11) institutions.

Les cas de non-conformité au coefficient minimum de liquidité et aux ratios de division des risques continuent à constituer les deux types de manquements les plus fréquents, représentant, respectivement, 32,35% et 29,41% du total des cas de non-respect de la réglementation prudentielle.
Le tableau ci-après récapitule, par type, l'ensemble de ces insuffisances :

	Fréquence de déclaration	**Nombre d'institutions**	**Total irrégularités**
Coefficient de solvabilité	Trimestriel	0	0
Coefficient des fonds propres de base	Trimestriel	0	0
Coussin de sécurité	Trimestriel	1 banque	4
25 des FPR	Trimestriel	6 banques	20
8 fois les FPR	Trimestriel	0	0
Engagements extérieurs par signature	Mensuel	0	0
10 des FP par devise	Mensuel	2 banques	6
30 des FP s/ensemble desdevises.	Mensuel	0	0
Coefficient de fonds propres et des ressources permanentes	Annuel	4	4
Coefficient de liquidité	trimestriel	7 banques	22
Actif net	Mensuel	1 établissement financier	12
TOTAL		**10 institutions (*)**	**68 (*)**

(*) Données provisoires dans l'attente de la réception des déclarations des coefficients des fonds propres et des ressources permanentes de certaines banques.

Du tableau ci-dessus, il ressort ce qui suit :

- une (01) banque publique a enregistré une insuffisance en termes de constitution du coussin de sécurité durant les quatre trimestres de 2019 ;

- cinq (05) banques publiques et une (01) banque privée ont enregistré des cas de non-respect du ratio de division des risques individuels durant l'année écoulée. La banque privée et une banque publique ont pu résorber les dépassements enregistrés, respectivement, au terme du deuxième et du troisième trimestre de l'année 2019 ;
- sur le plan de la liquidité, sept (07) banques ont vu leurs coefficients de liquidité s'établir en dessous du seuil minimal de 100%, soit cinq (05) publiques et deux (02) banques privées. Les deux banques privées ont pu redresser leur situation de liquidité tandis que les cinq banques publiques n'y sont pas parvenues au terme de l'exercice sous revue ;
- quatre (04) banques publiques ne respectent pas, à fin 2019, la norme réglementaire en matière de coefficient de fonds propres et des ressources permanentes ;
- deux (02) banques, une publique et une privée, ont dépassé la limite des positions individuelles en devises rapportées à leur fonds propres. La banque privée a pu ramener l'ensemble de ses positions en devises dans les limites réglementaires à la fin de l'année ;
- enfin, un (01) établissement financier a enfreint l'exigence de l'actif net à chacun des douze (12) mois de l'année 2019.

Dans le cadre du processus d'appréciation des candidatures pour des mandats de Commissariat aux comptes des banques et établissements financiers, la Direction du Contrôle sur Pièces est sollicitée pour avis. Ainsi, vingt-deux (22) dossiers ont été examinés durant l'année 2019 dont quinze (15) nouvelles désignations et six (07) renouvellements. Les avis ressortant de cette analyse sont portés à la connaissance de la Commission Bancaire.

En outre, en exécution des dispositions de l'article 3 du règlement n°13-01 du 08 avril 2013 fixant les règles générales en matière de conditions de banques applicables aux opérations de banque, ainsi que de l'article 25 du règlement n°11-08 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers, la DGIG a été sollicitée pour donner des avis motivés sur le lancement de nouveaux produits à l'appui des dossiers de demande d'autorisation.

Durant l'année 2019, quinze (15) sur les vingt (20) banques de la place ont entrepris ou parachevé le lancement d'un ou de plusieurs nouveaux produits bancaires. A ce titre, la DGIG a examiné et apprécié un total de vingt-trois (23) dossiers de base et 34 dossiers complémentaires. Quinze (15) sur les vingt-trois dossiers se rapportaient à divers produits de banque à distance, cinq (05) dossiers à la finance participative et trois (03) dossiers concernaient différents produits de finance conventionnelle.

VII.2.2 - Le contrôle sur place

Le programme de contrôle sur place réalisé au titre de l'exercice 2019 a couvert les quatre (04) volets suivants :

- missions de surveillance rapprochée ;
- missions de contrôle intégral (notation bancaire);
- missions thématiques (évaluation du portefeuille engagements, liquidité et lutte anti blanchiment) ;
- missions d'enquête.

Ce plan de charge englobe aussi bien les missions inscrites au programme de contrôle de l'exercice 2019, que des missions lancées au cours de l'exercice précédent (2018) et ayant chevauché sur l'exercice 2019.

Le bilan d'activité du contrôle sur place, ci-après déroulé, fait état des principaux constats et observations.

VII.2.2.1 - Missions de surveillance rapprochée

Deux missions de surveillance rapprochées ont été lancées au courant de l'exercice précédent au niveau de deux banques publiques.
Compte tenu de la persistance des dysfonctionnements induits par la mise en production de leurs nouveaux systèmes d'information ayant engendré des difficultés de suivi de leur activité, ces deux missions demeurent toujours en cours à fin 2019.

VII.2.2.2 - Missions de contrôle intégral (notation bancaire)

Quatre missions, dites de contrôle intégral, ont été conduites auprès de quatre (04) banques privées, au titre de l'exercice sous revue.

Les principales conclusions ressortant des travaux de contrôle réalisés sur la situation des banques contrôlées, sont résumées, ci-après, comme suit :

a) - Qualité des actifs et des fonds propres

L'évaluation de cette composante laisse apparaitre des niveaux de fonds propres appréciables, comme en témoignent les ratios de solvabilité des banques concernées, qui se situent au-dessus des exigences réglementaires. D'où une bonne couverture des risques encourus.

En revanche, des efforts doivent être déployés en matière de mise en place d'un système interne d'évaluation et d'adéquation des fonds propres, notamment auprès de deux banques qui en sont totalement dépourvues.

En matière d'appréciation de la qualité des actifs, des insuffisances portant sur la classification des créances, la gestion, la mesure et l'évaluation des risques sont apparues au niveau de deux banques.

Compte tenu de ces anomalies, des réajustements des provisions ont été opérés par les missions de contrôle qui ont calculé des provisions complémentaires que les banques concernées doivent constituer.

Par ailleurs, il a été relevé la concentration des crédits octroyés à une certaine catégorie de clientèle. Ce qui met la banque concernée en situation de vulnérabilité vis-à-vis de la situation de ces débiteurs.

b) - Le management

Dans le cadre de l'évaluation du management des banques contrôlées, il a été observé le manque d'implication du Conseil d'administration dans la surveillance d'une des banques ; son Conseil d'administration n'ayant pas examiné, au cours de trois exercices consécutifs (2016, 2017 et 2018), les rapports annuels de contrôle interne, de surveillance des risques et de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

De plus, le dispositif de contrôle interne n'a pas fait l'objet de missions d'audit au cours des trois derniers exercices. Cela qui constitue une vulnérabilité au plan opérationnel, autrement dit des problèmes de sécurité dans la réalisation des opérations, pour absence ou inadaptation des procédures.

Le non-pourvoi de certains postes de responsabilité relevé par les missions sur place induit des cumuls de fonctions parfois incompatibles.

L'évaluation des systèmes d'information des banques concernées a, globalement, révélé l'absence de contrôles de la qualité des données de reportings, des insuffisances en matière de procédures de gestion et de sécurité de systèmes d'information ainsi que des problèmes de reconstitution de la piste d'audit.

En matière comptable, il y a lieu d'indiquer pour une banque des anomalies liées, notamment, au paramétrage de son système d'information et l'absence de procédures relatives aux schémas comptables et à l'analyse des comptes.

Enfin, les principaux constats ressortant de l'évaluation des dispositifs internes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme portent particulièrement sur le système de détection des opérations douteuses et l'insuffisance dans la mise en œuvre des diligences relatives à la connaissance de la clientèle (KYC).

c) - Composante rentabilité

Globalement, les banques contrôlées affichent des niveaux de rentabilité conséquents. Toutefois, l'analyse de la composante rentabilité laisse apparaitre quelques insuffisances dans l'organisation des structures en charge du suivi de ce volet ainsi que dans la concentration des revenus formant le produit net bancaire. Ce qui engendre une instabilité relative dans certains indicateurs de la rentabilité de deux banques.

En effet, les résultats de ces banques demeurent essentiellement tirés des crédits à court terme et des opérations de commerce extérieur. Ce qui constitue une faiblesse structurelle pour celles-ci et traduit leur faible engagement dans le financement de l'économie, en l'absence de concours à moyen et long termes.

d) - Liquidité

L'évaluation de la composante liquidité de quatre banques visitées a permis de relever des constats variant d'une banque à l'autre.
En effet, deux banques affichent, à fin 2019, une situation de trésorerie excédentaire et des ratios règlementaires de liquidité confortables. A l'inverse, les deux autres banques contrôlées font face à une situation de resserrement de leur liquidité.

Par ailleurs, un cas de concentration des dépôts a été relevé et qui met la banque concernée en position de vulnérabilité vis-à-vis de ces principaux déposants.

VII.2.2.3 - Missions Thématiques

Dix-neuf (19) missions thématiques, couvrant différents aspects ont été programmées au titre du plan annuel 2019.

Ces missions, dont le nombre a enregistré une progression de 170% par rapport à l'exercice précédent (2018), ont couvert diverses thématiques se rapportant à l'évaluation du portefeuille engagements de cinq (05) banques, l'évaluation du dispositif de gestion de la liquidité de quatre (04) banques ainsi que l'évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme de dix (10) banques.

a) - Missions portant sur l'évaluation de portefeuille engagements

Les missions de contrôle programmées à ce titre ont couvert cinq banques.

Les résultats des trois missions clôturées, à fin 2019, laissent apparaitre des progrès en matière de mise en place et de gestion des limites internes de concentration des risques. Néanmoins, certaines insuffisances, se rapportant, notamment, à la maitrise du processus d'évaluation des risques de contrepartie et au

provisionnement des créances classées sont observées. Une dégradation de la qualité du portefeuille d'une des banques visitées a été constatée, marquée par un niveau important de créances classées, tandis que ses actions de recouvrement demeurent insignifiantes.

Par ailleurs, une pratique de rééchelonnement de crédits, non suivie de leur déclassement, a été constatée auprès de certaines banques privées, se soustrayant ainsi à la constitution de provisions pour améliorer le niveau des résultats réalisés et par conséquent des dividendes à transférer. Cet artifice est mis en œuvre, en dépit de l'existence de garanties reçues de correspondants étrangers et non mises en jeu.

Devant cet état de fait, les missions de contrôle sur place ont calculé des provisions complémentaires à constituer par les banques concernées et ce, en application des prescriptions réglementaires en vigueur.

b) - Evaluation du dispositif de gestion de la liquidité

Trois (03) banques publiques, dont une sous surveillance rapprochée, et une succursale de banque étrangère ont fait l'objet d'une évaluation de leur liquidité. Les travaux d'analyse ont permis d'aboutir aux conclusions ci-après déclinées.

La situation de liquidité de la banque privée contrôlée ne soulève pas de remarques particulières. Cependant, des observations sur l'inadéquation de maturité entre les emplois et les ressources sont à retenir, tandis que l'une des deux banques publiques ne dispose pas de plan de financement d'urgence ni de système de stress testing.

A l'inverse, la banque publique sous surveillance rapprochée se trouve confrontée à une situation d'incapacité structurelle de liquidité qui perdure depuis 2015, la contraignant à recourir au marché interbancaire afin de constituer, notamment, sa réserve obligatoire.

c) - Evaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Cette thématique a couvert quatre banques privées et six banques (06) publiques dont deux sous surveillance rapprochée.

Il ressort des travaux d'évaluation menés des insuffisances en matière de diligences clientèle, notamment la connaissance de la clientèle, de systèmes de détection et de déclaration des opérations suspectes ainsi que la faiblesse des efforts en matière de formation LAB/FT du personnel concerné et l'insuffisante dotation en moyens humains et matériels des structures en charge de la lutte contre le blanchiment.

VII.2.2.4 - Missions d'enquêtes

Dix-sept (17) missions d'enquête ont été entamées et finalisées au cours de l'exercice 2019, dont une seule prévue dans le programme annuel de contrôle, tandis que les autres ont été initiées suite à des demandes ponctuelles. La prise en charge de ce type de missions est assurée par les équipes d'inspecteurs conduisant des missions déjà en cours au moment de la notification.

Les thématiques couvertes par ces missions ont porté sur le contrôle de l'externalisation de la comptabilité de cinq (5) banques privées et une mission transversale, auprès de douze (12) banques, portant examen du dossier des garanties internationales émises par les maisons-mères en faveur de leurs filiales en Algérie. En marge, de la réalisation du programme 2019, deux autres missions d'enquête initiées au cours de l'année 2018, ont été finalisées au cours de l'exercice sous revue.

VII.3 - TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA FONCTION DE SUPERVISION

La Banque d'Algérie, à travers la Direction Générale de l'Inspection Générale (DGIG), a amorcé en 2008 la réforme de sa fonction de supervision bancaire dans le but de passer à l'adoption des meilleures pratiques internationales en la matière.

Ainsi, en 2012, ont été lancées les deux premières missions pilotes auprès de deux banques, l'une publique et l'autre privée, dans le cadre de la mise en œuvre du (SYNOBA), Système de Notation Bancaire inspiré de la méthodologie (CAMELS) (Capital adequacy, Assets, Management capability, Earnings, Liquidity, Sensitivity, Liability, Sensitivity). Ce système est un dispositif de supervision basé sur les risques, par opposition à l'ancien système basé sur la conformité.

En complément du SYNOBA, la Banque d'Algérie a lancé en 2012 l'acquisition, avec l'assistance technique de la Banque Mondiale, de l'applicatif « Financial Projection Model » (FPM) pour les besoins d'exercices de stress testings bancaires. Le FPM fournit une analyse prospective permettant de détecter les vulnérabilités d'une banque ou d'un établissement financier aussi bien dans des conditions normales que stressées.

Toutefois, faisant suite aux recommandations du Comité de Bâle pour la mise en place effective des dispositions du pilier 2 de Bâle II « Supervisory Review Process » ou « SREP », de nouveaux systèmes de supervision ont vu le jour et sont en cours de mise à l'épreuve dans différentes régions. Ces systèmes sont bâtis sur une transposition intégrale des dispositions du pilier 2 de Bâle II.

Ce sont des systèmes qui sont basés sur l'implication de la banque ou de l'établissement financier dans le processus d'évaluation et de notation ; l'objectif étant de les inciter davantage à la maîtrise de leurs risques.

Dans cette perspective, la Banque d'Algérie a bénéficié en 2019 d'une assistance technique du METAC (antenne régionale du FMI au Moyen Orient) dont l'objet est de faire évoluer le système SYNOBA vers un système de type SREP.

VII.3.1 - Système de supervision

Le Système de notation CAMELS s'appuie sur l'analyse des états financiers et l'attribution d'une notation après contrôle sur place, qui va de 1 à 5 ; 1 étant la meilleure note et 5 la plus mauvaise.

Le passage de ce système vers le SREP est envisagé sur un délai de moyen terme (5 ans). Ce faisant, la DGIG continue à prioriser ses actions de supervision en fonction de la matrice de notation issue du système de notation CAMELS.
Les principaux axes de passage sont :

- passer d'un processus de notation fondé sur le contrôle sur place à un processus de notation essentiellement assis sur le contrôle sur pièces ;
- instruire les banques et établissements financiers de rédiger un document portant sur l'adéquation de leurs fonds propres aux risques encourus (ICAAP) Internal Capital Adequacy Assessment Precess, dans lequel seront décrits les risques inhérents, les procédures et mesures de contrôle mises en place et les risques résiduels qui en découlent, y compris ceux qui résultent de scénarios de stress testing. Ce même document devra reprendre en chiffres la mesure selon laquelle la banque ou l'établissement financier concerné assure l'adéquation de ses fonds propres à l'ensemble de ses risques.
- Le rôle du superviseur consistera à évaluer l'adéquation effective des fonds propres d'une banque ou d'un établissement financier aux risques encourus. Cette évaluation se fondera sur un dialogue interactif avec ces institutions et doit aboutir à un « compromis » sur les mesures appropriées à mettre en œuvre, et le cas échéant, sur le niveau des exigences supplémentaires en fonds propres[1] ;
- instruire les banques de rédiger le document dit (ILAAP) Internal Liquidity Adequacy Assessment Process, dans lequel seront décrits les risques inhérents à la liquidité, les procédures et mesures de contrôle mises en place et les risques résiduels, y compris ceux issus d'exercices de stress testing. Ce

[1] La note à l'intention des banques et établissements financiers portant ICAAP sera diffusée en 2020.

document contiendra une documentation chiffrée que la banque détient des liquidités adéquates qui sera vérifiée à travers une évaluation interactive et doit aboutir à un « compromis » sur les actions appropriées à mettre en place;

- implémenter au niveau du contrôle sur pièces le processus SREP axé, en plus de l'ICAAP et de l'ILAAP, sur l'appréciation de la gouvernance et la viabilité du modèle d'affaires de la banque ou de l'établissement financier

VII.3.2 - Stress testing

Le stress testing est appelé à jouer un rôle crucial dans le nouveau système de supervision « SREP ». Les résultats des scénarios de stress testing exécutés par les banques et établissements financiers dans le cadre de l'ICAAP et de l'ILAAP feront l'objet de confrontation avec ceux issus des exercices déroulés par la DGIG.

Au titre de l'année 2019, la DGIG a déroulé dans le cadre de la mission d'Evaluation du Secteur Financier (FSAP), conduite par une mission conjointe FMI/BM, un exercice de stress testing à l'aide du FPM, en parallèle avec celui exécuté par la Mission FSAP elle-même par l'utilisation de l'applicatif propre à la mission.

L'exercice a porté sur l'arrêté des comptes au 31/12/2018 et a été appliqué à l'ensemble des banques de la place.

La DGIG s'est chargée de la collecte auprès des banques des données nécessaires à l'exercice déroulé par la mission FSAP, lesquelles données ont fait l'objet d'un long processus d'assainissement dans le but d'assurer la cohérence avant leur utilisation.

La production des données dans les formats exigés par la mission FSAP a constitué un défi à de nombreuses banques et a révélé des insuffisances dans leur système d'information. Les résultats issus des deux applicatifs ont globalement convergé, ce qui a permis de valider la performance du FPM.

Toutefois, la mission n'a pas manqué de formuler des recommandations, s'articulant essentiellement sur la nécessité :

- d'affiner les données collectées pour le stress de liquidité (introduire les profils d'amortissement pour l'ensemble des actifs et passifs) ;
- d'affiner les scénarios de stress du risque de liquidité par la collecte de données plus granulaires par type de dépôts.

CHAPITRE VIII :

POLITQUE MONETAIRE

CHAPITRE VIII :
POLITIQUE MONETAIRE

Le présent chapitre présente l'évolution des principaux agrégats de la sphère monétaire en 2019 en lien avec celles des comptes extérieurs et des comptes publics. Il met en évidence (i) la contraction des ressources des banques au cours de la deuxième moitié de l'année 2019 en liaison avec le déficit, encore important, du solde global de la balance des paiements dans le contexte de suspension du financement non conventionnel et (ii) l'adaptation des instruments de politique monétaire à l'évolution de la liquidité bancaire avec pour objectif, dans une situation de désinflation, le maintien de la dynamique du marché monétaire interbancaire pour ancrer les taux d'intérêt de ce marché sur le taux directeur de la Banque d'Algérie.

VIII.1 - LES PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS MONETAIRES

Après deux années de croissance soutenue à hauteur de 8,4 % (2017) et 11,1 % (2018), la masse monétaire M2 s'est contractée de -0,8 % en 2019, passant de 16 636,7 milliards de dinars à fin 2018 à 16 510,7 milliards de dinars à fin 2019. Cette légère diminution des disponibilités monétaires résulte de la forte baisse des dépôts à vue dans les banques (y compris la Banque d'Algérie), qui ont chuté de -19,0 %, contre des augmentations de 5,7 % des dépôts à terme et de 10,4 % de la circulation fiduciaire. Toutefois, la forte baisse des dépôts à vue dans les banques (y compris la BA) résulte en totalité de la diminution des dépôts à vue de l'entreprise nationale des hydrocarbures dont les dépôts ont baissé de -71,3 % sur la même période. Hors dépôts du secteur des hydrocarbures, l'expansion de la masse monétaire M2 a été de 3,0 % en 2019.

Graphique VIII.1- Evolution de la masse monétaire

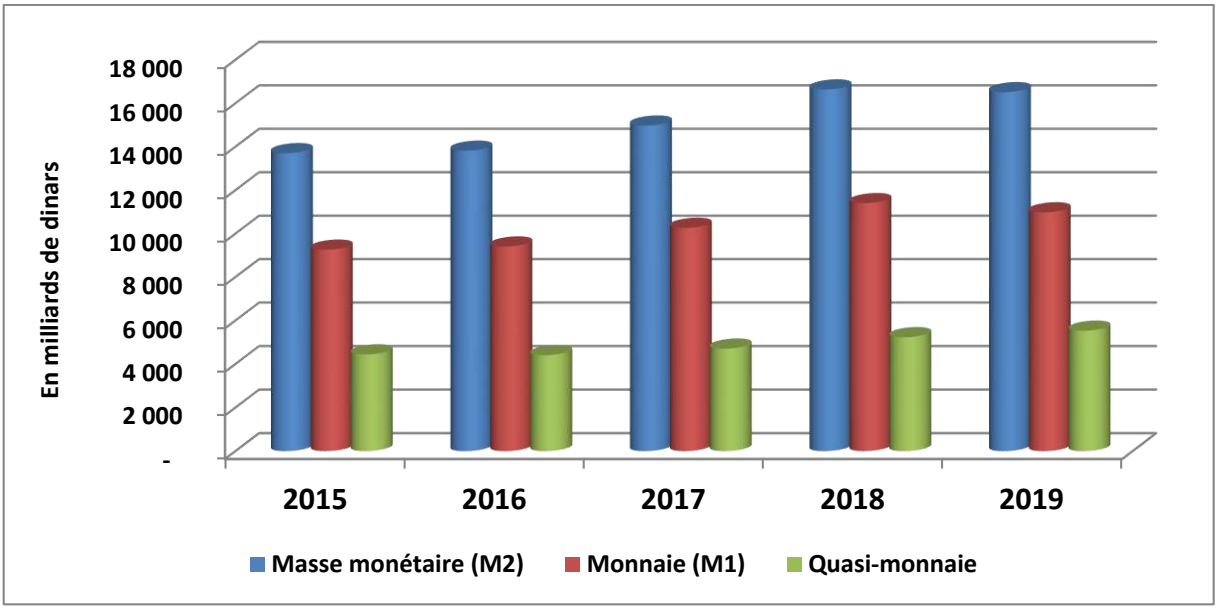

Cette forte baisse des dépôts à vue du secteur des hydrocarbures dans les banques (y compris la BA) s'est traduite par une diminution de -3,7 % de l'agrégat M1 en 2019 (contre des augmentations de 11,1 % en 2018 et 9,1 % en 2017), en dépit des hausses de la circulationfiduciaire de 10,4 % et des dépôts à vue au Trésor et aux CCP, respectivement, de 14,7 % et de 5,7 %. L'autre fait saillant à relever est l'augmentation de la part de la circulation fiduciaire dans M2 qui s'est élevée à près de 33 % en 2019 contre 29,6 % en 2018 et 31,5 % en 2017.

Hors dépôts à vue du secteur des hydrocarbures, les dépôts à vue dans les banques commerciales ont cru de 0,5 % à raison de 5,3 % pour les dépôts du secteur public économique hors hydrocarbures et de -6,8 % pour ceux du secteur privé (entreprises et ménages) ; les dépôts à vue non répartis selon le secteur juridique ayant augmenté de 16,2 %. Quant aux dépôts à terme, ils ont augmenté de 5,7 % (6,1 % pour les dépôts à terme hors secteur des hydrocarbures) à raison de 26,9 % pour les dépôts du secteur public économique et 2,6 % pour ceux du secteur privé dont la part dans les dépôts à terme hors hydrocarbures est de 73,8 % contre 76,3 % en 2018.

Graphique VIII.2 – Structure de la masse monétaire

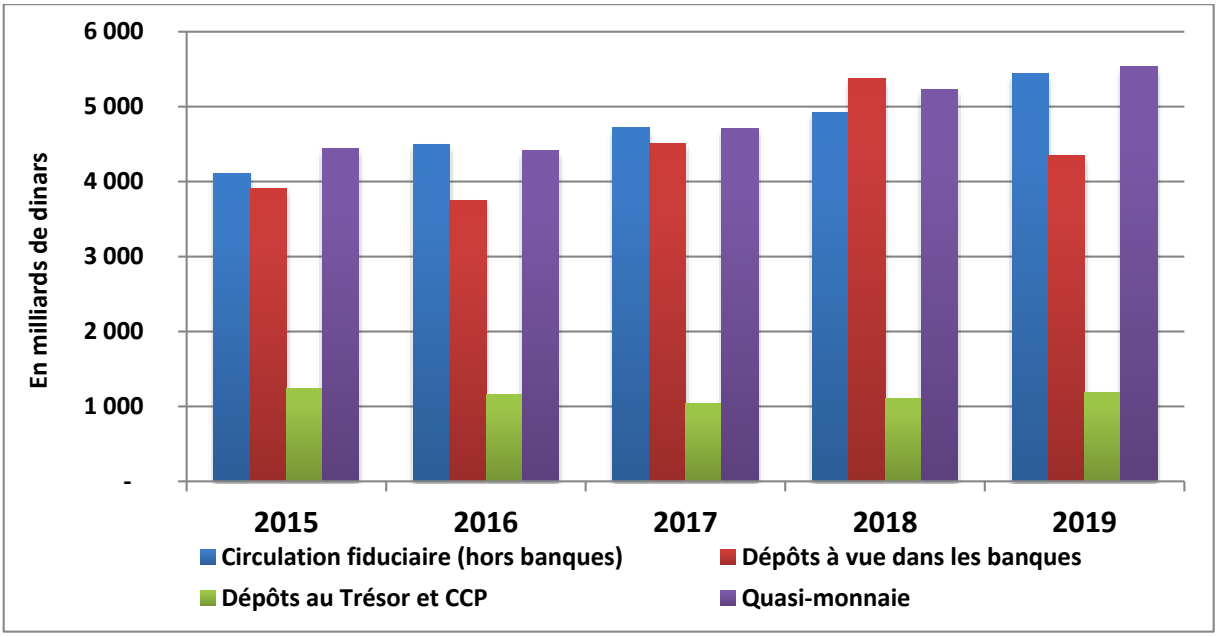

Ainsi, la légère baisse de la masse monétaire en 2019 (- 0,8 %) résulte en grande partie de celle des dépôts à vue dans les banques, principalement ceux du secteur des hydrocarbures, en dépit de la hausse des dépôts à terme. En revanche, la croissance de la circulation fiduciaire a nettement augmenté en 2019 (10,4 % contre 4,5 % en 2018) de sorte que la part de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire M2 s'est élevée de 29,6 % en 2018 et à près de 33 % en 2019.

Graphique VIII. 3 – Indicateurs monétaires

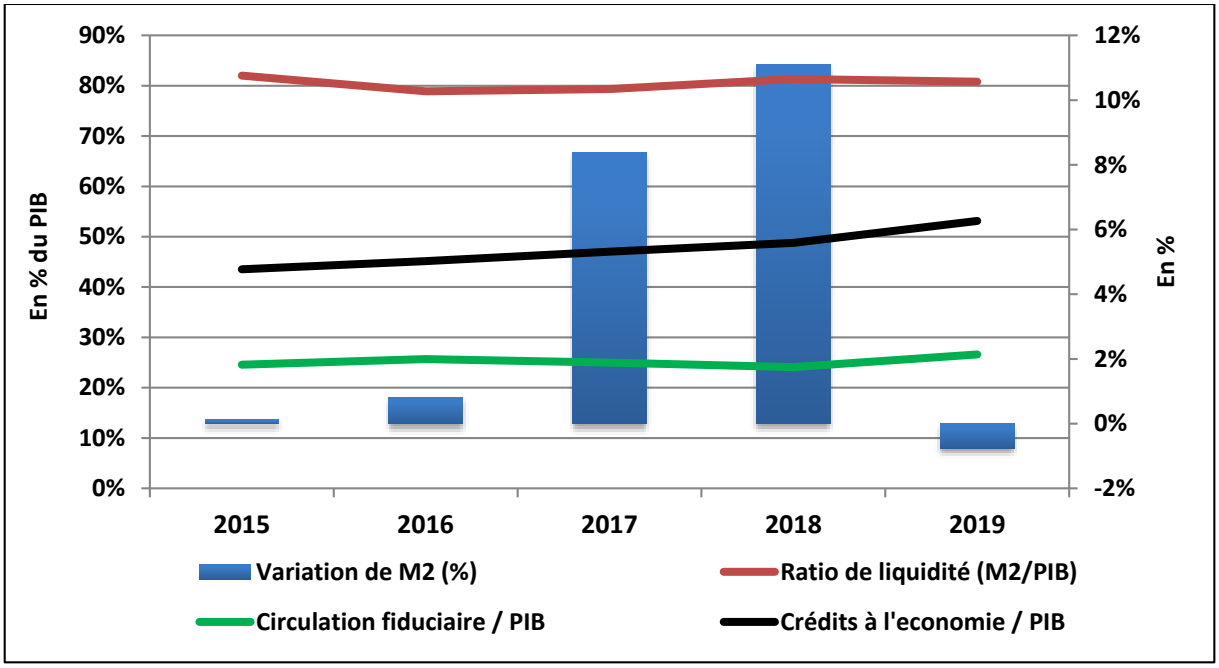

Sous l'angle des contreparties de la masse monétaire M2, on relève à partir de la situation consolidée de l'ensemble du système bancaire que :

- Les avoirs extérieurs nets (réserves de change exprimées en dinars, AEN) ont encore diminué de près de -20 % en 2019 contre -15,5 % en 2018, soit d'un montant de 1 886,9 milliards de dinars. Cette plus faible contraction des AEN exprimés en dinars que celle des flux nets négatifs du solde global de la balance des paiements (équivalent dinars de 16,928 milliards de dollars, soit 2020,5 milliards de dinars), s'explique principalement par la dépréciation du cours de change du dinar vis-à-vis du dollar (-2,3 % en moyenne annuelle) en dépit de la dépréciation de l'euro face au dollar de près de -5,4 % (principales monnaies composant les réserves de change) entre 2018 et 2019.

- Les crédits nets à l'Etat (crédits moins dépôts du Trésor) ont encore augmenté de 11,0 % , passant de 6 325,7 milliards de dinars à fin 2018 à 7 023,9 milliards de dinars à fin 2019, sous l'effet de la hausse des créances de la Banque d'Algérie sur le Trésor qui passent de 3 857,8 milliards de dinars à fin 2018 à 4 782,4 milliards de dinars à fin 2019 ; cela, en dépit de la baisse des créances des banques commerciales sur l'Etat (-22,9 %). La hausse des créances nettes de la Banque d'Algérie sur le Trésor résulte des achats directs de titres du Trésor, dans le cadre du financement monétaire de son déficit global, pour un montant de 1 000 milliards de dinars au titre de l'article n° 45 bis de l'Ordonnance n° 03-11 relative à la Monnaie et au crédit, modifiée et complétée.

- Les crédits à l'économie, hors rachats de créances non performantes, se sont accrus de 8,8 % en 2019 (12,3 % en 2018) pour atteindre 10 857,8 milliards de dinars.

Graphique VIII.4 – Contreparties de la masse monétaire

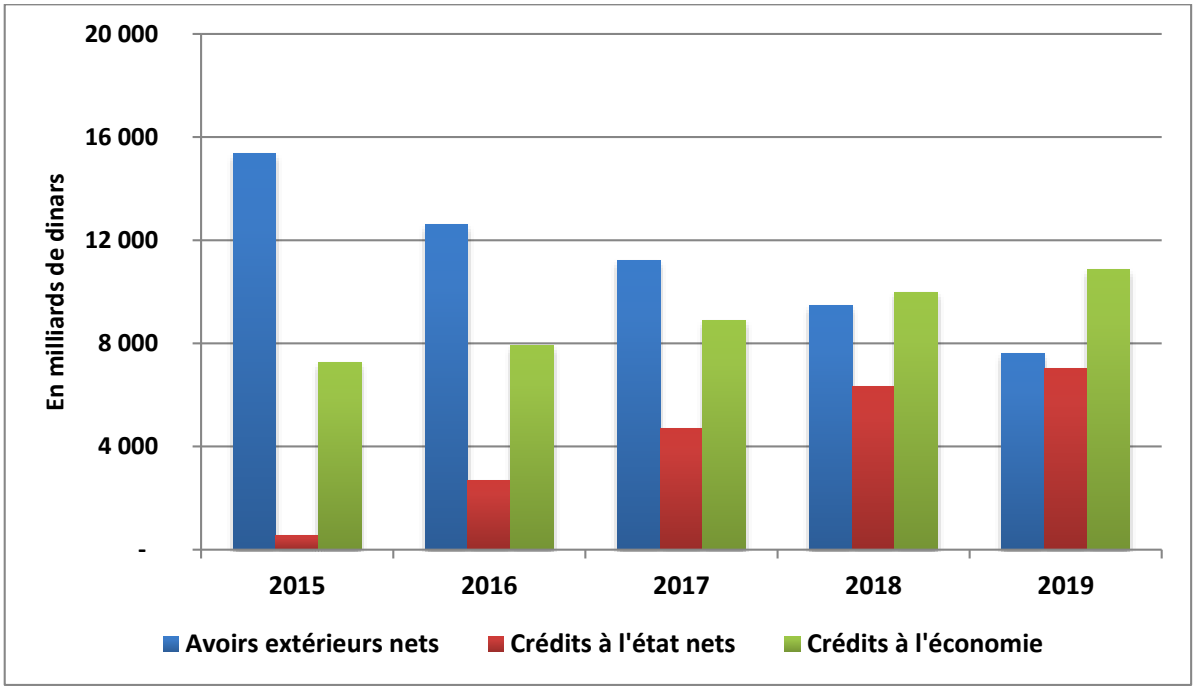

Comme en 2015, 2016 et 2017 et 2018, l'évolution des contreparties de la masse monétaire M2 indique que ce sont les avoirs extérieurs nets (AEN) qui concourent le plus à l'évolution de la masse monétaire M2 en 2019. A ce titre, la destruction de monnaie a été de 2 020,5 milliards de dinars (équivalent dinar du déficit du solde global de la balance des paiements, BP).

Cette contraction de la masse monétaire, liée au déficit de la BP, a été néanmoins compensée par les flux positifs de crédits nets à l'Etat et des crédits à l'économie. Les premiers se sont élevés à 687,2 milliards de dinars d'injection nette de monnaie dans les circuits bancaires (+924,5 milliards de la Banque centrale et -311,4 milliards de dinars des banques commerciales) et les seconds à 881,5 milliards de dinars.

Par secteurs juridiques et institutionnels et sur la base de la situation monétaire consolidée, les crédits accordés aux entreprises publiques, hors rachats de créances non performantes, ont atteint 5 636,0 milliards de dinars à fin 2019, en progression de 14,0 %, contre 5221,3 milliards de dinars de crédits accordés au secteur privé (entreprises et ménages), soit une expansion de 3,8 %. Pour la deuxième année consécutive, les crédits au secteur public économique croissent plus vite que ceux accordés au secteur privé ; ces évolutions ont abouti à une baisse de la part des crédits au secteur privé, dans le total des crédits à l'économie, qui passe de 51,4 % en 2017 à 50,4 % en 2018 puis à 48,1 % en 2019.

Dans les crédits au secteur privé, les crédits accordés aux ménages, qui sont essentiellement des crédits hypothécaires, ont atteint 881,6 milliards de dinars à fin décembre 2019 contre 764,5 milliards de dinars à fin décembre 2018, soit une hausse de 15,3 % contre 22,4 % en 2017 et 16,4% en 2018.
Par maturité, l'évolution de la structure des crédits, hors rachats de créances, indique une hausse significative de la part des crédits à long terme, qui passent de 53,4 % à fin 2017 à 56,2 % à fin 2018 puis à 56,9 % en 2019 ; celle des crédits à moyen terme baissant encore à 15,3 % en 2019 contre 16,9 % en 2018 et 20,8 % en 2017 et celle des crédits à court terme progressant encore de 25,9 % en 2017 à 26,9 % en 2018 puis à 27,7 % en 2019. Les crédits considérés comme des crédits d'investissement (à moyen et long terme) représentent, en 2019, 72,3 % des crédits totaux contre 73,1 % en 2018.

Par maturité et par secteur juridique, l'évolution des crédits en 2019 indique que les banques privées accordent 12,1 % des crédits totaux contre 13,4 % en 2018. Mais si leurs parts dans les crédits à court et moyen termes sont encore relativement élevées, respectivement 26,0 % et 24,7 %, et en phase avec leur poids dans l'activité bancaire globale (total actifs), en revanche, leur part dans les crédits à long terme est insignifiante (1,9 %). De plus, sous l'angle du financement de l'investissement (crédits à moyen et long terme), les banques privées y sont peu présentes puisque leur part dans ce type de financement n'est que de 6,7 %. Cela étant, les crédits d'investissement à long terme sont majoritairement des crédits destinés aux grandes entreprises publiques, notamment des secteurs de l'énergie et de l'habitat, décidés par les autorités publiques et dont l'encours est hors de portée des ressources des banques privées.

Enfin, le ratio dépôts collectés/crédits bancaires[1], dont la baisse depuis 2014 indiquait la diminution de l'excédent des ressources collectées par les banques sur les crédits distribués et qui s'était stabilisé en 2017, a fortement diminué en 2019, passant de 1,014 % en 2018 à 0,91 % en 2019. La baisse de ce ratio résulte d'un accroissement des crédits des banques commerciales à l'économie (+881,6 milliards de dinars) contre une baisse de 268,6 milliards de dinars pour les dépôts. Elle implique clairement l'impérative nécessité pour les banques d'inscrire au titre de la collecte des ressources se trouvant hors dre circuits bancaires.

VIII.3 - MARCHE MONETAIRE ET LIQUIDITE BANCAIRE

Avec la mise en œuvre du financement monétaire (non conventionnel) à partir de novembre 2017, la liquidité bancaire s'est nettement accrue pour atteindre 1 557,6 milliards de dinars à fin 2018 contre près de 482 milliards en octobre 2017 (1 380,6 milliards de dinars à fin 2017). La poursuite du financement monétaire des besoins du Trésor, à hauteur de 1 000 milliards de dinars, début 2019 s'est traduite par une nouvelle hausse du niveau de la liquidité qui a atteint un pic de

[1] Crédits et dépôts (hors dépôts en garantie) dans les banques commerciales

2081 milliards de dinars le 22 janvier 2019. La suspension de ce type de financement pour le reste de l'année 2019, conjugué au déficit structurel du solde global de la balance des paiements extérieurs a abouti, au final, à une baisse des avoirs des banques à la Banque Centrale (liquidité bancaire) qui se sont contractés à 1100,9 milliards de dinars à fin 2019.

L'analyse des facteurs autonomes de la liquidité bancaire permet d'en comprendre l'évolution en 2019 par rapport à l'année 2018 :

- Dans un contexte de légères dépréciations des cours annuels moyens du dinar face au dollar et de l'euro face au dollar en 2019, les avoirs extérieurs nets (AEN ; réserves de change exprimées en dinars) ont poursuivi leur diminution, passant de 9 485,6 milliards de dinars à fin 2018 à 7598,7 milliards de dinars à fin 2019 (-19,9 %). Toutefois, au titre du déficit du solde global de la balance des paiements, la variation de la liquidité bancaire a été de -16,9 milliards de dollars en équivalent dinars contre -15,8 milliards de dollars en 2018.

- Les crédits nets à l'Etat ont augmenté de 10,9 %, passant de 6 325,7 milliards de dinars à fin 2018 à 7 012,9 milliards de dinars à fin 2019. Par créancier, les crédits nets à l'Etat de la Banque d'Algérie ont augmenté de 924,6 milliards de dinars (contre 1 890,4 milliards de dinars en 2018), passant de 3 857,8 milliards de dinars à fin 2018 à 4 782,4 milliards de dinars à fin 2019. En revanche, les crédits des banques commerciales à l'Etat ont diminué à 1 051,1 milliards de dinars à fin 2019 contre 1 362,5 milliards de dinars à fin 2018 ; diminution liée au désendettement net du Trésor vis-à-vis des banques commerciales.

- La circulation fiduciaire, hors Banque d'Algérie, a augmenté de 510,8 milliards de dinars, soit d'un montant beaucoup plus élevé qu'en 2017 et 2018 où elle avait cru, respectivement, de 219,0 et 209,9 milliards de dinars. La forte hausse de 2019 traduit une accélération de la transformation des dépôts en monnaie fiduciaire et constitue un facteur autonome de diminution de la liquidité bancaire.

En 2019, au titre des facteurs autonomes, la baisse de la liquidité bancaire, liée principalement au déficit encore important du solde global de la balance des paiements, était plus importante que les montants injectés de liquidité liés au financement monétaire des besoins du Trésor.

En matière de politique monétaire, face à l'expansion de la liquidité bancaire au début de l'année 2019, la Banque d'Algérie a (i) suspendu les opérations d'open market d'injections de liquidités à toutes les échéances pour leur substituer les opérations multilatérales de reprise de liquidité à sept (07) jusqu'en juillet 2019 et (ii) revue à la hausse le taux de réserves obligatoires de 200 points de base pour le porter à 12 en février 2019.

L'amenuisement de la liquidité bancaire observé durant le deuxième semestre de 2019 a conduit la Banque d'Algérie à réactiver, en août 2019, les opérations d'injection de la liquidité à 07 jours et à revoir à la baisse le taux de la réserve obligatoire pour le ramener à 10 en décembre de la même année.

Cette conduite de la politique monétaire a permis de maintenir la dynamique des transactions sur le marché monétaire interbancaire et pérenniser ainsi l'ancrage des taux d'intérêt de ce marché sur le taux directeur, avec comme objectif de faire du taux d'intérêt des opérations à sept (07) jours, le principal canal de conduite de la politique monétaire.

En effet, adossées à la gestion prévisionnelle de la liquidité bancaire de la Banque d'Algérie et à l'absorption des montants adéquats de liquidité des banques, ces opérations ont permis (i) de pérenniser la dynamique de l'offre et de la demande de fonds prêtables sur le marché monétaire interbancaire où les volumes échangés, à diverses échéances, ont atteint en moyenne mensuelle, à décembre 2019, 27,4 milliards de dinars sur le marché au jour le jour et 10,7 milliards de dinars sur le marché à terme contre, respectivement, 28,5 et 20,3 milliards de dinars en 2018 et 2017 (ii) la remontée des taux d'intérêt moyens pondérés des opérations interbancaires à terme qui ont évolué dans une fourchette de taux compris entre 2,09 % et 4,39 % alors qu'en 2018, ils ont évolué dans un intervalle de 1,90 % à 4,33 %.

Sur l'autre segment du marché monétaire, il a été observé une nette hausse de 30,2 % de l'encours des émissions des valeurs d'Etat par voie d'adjudication. Cet encours est passé de 983,3 milliards de dinars en 2018 à 1280,3 milliards de dinars à fin 2019.

En ce qui concerne les taux de rendement des différents types de titres de l'Etat, ils ont nettement augmenté et se sont situés, à fin 2019 :

- entre 2,18 % et 3,00 % pour les bons du Trésor à court terme (BTC) de 13 et 26 semaines contre 2,18 % à 2,50 % en 2018,
- entre 4,80 % et 4,88 %, pour les bons du Trésor assimilables (BTA) de 1 à 5 ans, contre 3,54 % et 5,01 % en 2018,
- entre 4,77 % et 4,71 % pour les obligations assimilables du Trésor (OAT) de 7 à 15 ans, contre 3,67 % et 4,3 % en 2018.

La structure des valeurs du Trésor a évolué en faveur des titres à moyen terme émis par le Trésor, inversant ainsi la structure observée en 2018. Rapportés au montant total des titres adjugés (887 milliards de dinars), les BTC à treize (13) et vingt-six (26) semaines émis sur le marché primaire en 2019 représentent 36 % du montant total adjugé contre 51 % en 2018, les BTA 43 % et les OAT 9 %.

La hausse de l'encours des valeurs du Trésor émises en 2019 par voie d'adjudication sur le marché monétaire s'est conjuguée à un montant levé et transigé sur le marché secondaire de 774,4 milliards de dinars qui a concerné, respectivement, des bons à court terme (à treize et vingt-six semaines) pour 37,0 %, des bons du Trésor assimilables d'un (1) à cinq (5) ans pour 55,3 % et, enfin, des obligations du Trésor assimilables pour 7,7 % .

VIII.4 - PROGRAMMATION FINANCIERE ET CONDUITE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Graphique VIII.5 – Evolution du multiplicateur monétaire (Masse monétaire / Base monétaire)

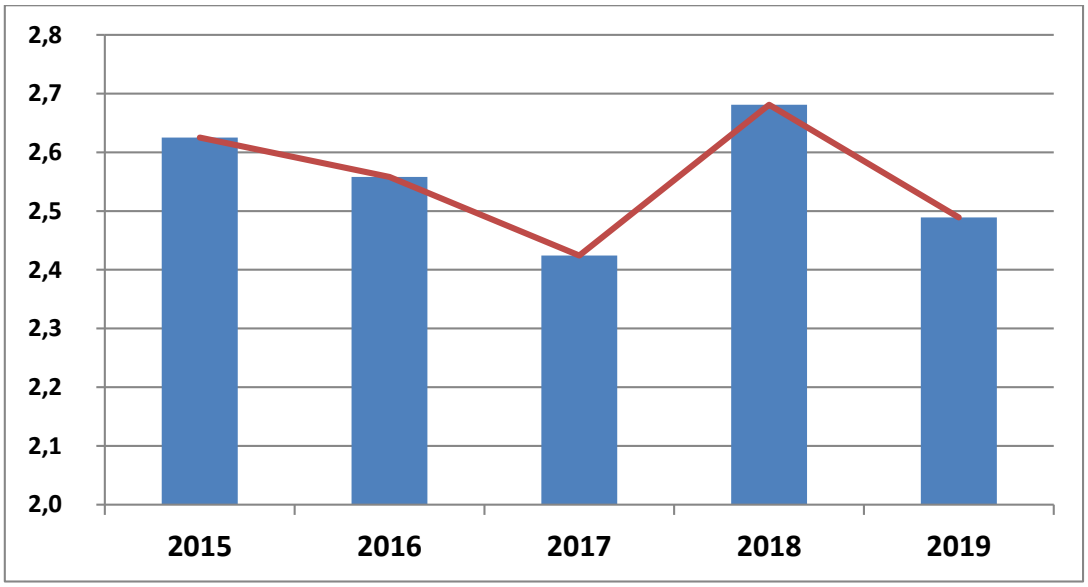

En début d'année 2019, les prévisions relatives à l'évolution des agrégats de monnaie et de crédit découlant de la programmation financière pour l'année sous revue et cohérents avec l'objectif d'inflation de 4 % ont été de -0,6 % pour le taux d'évolution de la masse monétaire (M2) et de 10 % pour celui des crédits à l'économie.

Les objectifs d'inflation et d'agrégats de monnaie et de crédits ont été projetés sur la base de l'hypothèse du prix moyen du baril de pétrole (sahara blend). L'expansion monétaire effective (-0,8 %) a été très proche de celle projetée (-0,6 %). Il en a été de même de l'évolution des crédits à l'économie qui ont augmenté effectivement de 8,8 % et projetés à 10,0 %.

En ce qui concerne l'inflation observée, le rythme annuel moyen de progression de l'indice des prix à la consommation a poursuivi sa forte décélération pour la seconde année consécutive pour s'établir à 1,95 % en 2019 contre 4,27 % en 2018.

En revanche, en glissement annuel (décembre 2019 par rapport à décembre 2018), cette décélération du rythme de hausse de l'indice des prix à la consommation a été beaucoup plus faible en décembre 2019 (2,43 %) par rapport à décembre 2018 (2,70 %). Cela indique, cetéris paribus, un net ralentissement du rythme de baisse de l'inflation, en moyenne annuelle, voire une légère reprise au-delà de décembre 2019.

Graphique VIII.6 : Evolution du taux d'inflation en moyenne annuelle

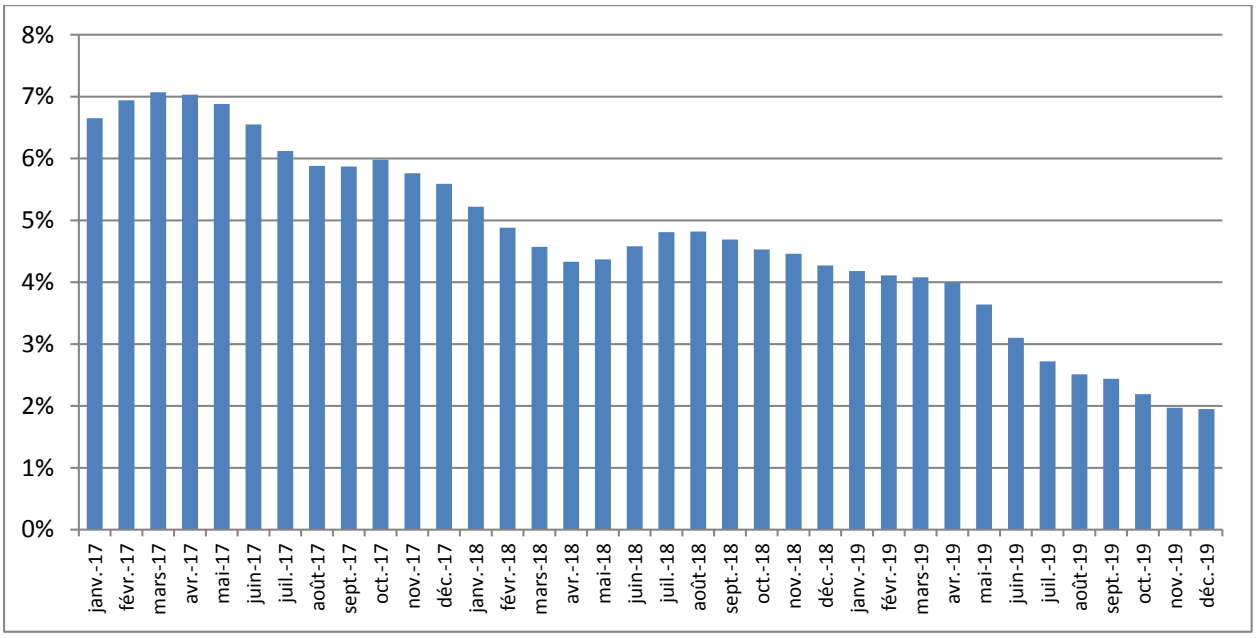

Dans le contexte de marchés insuffisamment concurrentiels et mal régulés, caractérisés, pour beaucoup d'entre eux, par des positions dominantes, les corrélations académiques simples (sommaires), avancées par beaucoup de commentateurs de la conjoncture économique, entre l'expansion monétaire et les pressions inflationnistes ne sont pas toujours observées.

C'est ainsi qu'en 2015 et 2016, l'inflation s'est accélérée alors que l'expansion de la masse monétaire (M2) n'a progressé, respectivement, que de 0,13 % et 0,79 %. Inversement, en 2018, la reprise de l'expansion monétaire à hauteur de 11,1 %, notamment de M2 hors hydrocarbures, s'est accompagnée d'une forte décélération de l'inflation, y compris de l'inflation structurelle. Ce n'est qu'en 2019 que la forte désinflation s'est accompagnée d'une décélération du rythme d'expansion de la masse monétaire M2. Cependant, si l'on retient l'indicateur M2 hors dépôts du secteur des hydrocarbures, le plus pertinent à corréler à l'évolution des prix à la consommation, il a augmenté de 5,9 %.

Ces évolutions indiqueraient que les anticipations immodérées d'inflation des agents économiques (prices makers) sont la principale cause de l'évolution de l'inflation en Algérie. En effet, les hausses de prix de 2015 et 2016, notamment des biens de consommation non alimentaires, dont les véhicules, ont été sans commune mesure avec les variations effectives ou supposées de l'évolution de certains déterminants de l'inflation, notamment la dépréciation du taux de change et la fiscalité indirecte.

A contrario, en 2017 et 2018 et 2019, les dépréciations, en moyenne annuelle, du dinar vis-à-vis du dollar et de l'euro, les hausses des prix des carburants et de l'énergie et de la fiscalité indirecte (TVA) ont été relativement modérées (ou nulles) et n'ont pu, par conséquent, constituer un point d'ancrage aux augmentations démesurées des prix observées en 2015 et 2016, notamment des biens de consommation non alimentaires.

Enfin, contrairement aux prévisions de beaucoup d'observateurs, le financement non conventionnel (monétaire) des besoins de financements du Trésor, tels que déclinés dans l'article n°45 bis de la loi n° 17-10 du 11 octobre 2017, ne s'est pas traduit par une accélération de l'inflation en 2018 et 2019 puisque la hausse de l'indice des prix à la consommation a fortement décéléré au cours de ces deux années.

En la matière, il est utile de rappeler que, même si les montants de ces financements ont été très importants (6 556 milliards de dinars entre fin 2017 et début 2019), moins de la moitié ont servi au financement des déficits du solde global du Trésor et donc concouru à l'accroissement de la masse monétaire (M2) ; les montants destinés au financement de la dette publique interne et du FNI n'ayant alimenté que partiellement la masse monétaire et notamment M2 hors dépôts de l'entreprise nationale des hydrocarbures.

ANNEXES

SOMMAIRE

TABLEAU 1 : Origine et emploi des ressources aux prix courants.....**p.115**

TABLEAU 2 : Répartition sectorielle du PIB aux prix courants.....**p.116**

TABLEAU 3 : Répartition sectorielle de la croissance du PIB réel.....**p.117**

TABLEAU 4 : Indice de la production industrielle des entrep. pub.....**p.118**

TABLEAU 5 : Indices des prix à la consommation.....**p.119**

TABLEAU 6 : Population active, emploi et chômage.....**p.120**

TABLEAU 7 : Situation des Opérations du Trésor.....**p.121**

TABLEAU 8 : Recettes de l'Administration Centrale.....**p.122**

TABLEAU 9 : Dépenses de l'Administration Centrale.....**p.123**

TABLEAU 10 : Dette publique intérieure de l'Administration Centrale.....**p.124**

TABLEAU 11 : Situation monétaire (y compris caisse d'épargne).....**p.125**

TABLEAU 12 : Situation de la Banque d'Algérie.....**p.126**

TABLEAU 13 : Répartition des crédits à l'économie par maturité.....**p.127**

TABLEAU 14 : Répartition des crédits à l'économie par secteur.....**p.128**

TABLEAU 15 : Indicateurs de solidité financière des banques.....**p.129**

TABLEAU 16/1 : Balance des paiements évaluée en US dollars.....**p.130**

TABLEAU 16/2 : Balance des paiements évaluée en dinars.....**p.131**

TABLEAU 17 : Composition des import.& export. par groupe de produits **p.132**

TABLEAU 18 : Exportations des hydrocarbures.....**p.133**

TABLEAU 19 : Encours et structure de la dette extérieure.....**p.134**

Tableau 1 : Origine et emploi des ressources aux prix courants

	2015	2016	2017*	2018*	2019**
			(En milliards de dinars)		
Produit Intérieur Brut	**16 712,7**	**17 514,6**	**18 876,2**	**20 452,3**	**20 428,3**
Dépense Intérieure Brute	**18 944,2**	**19 998,3**	**20 774,5**	**21 746,0**	**21 743,4**
Consommation	10 457,3	11 104,8	11 611,3	12 076,4	12 348,2
Publique	3 603,3	3 658,8	3 577,1	3 508,1	3 461,8
Privée	6 854,0	7 446,0	8 034,2	8 568,3	8 886,4
Investissement brut	8 486,9	8 893,5	9 163,2	9 669,6	9 395,2
Formation brute de capital fixe	7 062,3	7 544,3	7 698,0	8 211,3	7 904,6
Variations de stocks	1 424,6	1 349,2	1 465,2	1 458,3	1 490,6
Épargne intérieure brute	6 255,4	6 409,8	7 264,9	8 375,9	8 080,2
			(En pourcentage du PIB)		
Produit Intérieur Brut	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépense Intérieure Brute	113,4	114,2	110,1	106,3	106,4
Consommation	62,6	63,4	61,5	59,0	60,4
Publique	21,6	20,9	19,0	17,2	16,9
Privée	41,0	42,5	42,6	41,9	43,5
Investissement brut	50,8	50,8	48,5	47,3	46,0
Formation brute de capital fixe	42,3	43,1	40,8	40,1	38,7
Variations des stocks	8,5	7,7	7,8	7,1	7,3
Épargne intérieure brute	37,4	36,6	38,5	41,0	39,6

* Données actualisées

** Données provisoires

Source : Office National des Statistiques

Tableau 2 : Répartition sectorielle du PIB aux prix courants

	2015	2016	2017*	2018*	2019**
			(En milliards de dinars)		
Hydrocarbures	3 134,2	3 025,6	3 699,7	4 548,8	3 990,4
Autres secteurs (valeurs ajoutées)	12 224,7	13 093,4	13 699,1	14 359,8	14 823,5
Agriculture	1 935,1	2 140,3	2 219,1	2 421,6	2 529,1
Industries hors hydrocarbures	919,4	979,3	1 040,8	1 109,4	1 165,7
Bâtiments et travaux publics + sces petroliers	1 917,2	2 072,9	2 203,7	2 346,6	2 492,0
Services hors administrations publiques	4 553,1	4 841,3	5 163,5	5 479,4	5 583,9
Services des administrations publiques	2 899,9	3 059,6	3 072,0	3 002,8	3 052,8
Droits et taxes à l'importation	1 353,8	1 395,6	1 477,4	1 543,7	1 614,4
Produit Intérieur Brut	**16 712,7**	**17 514,6**	**18 876,2**	**20 452,3**	**20 428,3**
			(En pourcentage du PIB)		
Hydrocarbures	18,8	17,3	19,6	22,2	19,5
Autres secteurs	73,1	74,8	72,6	70,2	72,6
Agriculture	11,6	12,2	11,8	11,8	12,4
Industries hors hydrocarbures	5,5	5,6	5,5	5,4	5,7
Bâtiment et travaux publics	11,5	11,8	11,7	11,5	12,2
Services hors administrations publiques	27,2	27,6	27,4	26,8	27,3
Services des administrations publiques	17,4	17,5	16,3	14,7	14,9
			(Variation annuelle en pourcentage)		
Hydrocarbures	-32,7	-3,5	22,3	23,0	-12,3
Autres secteurs	7,9	7,1	4,6	4,8	3,2
dont : Agriculture	9,2	10,6	3,7	9,1	4,4
Industries hors hydrocarbures	9,8	6,5	6,3	6,6	5,1
Bâtiment et travaux publics + sp	6,9	8,1	6,3	6,5	6,2
Services hors administrations publiques	8,8	6,3	6,7	6,1	1,9
Services des administrations publiques	5,9	5,5	0,4	-2,3	1,7
Produit Intérieur Brut	**-3,0**	**4,8**	**7,8**	**8,3**	**-0,1**

* Données actualisées
** Données provisoires

Source : Office National des Statistiques

Tableau 3 : Répartition sectorielle de la croissance du PIB réel

	2015	2016	2017	2018*	2019**
			(En pourcentage)		
Hydrocarbures	0,2	7,7	-2,4	-6,4	-4,9
Autres secteurs (hors hydrocarbures)	5,0	2,2	2,0	3,0	2,4
Agriculture	6,0	1,8	0,6	3,5	2,7
Industrie hors hydrocarbures	4,8	3,8	4,8	0,0	0,0
Mines et carrières	-1,7	1,3	-6,1	18,1	-0,2
Énergie et eau	6,8	4,4	7,7	3,2	5,0
Industries agro-alimentaires	5,9	5,2	5,2	3,7	2,5
Sidérurgie, construction mécanique et électricité	11,6	0,7	-0,3	1,7	15,4
Chimie, plastiques, caoutchouc	3	3,7	1,6	5,8	1,1
Textiles, confection, bonneterie	2,7	0,5	10,9	1,9	4,3
Cuirs et chaussures	-2,5	0,1	-1,9	5,9	5,3
Matériaux de construction	7,4	6,0	7,4	3,4	-1,3
Bois, papiers et lièges	3,7	11,9	10,0	6,5	1,0
Industries diverses	-19,8	-11,7	1,6	2,8	5,4
Bâtiments et travaux publics + services pértoliers	4,7	5,0	4,6	5,2	3,8
Services hors administrations publiques	5,4	2,8	3,7	3,6	3,0
Services des administrations publiques	3,6	1,8	0,6	3,5	2,7
Droits et taxes à l'importation	7,4	-8,4	-12,2	-12	-1,8
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	5,7	-1,2	-0,7	-0,1	-1,9
Produit Intérieur Brut	**3,7**	**3,2**	**1,3**	**1,2**	**0,8**
Absorption intérieure brute	5,7	0,5	-0,2	0,7	0,2
Consommation	3,6	2,6	2,2	2,7	2,0
Publique	3,1	1,3	2,8	2,3	1,9
Privée	3,9	3,3	1,8	2,8	2,1
Formation brute du capital fixe	5,7	3,5	3,4	3,1	1,0
Exportations de biens et services non facteurs	0,5	6,9	-4,4	-3,7	-6,1
Importations de biens et services non facteurs	6,8	-2,8	-7,1	-3,8	-6,9

* Données actualisées

** Données provisoires

Source : Office National des Statistiques

Tableau 4 : Indice de la production industrielle des entreprises publiques

	(%)	2015	2016	2017	2018	2019
			(1989 = 100)			
Eau et Énergie	6,9	442,9	453,7	485,8	487,9	520,4
Hydrocarbures	17,8	127,5	127,9	127,5	122,9	122,4
Industries extractives	2,7	132,9	128,8	116,2	112,6	106,6
Industries mécanique et électrique	26,3	52,3	50,8	47,6	41,9	48,7
Matériaux de construction	8,8	105,8	111,3	117,5	158,0	140,0
Industries chimiques	7,0	52,0	55,0	50,2	54,4	52,0
Industries alimentaires	14,5	37,8	38,5	41,2	51,5	54,1
Textiles	9,2	14,0	14,4	14,6	10,1	10,0
Cuirs et peaux	2,2	6,1	5,6	5,1	5,9	6,8
Bois et papier	4,6	12,9	17,1	19,1	20,0	17,1
Industries diverses		8,8	7,5	6,0	9,3	14,3
Indice général :	**100,0**	**97,9**	**99,4**	**101,7**	**106,7**	**109,5**
Indice général hors hydrocarbures		89,6	91,4	94,4	101,6	105,4
Indice général des produits manufacturés		50,5	51,4	51,4	53,4	53,5
			(Variation annuelle en pourcentage)			
Eau et Énergie		6,9	2,4	7,1	0,4	6,7
Hydrocarbures		-3,1	0,3	-0,3	-3,6	-0,4
Industries extractives		3,7	-3,1	-9,8	-3,1	-5,3
Industries mécanique et électrique		1,1	-2,9	-6,3	-12,0	16,2
Matériaux de construction		3,8	5,2	5,6	34,5	-11,4
Industries chimiques		-8,8	5,8	-8,8	8,4	-4,4
Industries alimentaires		-1,0	2,0	7,0	25,0	5,0
Textiles		10,2	3,1	1,2	-30,8	-1,0
Cuirs et peaux		-8,9	-7,4	-9,6	15,7	15,3
Bois et papier		-5,9	33,1	11,7	4,7	-14,5
Industries diverses		4,4	-14,6	-19,9	55,0	53,8
Indice général :		**1,8**	**1,5**	**2,3**	**4,9**	**2,6**
Indice général hors hydrocarbures		3,9	2,0	3,3	7,6	3,7
Indice général des produits manufacturés		0,4	1,8	0,0	3,9	0,2

*Le changement de l'échantillon d'entreprises pour la construction de l'indice est intervenu à partir de 2007

Source : Office National des Statistiques

Tableau 5 : Indices des prix à la consommation (Grand Alger)

	(%)	2015	2016	2017	2018	2019
			(2001 = 100)			
Indices des prix à la consommation 1/						
Alimentation, boissons non alcoolisées	43,1	190,16	196,61	206,46	213,43	212,24
Habillement - Chaussures	7,5	147,85	168,17	183,09	193,16	205,92
Logement - Charges	9,3	145,47	154,72	158,32	159,73	162,14
Meubles et articles d'ameublement	5,0	135,64	142,79	148,80	156,81	164,71
Santé, Hygiène corporelle	6,2	147,59	157,38	166,30	173,06	178,43
Transports et communication	15,9	169,47	189,37	198,32	209,25	211,77
Éducation, Culture, Loisirs	4,5	136,45	134,50	138,44	144,84	164,48
Divers	8,6	199,98	221,58	246,24	264,26	279,05
Indice général	**100,0**	**172,65**	**183,70**	**193,97**	**202,25**	**206,20**
			(Variation annuelle en pourcentage) 2/			
Indices des prix à la consommation 1/						
Alimentation, boissons non alcoolisées		4,7	3,4	5,0	3,4	-0,6
Habillement - Chaussures		8,7	13,7	8,9	5,5	6,6
Logement - Charges		1,3	6,4	2,3	0,9	1,5
Meubles et articles d'ameublement		4,4	5,3	4,2	5,4	5,0
Santé, Hygiène corporelle		6,1	6,6	5,7	4,1	3,1
Transports et Communication		3,7	11,7	4,7	5,5	1,2
Éducation, Culture, Loisirs		4,9	-1,4	2,9	4,6	13,6
Divers		6,8	10,8	11,1	7,3	5,6
Indice général		**4,78**	**6,40**	**5,59**	**4,27**	**1,95**

1/ Cet indice comprend 261 articles et se rapporte aux ménages de la région d'Alger

2/ Moyenne d'une année par rapport à la moyenne de l'année précédente

Source : Office National des Statistiques

Tableau 6 : Population active, emploi et chômage

	2015	2016	2017	2018	2019*
	(En milliers ; sauf indication contraire)				
Population active	**11 932**	**12 117**	**12 298**	**12 463**	**12 730**
Agriculture	917	865	1 102	1 067	1 083
Autres secteurs	11 015	11 252	11 196	11 396	11 647
Population effectivement occupée	**10 594**	**10 845**	**10 859**	**11 001**	**11 280**
Agriculture	917	865	1 102	1 067	1 083
Autres secteurs	9 677	9 980	9 757	9 934	10 197
Industrie	1 377	1 465	1 493	1 434	1 450
Bâtiment et travaux publics	1 776	1 895	1 847	1 774	1 890
Transport et communication, Commerce et Services	6 524	6 620	6 417	6 726	6 857
Chômeurs	1 338	1 272	1 440	1 462	1 449
(En pourcentage de la population active)	**11,2**	**10,5**	**11,7**	**11,7**	**11,4**

* Activité, emploi et chômage MAI 2019

Source : Office National des Statistiques

Tableau 7 : Situation des Opérations du Trésor

	2015	2016	2017	2018***	2019****
		(En milliards de dinars)			
Total des recettes budgétaires et dons	**5 103,0**	**5 110,1**	**6 047,9**	**6 751,4**	**6 586,5**
Recettes des hydrocarbures*	2 373,5	1 781,1	2 177,0	2 887,1	2 668,5
Fonds de Régulation des Recettes flux brut	550,5	98,6		437,4	
Fonds de Régulation des Recettes net	-2 336,0	-1 387,9			
Recettes hors hydrocarbures	2 729,5	3 329,0	3 870,9	3 864,3	3 918,0
Recettes fiscales	2 354,6	2 482,2	2 630,0	2 648,5	2 836,4
Impôts sur les revenus et les bénéfices	1 034,5	1 109,2	1 207,6	1 185,0	1 260,0
Impôts sur les biens et services	830,6	898,3	995,3	1 065,9	1 132,5
Produits des douanes	411,2	389,4	364,8	313,5	361,9
Enregistrement et timbres	84,7	95,8	92,6	85,6	83,1
Autres recettes non réparties	-6,3	-10,5	-30,2	-1,5	-1,2
Recettes non fiscales	374,9	846,8	1 240,9	1 215,8	1 081,6
Produits des domaines et autres	247,5	177,2	270,8	176,3	195,7
Dividendes de la Banque d'Algérie	88,7	610,5	919,8	1 000,0	800,0
Autres entreprises publiques	38,7	59,1	50,2	39,5	85,9
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total dépenses budgétaires	**7 656,3**	**7 297,5**	**7 282,7**	**7 899,1**	**7 725,5**
Dépenses courantes	4 617,0	4 585,6	4 677,2	4 670,3	4 879,1
Dépenses de personnel **	2 170,9	2 313,1	2 308,3	2 234,3	2 348,9
Pensions des Moudjahidine	223,0	226,0	228,0	202,9	224,6
Matériels et fournitures	179,7	185,5	188,6	192,1	135,6
Transferts courants	2 000,8	1 814,2	1 783,2	1 925,5	2 058,6
dont: Services de l'Administration	730,2	728,7	777,8	759,2	709,1
Intérêts sur la dette publique	42,6	46,8	169,1	115,4	111,5
Dépenses en capital	3 039,3	2 711,9	2 605,4	3 228,8	2 846,4
Solde budgétaire	**-2 553,3**	**-2 187,4**	**-1 234,8**	**-1 147,7**	**-1 139,0**
Solde des comptes spéciaux	60,7	58,5	34,8	-7,6	48,8
Prêts nets du Trésor	129,2	116,4	390,3	517,4	863,2
Solde budgétaire, hors Fonds d'assainissem	**-2 621,8**	**-2 245,3**	**-1 590,3**	**-1 672,7**	**-1 953,4**
Allocation au Fonds d'assainissement	0,0	0,0			
Solde primaire 1/	-2 579,2	-2 198,5	-1 421,2	-1 557,3	-1 841,9
Solde global	**-2 621,8**	**-2 245,3**	**-1 590,3**	**-1 672,7**	**-1 953,4**
Financement	**2 621,8**	**2 245,3**	**1 590,3**	**1 672,7**	**1 953,4**
Bancaire + Fonds de régulation des recettes	2 489,2	1 520,1	1 657,3	1 301,1	1 241,6
Non bancaire	135,9	624,4	-64,4	374,6	713,6
Extérieur	-3,3	100,8	-2,6	-2,9	-1,7

1/ Solde budgétaire hors Fonds d'assainissement + intérêts sur la dette publique
* Y compris le dividende versé par la compagnie nationale des hydrocar
** Rémunérations, pensions, allocations, rentes d'accident de travail et cotisations y afférentes
*** Données actualisées
**** Données provisoires

Source : Direction Générale du Trésor

Tableau 8 : Recettes de l'Administration Centrale

	2015	2016	2017	2018*	2019**
		(En milliards de dinars)			
Total : Recettes budgétaires et dons	**5 103,1**	**5 110,1**	**6 047,9**	**6 751,4**	**6 586,5**
Recettes des hydrocarbures	2 373,5	1 781,1	2177,0	2887,1	2668,5
dont : Fonds de Régul. des Recettes (flux)	-2 336,0	-1 318,2	0,0	437,4	
Recettes hors hydrocarbures	2 729,6	3 329,0	3 870,9	3 864,2	3 918,0
Recettes fiscales	2 354,7	2 482,2	2 630,0	2 648,5	2 836,4
Impôts sur le revenus et les bénéfices	1 034,5	1 109,2	1 207,6	1 185,0	1 260,0
Impôts sur les salaires	596,5	635,1	685,7	691,8	770,5
Autres	438,0	474,1	521,9	493,2	489,5
Impôts sur les biens et services	824,3	887,8	960,8	1 060,3	1 126,2
TVA et prélèvements sur importations	486,5	485,0	505,7	486,0	520,9
TVA et prélèvements sur activité intérie	326,2	338,4	371,7	411,9	418,3
TVA-TC-TSA sur transactions intérieu	270,3	278,5	305,7	332,2	332,9
Tabacs (TIC)	55,9	59,9	66,0	79,8	85,4
TVA sur produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prélèvement sur produits pétroliers	0,3	52,3	91,5	141,7	165,0
Autres impôts	16,1	16,0	22,1	22,1	23,1
Autres recettes non reparties	-6,3	-10,5	-30,2	-1,5	-1,2
Autres contributions indirects	1,5	6,6	4,3	4,1	5,2
Droits de douane	411,2	389,4	364,8	313,5	361,9
Enregistrement et timbres	84,7	95,8	92,6	85,6	83,1
Recettes non fiscales	374,9	846,8	1 240,9	1 215,7	1 081,6
Produits des domaines et divers	247,5	177,2	270,8	176,3	195,7
Dividendes de la Banque d'Algérie	88,7	610,5	919,8	1 000,0	800,0
Autres	38,7	59,1	50,2	39,5	85,9
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		(En pourcentage du total des recettes)			
Total : Recettes budgétaires et dons	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Recettes des hydrocarbures	46,5	34,9	36,0	42,8	40,5
Recettes hors hydrocarbures	53,5	65,1	64,0	57,2	59,5
Recettes fiscales	46,1	48,6	43,5	39,2	43,1
Impôts sur les revenus et les bénéfices	20,3	21,7	20,0	17,6	19,1
Impôts sur les biens et services	16,2	17,4	15,9	15,7	17,1
Droits de douane	8,1	7,6	6,0	4,6	5,5
Enregistrement et timbres	1,7	1,9	1,5	1,3	1,3
Recettes non fiscales	7,3	16,6	20,5	18,0	16,4
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

* Données actualisées

** Données provisoires

Source : Direction Générale du Trésor

Tableau 9 : Dépenses de l'Administration Centrale

	2015	2016	2017	2018**	2019***
	(En milliards de dinars)				
Dépenses budgétaires	**7 656,3**	**7 297,4**	**7 282,6**	**7 899,1**	**7 725,5**
Dépenses courantes	4 617,0	4 583,8	4 677,2	4 670,3	4 879,1
Dépenses de personnel *	2 170,9	2 313,1	2 308,3	2 234,3	2 348,9
Traitements, salaires et allocations	1 803,6	1 893,0	1 895,0	1834,2	1928,3
Cotisations sur salaires	367,3	420,1	413,2	400,1	420,6
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pensions des Moudjahidine	223,0	226,0	228,0	202,9	224,6
Matériels et fournitures	179,7	185,5	188,6	192,1	135,6
Services de l'administration	730,2	728,6	777,8	759,2	709,1
Hôpitaux	316,3	307,3	319,6	321,6	245,2
Autres (Étab. publics à caract. Adminis	413,9	421,3	458,2	437,6	464,0
Transferts courants hors services Admini	1 270,6	1 083,8	1 005,4	1 166,3	1 349,4
Actions éducatives et culturelles	37,4	34,5	12,3	13,7	10,8
Fonds de calamité naturelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Engagements internes et externes	0,6	3,5	1,7	14,4	1,1
Fonds spécial de solidarité nationale*	9,2	2,7	3,2	1,9	4,0
Bonification d'intérêts	94,1	70,6	59,6	73,2	12,3
Fonds de Soutien : Emploi de jeunes	43,3	13,5	44,4	13,1	16,3
Autres transferts	1 086,0	959,0	884,3	1 050,0	1305,0
Intérêts sur la dette publique	42,6	46,8	169,1	115,4	111,5
Dépenses en capital	3 039,3	2 711,9	2 605,4	3 228,8	2 846,4
Prêts nets du Trésor	129,2	116,4	390,3	517,4	863,2
Solde des comptes d'affectation	-60,7	-58,5	-34,8	-7,6	48,8
Allocation au Fonds d'assainissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total de dépenses:	**7 724,8**	**7 355,3**	**7 638,2**	**8 408,9**	**8 637,4**
	(En pourcentage du total des dépenses)				
Dépenses budgétaires	99,1	99,2	95,3	93,9	89,4
Dépenses courantes	59,8	62,3	61,2	55,5	56,5
Dépenses de personnel	28,1	31,4	30,2	26,6	27,2
Traitements et salaires	23,3	25,7	24,8	21,8	22,3
Matériels et fournitures	2,3	2,5	2,5	2,3	1,6
Services de l'administration	9,5	9,9	10,2	9,0	8,2
Intérêts sur la dette publique	0,6	0,6	2,2	1,4	1,3
Dépenses en capital	39,3	36,9	34,1	38,4	33,0
Prêts nets du Trésor	1,7	1,6	5,1	6,2	10,0
Solde des comptes d'affectation	-0,8	-0,8	-0,5	-0,1	0,6
Allocation au Fonds d'assainissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total de dépenses	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

* Solidarité nationale + Fonds de compensation
** Données actualisées
*** Données provisoires

Source : Direction Générale du Trésor

Tableau 10 : Dette publique intérieure de l'Administration Centrale

	2015	2016	2017	2018	2019
	(En milliards de dinars ; fin de périodes)				
Total dette intérieure	**2 493,0**	**3 408,9**	**5 358,7**	**7 415,2**	**8 730,1**
Dette courante	998,4	967,5	1 430,6	1 004,3	1 301,3
Bons du trésor et titres assimilés	998,0	967,5	1430,6	1004,3	1 301,3
Autres *	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette d'assainissement	1 494,6	1 859,6	3 296,3	6 018,5	7 045,4
Crédits à long terme de la Banque d'Algérie	0,0	0,0	2 185,0	5 556,2	6 556,2
Avance exceptionnelle de la Banque d'Algérie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Créances rachetées	1 393,4	1 758,4	830,1	181,1	208,0
Entreprises publiques, EPIC & agro-indus	461,3	836,1	359,8	163,0	199,0
Dette d'assainissement complémentaire	904,2	904,2	452,2	0	0,0
Dette des agriculteurs	27,9	18,1	18,1	18,1	9,0
Mise à niveau des fonds propres des banque	101,2	101,2	281,2	281,2	281,2
Bons (CNR)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bons (CNAS)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (emprunt national)*		581,8	431,8	192,4	183,4
Dette envers le CCP			200,0	200,0	200,0
Pour mémoire :		0,0	0,0	0	452,0
Dette intérieure en pourcentage du PIB					
PIB	14,9	19,5	28,4	36,3	44,9

* Montant reçu par le Trésor

Source : Direction Générale du Trésor

Tableau 11 : Situation monétaire (y compris caisse d'épargne)

	2015	2016	2017	2018	2019*
	(En milliards de dinars ; fin de période)				
Avoirs extérieurs nets	**15 375,4**	**12 596,0**	**11 227,4**	**9 485,6**	**7 598,7**
Banque centrale	15 522,5	12 694,1	11 320,8	9 572,4	7 638,6
Banques commerciales	-147,1	-98,1	-93,4	-86,8	-39,9
Avoirs intérieurs nets	**-1 670,9**	**1 220,2**	**3 747,2**	**7 151,1**	**8 912,0**
Crédits intérieurs	7 844,7	10 592,1	13 571,9	16 302,1	17 881,8
Crédits à l'État (nets)	567,5	2 682,2	4 691,9	6 325,7	7 023,9
Banque centrale	-2 156,4	-870,1	1 967,4	3 857,8	4 782,4
Banques commerciales	1 479,3	2 387,9	1 688,7	1 362,4	1 051,1
Dépôts aux CCP et au Trésor	1 244,6	1 164,4	1 035,8	1 105,5	1 190,5
Crédits à l'économie *	7 277,2	7 909,9	8 880,0	9 976,3	10 857,8
Fonds de prêts de l'État	-25,1	-20,6	-16,0	-19,6	-13,3
Engagements extér. à moyen et long term	-3,7	-3,5	-3,8	-3,7	-3,6
Autres postes (nets)	-9 486,8	-9 347,8	-9 805,0	-9 127,6	-8 952,9
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	**13 704,5**	**13 816,3**	**14 974,6**	**16 636,7**	**16 510,7**
Monnaie	9 261,2	9 407,0	10 266,1	11 404,1	10 979,2
Circulation fiduciaire (hors banques)	4 108,1	4 497,2	4 716,9	4 926,8	5 437,6
Dépôts à vue dans les banques	3 908,5	3 745,4	4 513,3	5 371,8	4 351,2
Dépôts au Trésor et CCP	1 244,6	1 164,4	1 035,8	1 105,5	1 190,5
Quasi-monnaie	4 443,3	4 409,3	4 708,5	5 232,6	5 531,4
	(Variation annuelle en pourcentage)				
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	**0,1**	**0,8**	**8,4**	**11,1**	**-0,8**
Monnaie	-3,6	1,6	9,1	11,1	-3,7
Quasi-monnaie	8,8	-0,8	6,8	11,1	5,7
Avoirs intérieurs nets	**18,4**	**173,0**	**207,1**	**90,8**	**24,6**
Crédits intérieurs	73,9	35,0	28,1	20,1	9,7
Crédits à l'État (nets)	128,5	372,6	74,9	34,8	11,0
Crédits à l'économie *	11,9	8,7	12,3	12,3	8,8
Pour mémoire :	(En pourcentage)				
Ratio de liquidité (M2/PIB)	82,0	78,9	79,3	81,3	80,8
Monnaie/PIB	55,4	53,7	54,4	55,8	53,7
Circulation fiduciaire (hors banques)/PIB	24,6	25,7	25,0	24,1	26,6
Crédits à l'économie/PIB	43,5	45,2	47,0	48,8	53,2
Monnaie/M2	67,6	68,1	68,6	68,5	66,5
Circulation fiduciaire (hors banques)/M2	30,0	32,5	31,5	29,6	32,9
Multiplicateur monétaire	2,6	2,6	2,4	2,7	2,5

Source : Banque d'Algérie

* Données provisoires pour 2019

Tableau 12 : Situation de la Banque d'Algérie

	2015	2016	2017	2018	2019*
	(En milliards de dinars ; fin de période)				
Avoirs extérieurs nets	**15 522,5**	**12 694,2**	**11 320,8**	**9 572,4**	**7 638,6**
Avoirs intérieurs nets	**-10 302,0**	**-7 293,1**	**-5 144,1**	**-3 366,6**	**-1 005,7**
Crédits à l'État	-2 156,4	-870,1	1 967,4	3 857,8	4 782,4
Crédits aux banques	0,0	432,6	0,0	0,0	160,0
Autres crédits	1,7	2,1	2,2	2,3	2,2
Autres postes nets	-8 147,3	-6 857,7	-7 113,7	-7 226,8	-5 950,2
Base monétaire	**5 220,5**	**5 401,1**	**6 176,7**	**6 205,8**	**6 632,9**
Circulation fiduciaire	4 183,8	4 566,9	4 781,7	4 986,8	5 508,9
Dépôts : banques, étab.fin., autres inst.	1 036,7	834,2	1 395,0	1 219,0	1 124,0
	(Variation annuelle en milliards de dinars)				
Avoirs extérieurs nets	**-302,0**	**-2 828,3**	**-1 373,4**	**-1 748,4**	**-1 933,8**
Avoirs intérieurs nets	**849,5**	**3 008,9**	**2 149,0**	**1 777,5**	**2 361,0**
Crédits à l'État	2 331,5	1 286,3	2 837,5	1 890,4	924,5
Crédits aux banques	0,0	432,6	-432,6	0,0	160,0
Autres crédits	0,0	0,4	0,1	0,1	-0,1
Autres postes nets	-1 482,0	1 289,6	-256,0	-113,1	1 276,6
Base monétaire	**547,5**	**180,6**	**775,6**	**29,1**	**427,1**
Circulation fiduciaire	449,2	383,1	214,8	205,1	522,1
Dépôts : banques, étab. fin, autres inst.	98,3	-202,5	560,8	-176,0	-95,0
	(Variation annuelle en pourcentage)				
Avoirs extérieurs nets	**-1,9**	**-18,2**	**-10,8**	**-15,4**	**-20,2**
Avoirs intérieurs nets	**-7,6**	**-29,2**	**-29,5**	**-34,6**	**-70,1**
Crédits à l'État	-52,0	-59,7	-326,1	96,1	24,0
Crédits aux banques	-	-	-	-	-
Base monétaire	**11,7**	**3,5**	**14,4**	**0,5**	**6,9**
Circulation fiduciaire (hors B.A.)	12,0	9,2	4,7	4,3	10,5
Dépôts des banques, étab. fin, autres inst.	10,5	-19,5	67,2	-12,6	-7,8

Source : Banque d'Algérie

* Données provisoires pour 2019

Tableau 13 : Répartition des crédits à l'économie par maturité

	2015	2016	2017	2018	2019*
	(En milliards de dinars ; fin de période)				
Court terme	1 710,6	1 914,2	2 298,0	2 687,1	3 011,1
Moyen terme	1 641,8	1 810,9	1 844,4	1 683,3	1 665,9
Long terme	3 924,8	4 184,8	4 737,6	5 605,9	6 180,9
Total :	**7 277,2**	**7 909,9**	**8 880,0**	**9 976,3**	**10 857,8**
	(Variation annuelle en pourcentage)				
Court terme	6,3	11,9	20,1	16,9	12,1
Moyen terme	16,2	10,3	1,8	-8,7	-1,0
Long terme	12,7	6,6	13,2	18,3	10,3
Total :	**11,9**	**8,7**	**12,3**	**12,3**	**8,8**
	(En pourcentage du total)				
Court terme	23,5	24,2	25,9	26,9	27,7
Moyen terme	22,6	22,9	20,8	16,9	15,3
Long terme	53,9	52,9	53,4	56,2	56,9
Total :	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Banque d'Algérie
* Données provisoires pour 2019

Tableau 14 : Répartition des crédits à l'économie par secteur

	2015	2016	2017	2018	2019*
	(En milliards de dinars ; fin de période)				
Secteur public	3 688,2	3 952,2	4 311,3	4 943,6	5 636,0
Secteur privé	3 588,3	3 957,1	4 568,3	5 032,2	5 221,3
Administration locale	0,7	0,6	0,5	0,6	0,6
Total :	**7 277,2**	**7 909,9**	**8 880,0**	**9 976,3**	**10 857,8**
	(Variation annuelle en pourcentage)				
Secteur public	9,0	7,2	9,1	14,7	14,0
Secteur privé	14,9	10,3	15,4	10,2	3,8
Administration locale	16,7	-14,3	-14,2	8,7	6,1
Total :	**11,9**	**8,7**	**12,3**	**12,3**	**8,8**
	(En pourcentage du total)				
Secteur public	50,7	50,0	48,6	49,6	51,9
Secteur privé	49,3	50,0	51,4	50,4	48,1
Administration locale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total :	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Banque d'Algérie

* Données provisoires pour 2019

Tableau 15 : Indicateurs de solidité financière des banques

Indicateurs consolidés	2015	2016	2017	2018**	2019**
1. Ratio de solvabilité global	18,40%	18,75%	19,45%	19,05%	17,93%
2. Ratio de solvabilité sur Tiers I	15,76%	16,25%	15,03%	14,98%	14,24%
3. Créances improductives / FPR*	26,47%	35,00%	36,42%	39,35%	46,12%
4. Taux de créances classées **	9,77%	12,09%	12,96%	12,70%	13,60%
4a. Taux de créances classées nettes	3,91%	5,49%	6,18%	6,33%	7,05%
5. Taux de provisions des créances classées	59,93%	54,62%	52,28%	50,12%	48,20%
6. Rendement des fonds propres	21,31%	17,79%	18,85%	22,41%	17,76%
7. Rendement des actifs	1,92%	1,83%	2,05%	2,42%	1,90%
8. Marge d'intérêt/Revenu brut	66,81%	72,51%	73,00%	78,78%	79,09%
9. Charges hors intérêt/Revenu brut	40,01%	34,08%	35,99%	29,34%	29,09%
10. Actifs liquides/Total des actifs	27,14%	23,52%	23,51%	19,84%	15,92%
11. Actifs liquides/Passifs à court terme	61,64%	58,39%	53,70%	47,45%	44,23%

* FPR = Fonds propres réglementaires

** Données provisoires pour 2018 et 2019

Données actualisées de 2015 à 2017

Tableau 16/1 : Balance des paiements évaluée en U.S. dollars

	2015	2016	2017	2018*	2019*
	(En milliards de dollars E.U. ; sauf indication contraire)				
Solde extérieur courant	**-27,294**	**-26,203**	**-22,081**	**-16,705**	**-17,112**
Balance commerciale	-18,083	-20,128	-14,412	-7,458	-9,639
Exportations (f.o.b.)	34,565	29,309	34,569	41,115	34,994
Hydrocarbures	33,081	27,918	33,202	38,897	32,926
Autres (hors hydrocarbures)	1,485	1,391	1,367	2,218	2,068
Importations (f.o.b.)	-52,649	-49,437	-48,981	-48,573	-44,633
Services, hors revenus des facteurs, nets	-7,529	-7,328	-8,014	-8,221	-6,267
Crédits	3,475	3,434	3,112	3,267	3,322
Débits	-11,005	-10,762	-11,125	-11,488	-9,589
Revenus des facteurs nets	-4,453	-1,569	-2,600	-4,420	-4,211
Crédits	2,192	2,426	2,262	1,313	1,058
Débits	-6,645	-3,995	-4,862	-5,733	-5,269
Paiements des intérêts	-0,124	-0,027	-0,037	-0,035	-0,070
Autres	-6,521	-3,968	-4,825	-5,698	-5,199
dont: part des associés (hydrocarb.)	-3,721	-2,913	-3,221	-3,752	-3,119
Transferts nets	2,771	2,822	2,945	3,395	3,004
Solde du compte de capital	**-0,242**	**0,172**	**0,319**	**0,886**	**0,187**
Compte de capital	0,000	0,001	0,001	0,000	0,000
Investissements directs nets	-0,688	1,590	1,241	0,586	1,299
Capitaux officiels nets	**-0,459**	**0,976**	**-0,066**	**0,150**	**-0,076**
Tirages	0,001	1,144	0,102	0,279	0,033
Amortissements	-0,460	-0,168	-0,168	-0,129	-0,109
Erreurs et omissions (en net)	0,904	-2,395	-0,857	0,149	-1,037
Solde global	**-27,537**	**-26,031**	**-21,763**	**-15,819**	**-16,927**
Financement	**27,537**	**26,031**	**21,723**	**15,820**	**16,927**
Augmentation des réserves brutes (-)	27,242	25,557	21,808	15,850	17,034
Rachats au FMI					
Autres créances, produits de placement dû	0,191	0,186	-0,031	0,040	0,093
Allocations de DTS					
Position de réserves au FMI	0,104	0,288	-0,014	-0,071	-0,200
Pour mémoire :					
Réserves brutes (or non compris)	144,133	114,138	97,332	79,882	62,756
En mois d'importations des biens et services non facteurs	**27,172**	**22,752**	**19,432**	**15,960**	**13,889**
Valeur unitaire des exportations du pétrole brut (dollars E.U./baril)	53,066	45,005	54,053	71,277	64,440

* Situations provisoires

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

Tableau 16/2 : Balance des paiements évaluée en dinars

	2015	2016	2017	2018	2019
			En millards de dinars		
Solde extérieur courant	**-2 723,92**	**-2 862,06**	**-2 445,64**	**-1 948,50**	**-2 040,29**
Balance commerciale	-1 810,96	-2 196,58	-1 594,08	-867,36	-1 148,73
Exportations, (f.o.b.)	3 455,04	3 212,57	3 841,72	4 795,23	4 176,18
Hydrocarbures	3 306,87	3 060,03	3 689,83	4 536,49	3 929,38
Autres	148,17	152,54	151,89	258,74	246,79
Importations (f.o.b.)	-5 266,01	-5 409,15	-5 435,80	-5 662,60	-5 324,90
Services, hors revenus des facteurs, nets	-756,17	-801,25	-888,51	-960,02	-747,42
Crédits	347,15	375,77	345,17	380,51	396,46
Débits	-1 103,32	-1 177,02	-1 233,68	-1 340,53	-1 143,88
Revenus des facteurs nets	-433,94	-172,93	-289,75	-516,35	-502,66
Crédits	221,03	264,86	249,95	153,16	126,25
Débits	-654,97	-437,79	-539,70	-669,52	-628,90
Paiements des intérêts	-12,43	-2,98	-4,12	-4,10	-8,36
Autres	-642,53	-434,81	-535,58	-665,42	-620,54
dont: part des associés (hydrocarb.)	-372,5076137	-319,61	-357,94	-437,31	-372,03
Transferts nets	277,15	308,70	326,70	395,23	358,51
Solde du compte de capital	**-12,11**	**18,13**	**31,14**	**103,78**	**21,79**
Compte de capital	0,02	0,06	0,08	0,02	-0,05
Investissement en portefeuille	0,00				
Investissements directs nets	-50,26	174,20	137,58	67,03	154,86
Capitaux officiels nets	**-45,25**	**107,88**	**-7,70**	**17,99**	**-9,27**
Tirages	0,06	126,35	11,10	33,07	3,71
Amortissements	-45,31	-18,47	-18,80	-15,07	-12,98
Erreurs et omissions (en net)	83,38	-264,02	-98,82	18,74	-123,75
Solde global :	**-2 736,02**	**-2 843,93**	**-2 414,50**	**-1 844,72**	**-2 018,50**
Financement	**2 736,02**	**2 843,93**	**2 414,50**	**1 844,72**	**2 018,50**
Augmentation des réserves brutes (-)	2 709,05	2 792,70	2 419,75	1 848,33	2 031,26
Rachats au FMI	0,00				
Créances	17,29	20,14	-3,62	4,57	11,04
Allocation de DTS	0,00				
Position de réserve au FMI	9,68	31,09	-1,62	-8,18	-23,80

* Situation provisoire

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

Tableau 17 : Composition des importations et des exportations par groupe de produits

	2015	2016	2017	2018	2019
		(En millions de dollars E.U.)			
Importations (f.o.b.)					
Alimentation	8 946	7 855	8 069	8 199	7 694
Energie	2 247	1 234	1 899	977	1 369
Matières premières	1 489	1 490	1 456	1 814	1 921
Produits semi-finis	11 482	10 972	10 483	10 468	9 840
Equipements agricoles	638	479	585	537	437
Equipements industriels	16 369	14 709	13 368	12 824	10 845
Biens de consommation non alimentai	8 243	7 904	8 129	9 312	7 934
Autres	2 672	4 239	4 086	3 459	3 766
Sous Total :	**52 086**	**48 882**	**48 076**	**47 589**	**43 806**
Importat. s/paiements + reparat. mater	563	554	907	984	826
Total :	**52 649**	**49 436**	**48 982**	**48 573**	**44 632**
Exportations (f.o.b.)					
Alimentation	238	326	350	373	408
Energie	33 081	27 918	33 202	38 897	32 926
Matières premières	107	84	73	93	96
Produits semi-finis	1 111	909	845	1 626	1 445
Equipements agricoles	0	0	0	0	0
Equipements industriels	18	53	78	90	83
Biens de consommation non alimentai	11	18	20	34	36
Sous Total :	**34 566**	**29 309**	**34 569**	**41 113**	**34 994**
Autres	0	1	0	0	0
Total :	**34 566**	**29 310**	**34 569**	**41 113**	**34 994**
dont : exportations hors hydrocarbures	1 485	1 391	1 367	2 218	2 068
		(En pourcentage)			
En proportion du total des importations (non compris imp. s/paiements et réparat. matériels)					
Alimentation	17,2	16,1	16,8	17,2	17,6
Equipements industriels	31,4	30,1	27,8	26,9	24,8
Biens de consommation non alimentai	15,8	16,2	16,9	19,6	18,1
En proportion du total des exportations :					
Exportations hors hydrocarbures	4,3	4,7	4,0	5,4	5,9

Source : Banque d'Algérie ; Direction Générale des Douanes

Tableau 18 : Exportations des hydrocarbures

	2015	2016	2017	2018	2019
Pétrole brut					
Valeur (millions US $)	10 037,7	8 876,4	10 459,9	12 117,6	11 231,5
dont : Rapatriement des bénéfices	2 560,7	2 144,9	2 308,3	2 756,4	2 409,2
Volume (millions de barils)	194,3	198,1	193,4	170,1	174,1
(millions de tonnes métriques)	24,2	25,2	24,7	21,7	22,2
Prix d'unité (US $ par baril)	53,1	45,0	54,1	71,3	64,4
Condensât					
Valeur (millions US $)	2 236,7	1 989,8	1 950,5	2 527,2	2 192,1
dont : Rapatriement des bénéfices	361,0	296,7	361,1	420,6	334,8
Volume (millions de barils)	44,2	46,6	37,5	38,5	39,1
(millions de tonnes métriques)	5,0	5,2	4,2	4,3	4,4
Prix d'unité (US $ par baril)	49,7	42,7	51,9	65,6	56,1
Produits pétroliers raffinés					
Valeur (millions US $)	6 789,8	5 563,7	6 967,4	8 041,5	6 816,0
Volume (millions de barils)	128,8	125,8	123,2	112,9	108,1
(millions de tonnes métriques)	16,8	15,9	15,6	14,3	13,7
Prix d'unité (US $ par baril)	52,7	44,2	56,6	71,2	63,1
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)					
Valeur (millions US $)	2 687,8	2 221,0	2 977,5	3 401,1	2 434,7
dont : Rapatriement des bénéfices	275,9	240,8	289,6	388,2	215,2
Volume (millions de barils)	82,2	79,4	75,3	71,9	68,0
(millions de tonnes métriques)	7,6	7,3	6,9	6,6	6,3
Prix d'unité (US $ par baril)	32,7	28,0	39,5	47,3	35,8
Gaz naturel liquéfié (GNL)					
Valeur (millions US $)	4 700,4	3 101,1	3 571,3	3 565,6	3 731,1
Volume (millions de m3)	26,6	25,7	26,7	21,9	25,2
Volume (billions de BTU)	620,7	584,2	623,0	511,5	599,6
Prix d'unité (US $ par million de BTU)	7,6	5,3	5,7	7,0	6,2
Gaz naturel (GN)					
Valeur (millions US $)	6 628,3	6 165,5	7 276,2	9 285,7	6 762,8
dont : Rapatriement des bénéfices	523,6	231,1	261,6	158,0	164,1
Volume (milliards de m3)	27,4	39,1	38,1	38,5	29,0
Volume (billions de BTU)	1 021,9	1 439,0	1 425,3	1 442,3	1 078,6
Prix d'unité (US $ par million de BTU)	6,5	4,3	5,1	6,5	6,8
Recettes totales des hydrocarb.(millions	**33 080,7**	**27 917,5**	**33 202,8**	**38 938,7**	**33 168,2**
dont : Part des associés (hydrocarbures	3 721,2	2 913,5	3 220,5	3 723,2	3 123,3
	(En pourcentage du total des exportations)				
Pétrole brut	30,3	31,8	31,5	31,1	33,9
Autres	69,7	68,2	68,5	68,9	66,1
Condensât	6,8	7,1	5,9	6,5	6,6
Produits pétroliers raffinés	20,5	19,9	21,0	20,7	20,5
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	8,1	8,0	9,0	8,7	7,3
Gaz naturel liquéfié (GNL)	14,2	11,1	10,8	9,2	11,2
Gaz naturel (GN)	20,0	22,1	21,9	23,8	20,4

Source : Ministère de l'Énergie

Tableau 19 : Encours et structure de la dette extérieure

	2015	2016	2017	2018	2019
		(En milliards de dollars EU)			
Crédits multilatéraux	0,001	0,948	1,077	1,030	1,009
Émissions obligataires	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Crédits bilatéraux	0,873	0,701	0,634	0,491	0,385
Crédits gouvernementaux directs	0,755	0,628	0,602	0,452	0,351
Crédits acheteurs & fourn. assurés	0,118	0,073	0,032	0,039	0,035
Crédits financiers	0,101	0,084	0,060	0,051	0,043
Crédits financiers & Crédits-bails	0,101	0,084	0,060	0,051	0,043
Opérations de reprofilage	-	-	-	-	-
Financement d'acomptes	-	-	-	-	-
Crédits commerciaux non assurés	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Crédits fournisseurs	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres crédits					
Crédits de rééchelonnement	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Créanciers officiels	-	-	-	-	-
Autres créanciers	-	-	-	-	-
Sous-Total :	**0,975**	**1,733**	**1,771**	**1,573**	**1,437**
Soutien de maisons mères à leurs filiales en Algérie *	0,222	0,130	0,123	0,151	0,130
Total dette à moyen et long termes	**1,197**	**1,863**	**1,893**	**1,723**	**1,567**
Dette à court terme **	1,823	1,986	2,096	2,319	2,264
Total de la dette extérieure	**3,020**	**3,849**	**3,989**	**4,042**	**3,831**

* A la balance des paiements, le soutien à terme des maisons mères à leurs filiales en Algérie est inclus dans la rubrique "Investissements directs étrangers"

** D'une durée initiale d'une année et moins

Source : Banque d'Algérie

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

ISSN 2830-9391